

20 AU 24
NOVEMBRE
2023



Aterpêche

ATELIER RÉGIONAL DE CAPITALISATION
SUR LES PÊCHES COTIÈRES

 RENDEZ-VOUS À LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE, NOUMÉA



PROTEGE



Financé par
l'Union européenne



Pacific Community
Communauté
du Pacifique



NOUVELLE
CALÉDONIE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



WALLIS ET FUTUNA



ÎLES PITCAIRN

En complément de ce rapport

Les diaporamas présentés à l'atelier ATERPECHE sont accessibles :

- en suivant ce lien vers la bibliothèque digitale de la CPS : [SPC Digital Library By Collection](#) ;
- via le QR code ci-dessous :



Les captations vidéo des différentes sessions de l'atelier ATERPECHE peuvent être visionnées en suivant le lien de la chaîne YouTube de la CPS – PROTEGE :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLCq-WnF3HdrgahAcYg-fY4HzUmbM_pbyG

Le projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes, PROTEGE, est un projet intégré qui vise à réduire la vulnérabilité des écosystèmes face aux impacts du changement climatique en accroissant les capacités d'adaptation et la résilience. Il cible des activités de gestion, de conservation et d'utilisation durables de la diversité biologique et de ses éléments en y associant la ressource en eau. Il est financé par le 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) au bénéfice des territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Pitcairn et de Wallis et Futuna.

L'objectif général du projet est de construire un développement durable et résilient des économies des Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) face au changement climatique en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

Le premier objectif spécifique vise à renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire. Il est décliné en deux thèmes :

- Thème 1 : la transition agro-écologique est opérée pour une agriculture, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité ; les ressources forestières sont gérées de manière intégrée et durable ;
 - Thème 2 : les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture sont gérées de manière durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.

Le second objectif spécifique veut renforcer la sécurité des services écosystémiques en préservant la ressource en eau et la biodiversité. Il se décline également en 2 thèmes :

- Thème 3 : l'eau est gérée de manière intégrée et adaptée au changement climatique ;
- Thème 4 : les espèces exotiques envahissantes sont gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité terrestre.

La gestion du projet a été confiée à la Communauté du Pacifique (CPS) pour les thèmes 1, 2 et 3 et au Programme régional océanien pour l'environnement (PROE) pour le thème 4, par le biais d'une convention de délégation signée le 26 octobre 2018 entre l'Union européenne, la CPS et le PROE. La mise en œuvre du projet est prévue sur 4 ans.

Ce rapport est cité comme suit :

FONTFREYDE Chloé, GUILLEMOT Nicolas, 2024, Rapport de capitalisation de l'atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur la pêche côtière (ATERPECHE), du 20 au 24 novembre 2023 à Nouméa. Rapport OpaO. 56 pages + Annexes 1 à 13.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Chloé FONTFREYDE (OpaO) et Nicolas Guillemot (DEXEN) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Remerciements

La Communauté du Pacifique, le programme Durabilité Environnementale et Changement Climatique ainsi que le projet PROTEGE adressent leurs remerciements les plus respectueux à l'ensemble des autorités administratives, coutumières et politiques du territoire de Nouvelle-Calédonie pour leur accueil et leur contribution à cet atelier régional.

L'équipe PROTEGE tient également à remercier :

Les partenaires et experts qui ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration du contenu des sessions de l'ATERPECHE, qui ont pris part aux réunions préparatoires et qui ont brillamment contribué par leurs interventions durant l'ATERPECHE.

Les participants, chefs de file, partenaires et experts qui ont fait le trajet depuis Wallis-et-Futuna, la Polynésie française, l'Australie et l'Hexagone.

Les gestionnaires des pêches, les chefs de file, les décideurs des territoires, les bailleurs locaux et internationaux, les pêcheurs et leurs représentants, les organismes de recherche, les bureaux d'études, les associations de Nouvelle-Calédonie qui ont participé à l'ATERPECHE et ainsi contribué à la capitalisation des actions PROTEGE sur la pêche côtière.

Liste des acronymes

AFD	Agence française pour le développement
ATERPECHE	Atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur la pêche côtière
CAPL	Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire de Polynésie française
CAP-NC	Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
CCIMA	Chambre de commerce et d'industrie, des métiers et d'agriculture de Wallis-et-Futuna
CGP	Cellule gestion et préservation des ressources lagonaires
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CIV	Cellule innovation et valorisation
CLIPSSA	Climat du Pacifique, savoirs locaux et stratégies d'adaptation
CMA	Chambre de métiers et de l'artisanat
CPPNC	Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie
CPS	Communauté du Pacifique
DDDT	Direction du développement durable des territoires de la province Sud
DDE	Direction du développement économique de la province des îles Loyauté
DDEE	Direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord
DPAM	Direction polynésienne des affaires maritimes
DRM	Direction des ressources marines
DSA	Direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche
FAME	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS
FED	Fonds européen de développement
FINC	Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNC	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
IRD	Institut de recherche pour le développement



LBSPR	Evaluation du potentiel de reproduction basé sur la longueur
LIENSs	Laboratoire littoral environnement sociétés
MIC	Metainfocentre
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
NC	Nouvelle-Calédonie
OBLIC	Observatoire du littoral
OFB	Office français pour la biodiversité
OPC	Observatoire des pêches côtières
OS	Objectif spécifique
PACPATH	PACific ocean PATHways
PF	Polynésie française
PIP	Programme indicatif interannuel
PPT	Powerpoint
PROE	Programme régional océanique pour l'environnement
PROTEGE	Projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes
PTOM	Pays et territoires d'Outre-mer
RA	Résultat attendu
SCS	Service connaissance et stratégie de la province Sud
SIVAP	Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire de la Nouvelle-Calédonie
SFN	Solutions fondées sur la nature
SPCPF	Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française
SPNMCP	Service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie
TAC	Totaux Admissibles de Captures
UE	Union européenne
VMS	Vessel Monitoring System
WF	Wallis-et-Futuna
ZCO	Zone côtière Ouest
ZPR	Zone de pêche réglementée

Table des matières

1. Résumé exécutif	6
2. Introduction	10
2.1. Objectifs et méthode de travail	10
2.2. Ouverture de l'atelier	11
3. FICHES SESSIONS AXE CONNAISSANCE	14
3.1. Session Observatoires des pêches côtières	14
3.2. Session Collecte de données biologiques et évaluation de stocks EXPERT.....	20
3.3. Session Holothuries	23
4. FICHES SESSIONS AXE GESTION	27
4.1. Session Holothuries	27
4.2. Session Gestion des pêches EXPERT	30
5. FICHES SESSIONS AXE STRATEGIE	34
5.1. Session Stratégie.....	34
5.2. Session Systèmes alimentaires / Kiwa	36
6. FICHES SESSIONS AXE TRANSVERSAL.....	38
6.1. Session Changement climatique EXPERT	38
6.2. Session Communication stratégique	44
6.3. Session Priorités communes & coopération PTOM	46
7. Clôture et évaluation de l'ATERPECHE	53
7.1. Les perspectives de progression fortes identifiées.....	53
7.2. Les chiffres clés de l'atelier	54
7.3. L'état d'esprit en sortie d'atelier	55

1. Résumé exécutif

Titre de l'étude	Rapport de capitalisation de l'Atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur la pêche côtière (ATERPECHE)
Auteurs	Chloé Fontfreyde (OpaO), Nicolas Guillemot (DEXEN)
Collaborateurs	Georges Remoissenet (DRM), Gabriel Sao Chan Cheong (DRM), Matthieu Juncker (CPS), Mickaël Lercari (GNC), Bruno Mugneret (DSA), Pablo Chavance (ADECAL Technopole), Peggy Roudaut (CPS)
Année d'édition du rapport	2024

Objectifs	<p>L'ATERPECHE poursuivait deux objectifs : premièrement, un objectif de capitalisation des travaux menés sur les pêches côtières dans le cadre du programme PROTEGE entre 2019 et 2023. Il a notamment dressé le bilan des succès rencontrés et des résultats probants, ainsi que des difficultés et des leçons apprises.</p> <p>Deuxièmement, un objectif de pérennisation des actions post-PROTEGE. Il a permis de préciser les stratégies de développement des PTOM en termes de suivi et de gestion des ressources marines côtières et des activités de pêche durables, adaptées aux contextes insulaires (accessibilité, répliquabilité notamment). Il a encouragé le développement d'échanges pérennes entre PTOM et avec le reste de la région.</p>
Contexte	<p>L'ATERPECHE a été organisé dans le cadre du thème 2 « Pêche et aquaculture » du projet PROTEGE et du résultat attendu n°8 « Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP ».</p> <p>Il a traité du RA 6 « Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées », après trois ans de mise en œuvre d'actions en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna pour rendre durable l'exploitation des ressources marines côtières et les activités de pêche. Le RA 7 « Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable » a également été abordé.</p>

<p>Méthode</p>	<p>La CPS a fait appel à une prestation d’OpaO pour l’animation de l’ATERPECHE, bénéficiant de l’appui technique et de l’expertise sur la pêche de DEXEN.</p> <p>La méthode et le contenu technique de l’ATERPECHE ont été élaborés en étroite collaboration avec la CPS, les chefs de file et gestionnaires des pêches de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna (SPNMCP/GNC, ADECAL Technopole, DRM, DSA).</p> <p>En amont de l’événement, le programme et le contenu technique ont été coconstruits en réponse aux demandes spécifiques et besoins exprimés. Le format de la semaine a été élaboré en alternant entre des sessions plénières et participatives pour dynamiser l’événement, tout en répondant à la commande technique. Des intervenants ont été sollicités, et des modèles de présentation et des plans types ont été fournis pour assurer une cohésion entre les territoires. Cette phase préparatoire a duré 3 mois et demi.</p> <p>L’ATERPECHE s’est déroulé sur 5 jours du 20 au 24 novembre à la CPS de Nouméa. En amont et lors de l’évènement, OpaO et DEXEN ont assuré en étroite collaboration avec l’équipe PROTEGE un accompagnement personnalisé aux intervenants en fonction de leurs besoins, ainsi que la coordination de l’animation, garantissant le respect de l’agenda, un enchaînement fluide des sessions, et la relance des questions. Les travaux en groupes ont été animés par l’équipe PROTEGE, préparé par OpaO via la fourniture de guides d’animation et la réalisation d’une réunion préparatoire, ainsi que des mises au point au fil de la semaine afin de s’adapter aux imprévus.</p> <p>Le déroulé de l’atelier a été conçu en adoptant une structure visant à atteindre au mieux les objectifs fixés. Les présentations ont été planifiées de manière à permettre l’interconnaissance entre territoires, avec un format court, mettant en lumière les leçons apprises et les perspectives souhaitées. Des sessions de groupes de travail ont été incorporées pour encourager l’interaction et la participation active des participants. Le choix des experts a été réalisé avec soin, en les positionnant stratégiquement dans le programme pour apporter des perspectives pertinentes et complémentaires. Cette approche a été pensée pour établir un équilibre entre l’apport d’expertise et les échanges collaboratifs, créant ainsi une dynamique d’apprentissage mutuel.</p> <p>Afin de capitaliser sur cet atelier, chaque journée s’est conclue par un bilan avec les consultants, le coordinateur régional de la CPS, un membre de l’équipe PROTEGE, et un ou deux participants parmi les experts, les gestionnaires, ou les pêcheurs. De plus, les retours d’expérience des experts ont été sollicités et intégrés tout au long de la semaine. En outre, des bilans des sessions de la veille ont été présentés en début de journée mardi et mercredi, et un bilan à chaud a été réalisé vendredi après-midi pour assurer une capitalisation complète des enseignements tirés de l’ATERPECHE. L’ensemble de ces éléments sont repris dans le présent rapport.</p>
-----------------------	---

<p>Résultats et conclusions</p>	<p>L'ATERPECHE a été un événement marquant, réunissant 74 participants et obtenant une appréciation globale de 3,6 sur 4. Les 16 sessions thématiques ont permis de traiter un grand nombre de sujets, notamment à travers des travaux pratiques de dissection et des apports, des visites sur le terrain et des échanges transversaux importants entre les PTOM et avec les experts. Les observatoires des pêches côtières ont suscité un vif intérêt. Les discussions ont également mis en lumière la mise en place progressive de suivis et d'acquisition participative de données objectives, mais aussi l'opportunité d'y intégrer les enjeux liés au changement climatique. Il a aussi été jugé pertinent par les participants d'intégrer ces enjeux dans les stratégies de pêche côtière. La nécessité d'améliorer la communication stratégique pour une participation accrue des parties prenantes et des pêcheurs a été soulignée. Ainsi, les perspectives d'avenir identifiées soulignent le besoin de mise en place et renforcement de suivis d'indicateurs objectifs partagés à travers les observatoires des pêcheries récifales particulièrement complexes, l'intégration des enjeux climatiques dans le secteur de la pêche côtière, l'amélioration de la communication, la participation et l'inclusion des pêcheurs, et le renforcement des compétences des parties prenantes en gestion de projet pour accéder à des financements régionaux. Le projet évoqué qui semble être le plus mature pour les étapes à venir est le renforcement des capacités et des actions des observatoires des pêches côtières.</p>		
<p>Limites de l'étude</p>	<p>Ce rapport vise à consigner les travaux de l'atelier ATERPECHE. Il ne prétend pas être un document stratégique détaillé sur la pêche côtière dans les trois territoires, ni une synthèse exhaustive des résultats du programme PROTEGE. Il reflète les conclusions tirées des échanges en séance au cours de l'atelier, sans chercher à être exhaustif sur l'ensemble des résultats, des défis, et des perspectives du secteur en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, et à Wallis-et-Futuna, chacun des trois PTOM ayant sa propre stratégie de gestion et développement des pêches côtières. En effet, les résultats sont orientés par les attentes exprimées par la CPS et les chefs de file et gestionnaires en amont de l'atelier. A noter aussi, bien que la participation ait été accrue, les acteurs clés n'étaient pas forcément tous présents lors des sessions thématiques. De même, la liste des personnes ressources mentionnées par session dans le rapport n'est pas exhaustive.</p> <p>Des informations complémentaires sont accessibles à la CPS via le fonds documentaire de l'ATERPECHE et via les supports produits dans le cadre du programme PROTEGE.</p> <p>En ce qui concerne les pistes d'action évoquées, leur priorisation et leur concrétisation dans des projets communs demeurent à définir. Les acteurs identifiés dans ce rapport pour le portage ont été suggérés lors de l'atelier comme leaders potentiels des thématiques abordées dans les prochaines semaines et mois, dans la phase préliminaire de montage de projets. De la même manière, les fonds préidentifiés constituent des suggestions et idées d'outils de financement imaginés pendant le temps de l'atelier par les acteurs présents, et qui ne sont donc pas exhaustifs.</p>		
<p>Évolutions</p>	<p>V2</p>	<p>Date de la version</p>	<p>23/01/24</p>



*Ci-dessus : Photo officielle de l'ouverture de l'ATERPECHE.
Retrouvez en annexe 1 les biographies des participants. © CPS*

2. Introduction

2.1. Objectifs et méthode de travail

Objectifs de l'ATERPECHE

L'ATERPECHE poursuivait deux objectifs. Premièrement, un objectif de **capitalisation des travaux menés sur les pêches côtières dans le cadre du programme PROTEGE** entre 2019 et 2023. Il a notamment dressé le bilan des succès rencontrés et des résultats probants, ainsi que des difficultés et des leçons apprises.

Deuxièmement, un objectif de **pérennisation des actions post-PROTEGE**. Il a notamment permis d'identifier les stratégies de développement des PTOM en termes de suivi et de gestion des ressources marines côtières et des activités de pêche durables, adaptées aux contextes insulaires (accessibilité, répliquabilité notamment). Il a également encouragé le développement d'échanges pérennes entre PTOM et avec le reste de la région.



Méthodologie de l'ATERPECHE

La CPS a fait appel à une prestation d'OpaO pour l'animation de l'ATERPECHE, bénéficiant de l'appui technique et de l'expertise sur la pêche de DEXEN.

La méthode et le contenu technique de l'ATERPECHE ont été élaborés en étroite collaboration avec la CPS, les chefs de file et gestionnaires des pêches de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna (SPNMCP/GNC, ADECAL Technopole, DRM, DSA).

En amont de l'événement, le programme et le contenu technique ont été coconstruits en réponse aux demandes spécifiques et besoins exprimés. Le format de la semaine a été élaboré en alternant entre des sessions plénières et participatives pour dynamiser l'événement, tout en répondant à la commande technique. Des intervenants ont été sollicités, et des modèles de présentation et des plans types ont été fournis pour assurer une cohésion entre les territoires. Cette phase préparatoire a duré 3 mois et demi.

L'ATERPECHE s'est déroulé sur 5 jours du 20 au 24 novembre à la CPS de Nouméa. En amont et lors de l'évènement, OpaO et DEXEN ont assuré en étroite collaboration avec l'équipe PROTEGE un accompagnement personnalisé aux intervenants en fonction de leurs besoins, ainsi que la coordination de l'animation, garantissant le respect de l'agenda, un enchaînement fluide des sessions, et la relance des questions. Les travaux en groupes ont été animés par l'équipe PROTEGE, préparé par OpaO via la fourniture de guides d'animation et la réalisation d'une réunion préparatoire, ainsi que des mises au point au fil de la semaine afin de s'adapter aux imprévus.

Le déroulé de l'atelier a été conçu en adoptant une structure visant à atteindre au mieux les objectifs fixés. Les présentations ont été planifiées de manière à permettre l'interconnaissance entre territoires, avec un format court, mettant en lumière les leçons apprises et les perspectives souhaitées. Des sessions de groupes de travail ont été incorporées pour encourager l'interaction et la participation active des participants. Le choix des experts a été réalisé avec soin, en les positionnant stratégiquement dans le programme pour apporter des perspectives pertinentes et complémentaires. Cette approche a été pensée pour établir un équilibre entre l'apport d'expertise et les échanges collaboratifs, créant ainsi une dynamique d'apprentissage mutuel.

Afin de capitaliser sur cet atelier, chaque journée s'est conclue par un bilan avec les consultants, le coordinateur régional de la CPS, un membre de l'équipe PROTEGE, et un ou deux participants parmi les

experts, les gestionnaires, ou les pêcheurs. De plus, les retours d'expérience des experts ont été sollicités et intégrés tout au long de la semaine. En outre, des bilans des sessions de la veille ont été présentés en début de journée mardi et mercredi, et un bilan à chaud a été réalisé vendredi après-midi pour assurer une capitalisation complète des enseignements tirés de l'ATERPECHE. L'ensemble de ces éléments sont repris dans le présent rapport.

Cette méthode a été rappelée par OpaO en ouverture d'atelier.

Retrouvez le programme général et le programme détaillé en annexes 2 et 3.

Point de vigilance

Ce rapport vise à consigner les travaux de l'atelier ATERPECHE. Il ne prétend pas être un document stratégique détaillé sur la pêche côtière dans les trois territoires, ni une synthèse exhaustive des résultats du programme PROTEGE. Il reflète les conclusions tirées des échanges en séance au cours de l'atelier, sans chercher à être exhaustif sur l'ensemble des résultats, des défis, et des perspectives du secteur en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, et à Wallis-et-Futuna, chacun des trois PTOM ayant sa propre stratégie de gestion et développement des pêches côtières. En effet, les résultats sont orientés par les attentes exprimées par la CPS et les chefs de file et gestionnaires en amont de l'atelier. A noter aussi, bien que la participation ait été accrue, les acteurs clés n'étaient pas forcément tous présents lors des sessions thématiques. De même, la liste des personnes ressources mentionnées par session dans le rapport n'est pas exhaustive.

Des informations complémentaires sont accessibles à la CPS via le fonds documentaire de l'ATERPECHE et via les supports produits dans le cadre du programme PROTEGE.

En ce qui concerne les pistes d'action évoquées, leur priorisation et leur concrétisation dans des projets communs demeurent à définir. Les acteurs identifiés dans ce rapport pour le portage ont été suggérés lors de l'atelier comme leaders potentiels des thématiques abordées dans les prochaines semaines et mois, dans la phase préliminaire de montage de projets. De la même manière, les fonds préidentifiés constituent des suggestions et idées d'outils de financement imaginés pendant le temps de l'atelier par les acteurs présents, et qui ne sont donc pas exhaustifs.

2.2. Ouverture de l'atelier

Ouverture officielle

L'ATERPECHE a bénéficié d'un soutien marqué des acteurs coutumiers, politiques et des bailleurs de fonds, témoignant d'un intérêt pour les thématiques traitées. A noter, la présence :

- d'un représentant du Sénat Coutumier lors de la coutume d'ouverture, le président de l'aire Drubea-Kapumë ;
- de M. Digoué, membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargé de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, l'élevage, la pêche, des questions liées à l'énergie électrique et des relations avec les provinces ;
- de Mme Omayra Naisseline, élue et présidente de la Commission du développement économique de l'assemblée de la province des îles Loyauté, Présidente de l'Agence Rurale ;
- de M. Paino Vanai, le Vice-Président de l'Assemblée Territoriale de Wallis-et-Futuna ;
- de M. Mickaele NETI, Tui toafa, chef coutumier du village de Malae (Wallis).

Cette représentation coutumière et politique a renforcé l'importance stratégique de l'atelier.

Lors de son allocution, M. Digoué a notamment mis en lumière l'importance culturelle et socioéconomique de la pêche pour les peuples océaniques et a souligné les défis liés au changement climatique.

M. Hellepute, Chef du bureau pour les PTOM du Pacifique de la délégation de l'Union européenne pour le Pacifique, a quant-à-lui souligné l'alignement des actions du programme PROTEGE sur la pêche côtière avec les priorités européennes en matière de durabilité environnementale. Les opportunités de financement ont aussi été évoquées, en soutien aux politiques de gestion des territoires.

Enfin, Mme Roudaut, Cheffe de projet PROTEGE à la CPS, a évoqué lors son discours d'ouverture les défis de la coopération régionale, et mis en avant les réalisations significatives du programme PROTEGE dans le secteur de la pêche.

Retrouvez les discours en annexes 4, 5 et 6.



Ci-dessus : Coutume avec le représentant de l'aire coutumière Drubea-Kapumë.

Ci-contre : Discours d'ouverture de M. Hellepute, M. Digoué, Mme Roudaut (de gauche à droite).

© V.YAKOBO@CPS

Session Contexte de la pêche côtière des PTOM & tour d'horizon des actions PROTEGE

🎯 Cette première session, à vocation introductive et informative, avait pour objectifs de dresser le portrait de la pêche côtière en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna d'une part, et de proposer un panorama des actions mises en œuvre dans le cadre de PROTEGE d'autre part.

Le contexte a été présenté avec des chiffres clés concernant ces territoires, mettant en évidence la dimension de la pêche côtière, qu'elle soit professionnelle ou non, la répartition des compétences, la structuration de la filière et ses parties prenantes. Elle a abordé les enjeux et opportunités qui se dessinent dans ces écosystèmes côtiers. Par ailleurs, en Nouvelle-Calédonie, huit actions ont été menées dans le cadre du programme PROTEGE ; six en Polynésie française ; et sept à Wallis-et-Futuna. Cette session a aussi mis en lumière les enjeux des territoires auxquels ces actions ont répondu.

L'ensemble des éléments détaillés présentés par chaque territoire peuvent être retrouvés dans les supports de présentation disponibles par ailleurs.

Documents disponibles :

- PPT « Contexte de la pêche côtière des PTOM & tour d'horizon des actions PROTEGE – NC »
Intervenants : Mickaël Lercari, ingénieur pêche et environnement, SPNMCP/GNC – NC / Pablo Chavance, ingénieur pôle marin, ADECAL Technopole – NC
- PPT « Contexte de la pêche côtière des PTOM & tour d'horizon des actions PROTEGE – WF »
Intervenant : Bruno Mugneret, chef du service de la pêche, DSA – WF
- PPT « Contexte de la pêche côtière des PTOM & tour d'horizon des actions PROTEGE – PF »
Intervenants : Camille Gall, animatrice pêche et aquaculture PROTEGE, DRM – PF / Georges Remoissenet, chargé de missions aquaculture et perliculture, DRM – PF

3. FICHES SESSIONS | AXE CONNAISSANCE

3.1. Session Observatoires des pêches côtières

Axe connaissance

Les objectifs de cette session étaient l'appropriation par tous les participants de la valeur ajoutée et des travaux des Observatoires des pêches côtières (OPC) menés en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, l'identification de pistes d'optimisation des outils des OPC, et l'identification de pistes de pérennisation des OPC.

Format : 🗣️ Session plénière | 👥 Travaux en groupes ou participatifs

Référence aux actions du plan de mise en œuvre : 6B.3

Acteurs de référence :

- Jean-François Laplante, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, ADECAL Technopole – NC
- Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud, ADECAL Technopole – NC
- Louis-Charles Dziegala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, ADECAL Technopole – NC
- Pablo Chavance, ingénieur pôle marin, ADECAL Technopole – NC
- Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF
- Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF

Documents disponibles :

- PPT « Observatoires des Pêches Côtières (OPC) »
Intervenants : Matthieu Juncker, coordonnateur régional pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE, CPS – NC / Louis-Charles Dziegala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, ADECAL Technopole – NC / Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF
- Fiches de synthèse utilisées en support d'animation produites par l'OPC de Nouvelle-Calédonie :
 - Méta InfoCentre : rassembler et valoriser les données
 - Echantillonnage : compléter et préciser la donnée déclarative
 - Outils géographiques : une aide à la gestion
 - Pêche non-professionnelle : un pan important mais mal connu
 - Analyse des données/diagnostic : éclairer les décisions
- Fiches de synthèse utilisées en support d'animation produites par l'OPC de Wallis-et-Futuna :
 - Mesure au débarquement
 - Suivi de la pêche professionnelle
 - Evaluation de l'état des stocks
 - Evaluation de la pression de pêche sur les ressources : Enquête budget des familles 2019-2020
 - Système d'information
 - Aider les autorités à prendre des décisions et communiquer sur la pêche

Réussites et avancées majeures

PROTEGE a concrétisé la création de deux OPC en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, avec deux agents à temps plein sur chaque territoire et un agent à mi-temps en Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, où les compétences en matière d'environnement et de développement économique sont réparties entre plusieurs collectivités, l'animation inter-collectivité a été un facteur central de réussite.

Elle a impliqué un comité de pilotage composé des trois provinces, de la Nouvelle-Calédonie, de la Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie (CPPNC), de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC), et de la CPS, et la mise en place de groupes de travail dédiés notamment. La décentralisation de l'observatoire a aussi été un succès pour la Nouvelle-Calédonie, avec la présence d'un agent en province Sud et d'un agent en province Nord, dont le champ d'action incluait la province des îles Loyauté également, en s'appuyant sur des associations de pêcheurs locales très actives. À Wallis-et-Futuna, la méthode qui repose sur l'évaluation du potentiel de reproduction basé sur la longueur (LBSPR) a été mise en place avec le soutien de la CPS et de son créateur Jeremy Prince.

Sur les deux territoires, des indicateurs d'aide à la gestion ont été instaurés, ayant vocation à soutenir les comités techniques, consultatifs, et de gestion, et à orienter ainsi le plan d'action et les recommandations.

L'élément phare à retenir est que les OPC ont démontré sur un temps court – 4 ans en Nouvelle-Calédonie et 2 ans à Wallis-et-Futuna – leur capacité à collecter et analyser rapidement des données, à effectuer des diagnostics, ainsi qu'à créer et animer des réseaux.

La présence sur le terrain, les relais lors des fêtes de la mer et des foires, etc., ont permis de développer un relationnel avec les pêcheurs et une confiance indispensable à la réussite de ces initiatives (cf. session communication stratégique). Bien que des défis subsistent, les OPC ont suscité une mobilisation et un engagement notable des pêcheurs. Cela a été constaté par les participants aux travaux pratiques au marché de Moselle durant l'atelier.

En effet, les OPC ont eu l'opportunité de démontrer leur savoir-faire lors de ces travaux pratiques, dans le cadre de la session « Donnée biologiques : des mesures terrain jusqu'à leur bancarisation », et d'illustrer les collaborations mises en place avec les pêcheurs et la CPS. Cette session a permis à des groupes de se rendre au marché de Moselle pour effectuer des mesures avec des pêcheurs professionnels volontaires, de disséquer des holothuries et des poissons avec la division FAME de la CPS, et d'approfondir les méthodes d'analyses de données utilisées par la division FAME et l'OPC de Wallis-et-Futuna.



Ci-dessus : Travaux pratiques de dissection menés par Sébastien Gislard, auxiliaire de recherche en pêche côtière à la division FAME de la CPS

© V.YAKOBO@CPS

Défis à relever

Trois défis majeurs ont été approfondis lors de l'ATERPECHE :

Améliorer la qualité des données déclaratives : D'une part, il existe des défis liés à la mobilisation des pêcheurs professionnels dans la collecte de données, à la régularité et à la qualité des données déclarées dans le cadre des dispositifs déclaratifs réglementaires, notamment pour l'identification des espèces, la quantification du niveau d'effort, et les volumes détaillés des captures. D'autre part, il existe des défis liés aux activités de pêche non-professionnelle en termes de coût et fréquence des enquêtes et de qualité des données déclarées, entre autres. Les sessions portant sur la collecte des données biologiques et sur la communication stratégique ont offert des pistes pour répondre à ces défis (cf. ci-dessous).

Mieux appréhender la pêche non-professionnelle : La régulation actuelle de la pêche professionnelle ne couvre qu'une part très minoritaire du total des volumes prélevés des ressources récifo-lagonaires. Pour maîtriser efficacement la pression de pêche, il est essentiel de mieux comprendre et caractériser la pêche non-professionnelle afin de mieux en gérer les prélèvements. Les collectes de données approfondies permettant une bonne caractérisation des activités de pêche non-professionnelles (telles que les campagnes d'enquêtes de pêche, les sondages de consommation, etc.) sont coûteuses et par conséquent peu fréquentes, laissant ce secteur de la pêche insuffisamment caractérisé et suivi, et donc difficile à réglementer avec pertinence.

Améliorer le plaidoyer auprès des décideurs et des financeurs de l'intérêt des observatoires : Bien que les données et les outils de vulgarisation existent, ils peinent à atteindre leurs cibles, notamment les décideurs. Il a semblé nécessaire lors de l'atelier d'adapter les outils de vulgarisation au public des élus, de comprendre leurs besoins et leur fonctionnement, et de s'insérer dans les réseaux pertinents pour assurer la pérennité, la diffusion et l'utilisation de ces outils de vulgarisation. L'adaptation des outils de vulgarisation passe notamment par l'intégration des coûts et des résultats des OPC avec des exemples précis, afin de démontrer qu'ils peuvent fonctionner sur plusieurs types de pêcherie de façon efficace à coûts maîtrisés.

Perspectives

Optimisation des outils :

Les perspectives d'optimisation des outils évoquées étaient les suivantes, en lien avec les données :

- Rechercher des moyens d'autonomiser les pêcheurs pour la collecte des données, sans totalement rompre le lien essentiel par des contacts directs réguliers, par exemple en utilisant une application pour collecter les données. Cela aurait un certain nombre d'avantages, par exemple celui de pallier les horaires de travail différents entre les pêcheurs et les agents réalisant la collecte au débarquement (6h, 19h), etc. ;
- Mettre en forme visuellement les analyses de données pour les rendre plus explicites auprès des différents acteurs, explorer des moyens visuels pour présenter les analyses de données, en collaboration avec la CPS ou d'autres partenaires ;
- Intégrer la pêche hauturière à l'observatoire de Wallis-et-Futuna ;
- S'assurer qu'il y ait des questions relatives aux produits de la pêche dans les enquêtes de consommation et intégrer ces données. Il s'agit d'une méthode indirecte afin d'estimer les volumes globaux de la pêche, incluant la pêche non-professionnelle. Remarque : cf enquête sur le budget des familles à Wallis-et-Futuna, cf étude en cours en Polynésie française, cf tracking DAVAR de la consommation des ménages 2023 en Nouvelle-Calédonie ;

- Améliorer la précision et augmenter la couverture géographique des données collectées en matière de paramètres biologiques et de pêche non-professionnelle ;
- Appuyer les services techniques des administrations compétentes dans l'amélioration des fiches de pêche déclaratives pour la pêche professionnelle (cf annexe 13) ;
- En parallèle, étudier la pertinence d'instaurer des outils de suivi de type Vessel Monitoring System (VMS) qui pourraient contribuer à une meilleure traçabilité des activités de pêche, par un retour d'expériences des Territoires du Nord et de la Polynésie française.

Les perspectives d'optimisation des outils évoquées étaient les suivantes, en lien avec l'implication des acteurs :

- Renforcer la communication auprès des pêcheurs (cf. session communication stratégique) ;
- Répliquer en Nouvelle-Calédonie et à Futuna les travaux menés par l'OPC à Wallis en matière de communication avec les pêcheurs ;
- Valoriser les pêcheurs exemplaires par des reconnaissances publiques ou des gratifications matérielles ;
- Favoriser la contribution des pêcheurs non-professionnels à la collecte de données en déployant des outils adaptés. Par exemple : photos sur bêche, application simplifiée Ikasavea, enquêtes en milieu rural (cf Nouvelle-Calédonie), etc. ;
- Contribuer à des événements communautaires comme les fêtes de la mer, les concours de pêche, etc. ;
- Maintenir une présence active sur le terrain pour renforcer la confiance et *in fine* la mobilisation ;
- Animer des réseaux de pêcheurs, idéalement par pêcherie et bassin de production ;
- S'appuyer sur des structures professionnelles (Chambres consulaires, Fédérations...) pour sensibiliser, mobiliser les pêcheurs, et animer la collecte de données en appui aux gestionnaires de qui relèvent la compétence réglementaire.



Ci-dessus : PROTEGE a permis aux gestionnaires de bénéficier de moyens, notamment humains, pour mettre en place les OPC. De gauche à droite : Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture pour PROTEGE à la DSA, Savelina Taiva, agent de l'OPC de Wallis-et-Futuna, Louis-Charles Dziegala, agent de l'OPC de Nouvelle-Calédonie basé en province Nord. © V.YAKOBO@CPS

Initiation d'un OPC en Polynésie française :

Les perspectives évoquées lors de l'atelier pour initier un OPC en Polynésie française étaient les suivantes :

- Spatialiser les données de flux déjà existantes en exploitant les données de la Direction polynésienne des affaires maritimes (DPAM) qui dispose déjà des données de flux maritimes des produits de la mer ;
- Récupérer et exploiter les données de fret aérien des vols intérieurs ;
- Poursuivre l'évaluation de la pression de pêche qui est en cours via des enquêtes sur les points de vente et les marchés, des études de consommation, etc. ;
- Commencer par des zones d'intérêt spécifiques pour pallier la dispersion géographique, par exemple par les Zones de Pêche Réglementées (ZPR) qui sont déjà impliquées dans la gestion des pêches et/ou développer des outils numériques sur des pêcheries importantes ou sensibles, par exemple le bénitier sur les sites les plus exploités.

Point de vigilance

De manière générale, les OPC sont des outils au service de la gestion. L'amélioration des outils et les perspectives envisagées ci-dessus sont dépendantes des moyens alloués aux OPC par les gestionnaires et collectivités compétentes.

Pistes de coopération régionale

Le principal enjeu de la pérennisation des OPC évoqué était financier, avec un enjeu de volonté et de financement minimal des territoires d'une part, et un enjeu d'accès à des fonds régionaux d'autre part. Il a été souligné que ce second enjeu nécessite une coopération régionale pour accéder à des fonds spécifiques. Ce sujet ayant été largement évoqué lors de l'atelier, les pistes de coopération régionale sont donc d'avantage développées dans le rapport. Il a semblé également très pertinent d'échanger des méthodes et des résultats au niveau régional pour progresser ensemble. Pour mettre en œuvre ces pistes de coopération, une double ouverture a été suggérée.

Une ouverture thématique des observatoires et la sortie du sectoriel. Des exemples cités lors de l'atelier étaient : en Nouvelle-Calédonie, l'OPC pourrait être lié à l'observatoire de recul du trait de côte ; à Wallis-et-Futuna, l'OPC porté par la DSA pourrait s'enrichir de données environnementales sur les écosystèmes côtiers de l'archipel par une collaboration avec le Service de l'environnement (STE). Dans un premier temps, il conviendrait de lister les observatoires existants dans les différents territoires, pour étudier les opportunités de mutualisation dans un second temps.

Une ouverture régionale des observatoires des PTOM en lien avec des pays tiers, avec un portage, une cohérence, et une coopération à l'échelle régionale. Des outils similaires sont déjà utilisés dans les territoires anglophones, même s'ils ne portent pas le nom d'observatoires. Cependant, la nécessité de maintenir des petits réseaux territoriaux et locaux a été soulignée, pour une mise en œuvre efficace sur le terrain, avec un maintien de la décentralisation sur le terrain, et le transfert aux gestionnaires de l'expertise en termes de bancarisation et d'analyse de données.

La structure préidentifiée pour ce portage régional était la CPS, notamment afin de capter plus facilement des fonds, tout en mobilisant une participation financière des PTOM intéressés, destinataires *in fine* des données pour la gestion des ressources et l'encadrement des activités de pêche. Cette ouverture régionale permettrait d'intégrer les enjeux du changement climatique, de gagner en efficacité, de mutualiser les moyens et de bénéficier de ressources humaines ayant des compétences en montage de projets et recherche de

financements, basées à la CPS. La gouvernance de la Norme océanienne d'agriculture biologique (Noab) pourrait servir de modèle de référence pour mettre en place un tel système d'observatoires régionaux.

Une opportunité du renforcement de l'animation de réseaux de pêcheurs a été soulevée comme piste de diversification des actions des observatoires, permettant d'améliorer les relations avec les pêcheurs et leur mobilisation. Cette animation serait réalisée au niveau local, en appliquant des méthodes de communication stratégique afin d'améliorer la collecte des données, de coconstruire des trajectoires d'adaptation au changement climatique, etc. Un partage de méthodologies d'animation pourrait être réalisé au niveau régional. Des échanges locaux, territoriaux et régionaux pourraient être organisés entre les pêcheurs. Cette animation de réseaux de pêcheurs permettrait de structurer et/ou de renforcer les capacités des organisations représentant les professionnels. La méthode appliquée en agriculture pourrait servir de modèle de référence ainsi que le « Réseau de fermes pédagogiques bio pour préparer les îles du Pacifique au changement climatique », financé par le Fonds Kiwa.

L'ensemble des opportunités de financement évoquées lors de l'atelier est présenté dans la partie relative à la session sur les systèmes alimentaires ci-dessous. Par ailleurs, les résultats de cette session sur les OPC sont mis en perspective avec les résultats des sessions « Collecte de données biologiques et évaluation de stocks » et « Priorités communes & collaborations entre PTOM » ci-dessous.



Ci-dessus : les quatre groupes de travail qui ont abordé le sujet des OPC en ateliers participatifs.

© V.YAKOBO@CPS

3.2. Session Collecte de données biologiques et évaluation de stocks | EXPERT

Axe connaissance

🎯 L'objectif de cette session était d'aborder les enjeux liés à l'acquisition de données biologiques nécessaires pour accéder à des évaluations de stocks de qualité dans le contexte des petites pêches côtières du Pacifique.

Format : 🗣️ Session plénière

Référence aux actions du plan de mise en œuvre : 6B.2.1

Acteurs de référence :

- Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC
- Georges Remoissenet, chargé de missions en aquaculture et perliculture, DRM – PF
- Thomas Tiburzio, responsable du département de Nouméa, DDDT, province Sud – NC
- Caroline Ton, chargée de bases de données et statisticienne, SCS, DDDT, province Sud – NC
- Georges Guillaume, coordinateur des réseaux techniques, SCS, DDDT, province Sud – NC
- Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC
- Zacharie Moenteapo, chef du bureau pêche artisanale, DDEE, province Nord – NC
- Billy Wapotro, technicien des pêches, DDE, province des îles Loyauté – NC
- Jean-François Laplante, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, ADECAL Technopole – NC
- Pablo Chavance, ingénieur pôle marin, ADECAL Technopole – NC
- Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud, ADECAL Technopole – NC
- Louis-Charles Dziegala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, ADECAL Technopole – NC
- Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF
- Savelina Taiava, Chargée de mission OPC, DSA – WF

Documents disponibles :

- PPT « Spawning Potential Surveys: Informing and empowering community based management with citizen science »

Intervenant : Dr Jeremy Prince, Biospherics P/L & Murdoch University – Western Australia

Points clés à retenir

Jeremy Prince a présenté sa méthode de collecte de données biologiques en visioconférence (cf présentation PPT). Le principal enseignement de cette intervention était qu'en matière de collecte de données biologiques pour évaluer l'état des stocks de poissons récifo-lagonaires, il est possible de **simplifier des méthodes complexes** pour susciter l'adhésion des pêcheurs et obtenir des résultats généraux qui soient utiles aux gestionnaires. La méthode appliquée par Jeremy Prince a semblé demander un effort pédagogique considérable. En effet, des ateliers participatifs ont été lancés avec les pêcheurs, permettant d'abord de créer un langage commun sur la surexploitation des ressources, et ensuite de collecter des données telles que la longueur des poissons, la taille à maturité sexuelle, etc. Ces systèmes ont impliqué la mise en place « d'ambassadeurs du changement » et de communautés de pratiques qui se sont avérées capables de travailler efficacement avec les chercheurs, en favorisant le changement au sein des communautés.



*Ci-dessus : Lors de son intervention, Jeremy Prince a partagé une méthode de collecte de données participative.
© J.PRINCE@BIOSPHERICS*

Cette méthode a fait ses preuves pour rendre accessible un concept scientifique complexe, pouvant être simplifié tout en produisant des résultats substantiels. En effet, bien que les résultats soient « dégradés » par rapport à des études de stocks classiques, le nombre de mesures et la couverture géographique atteints sont conséquents. Cela semble particulièrement intéressant pour la taille des poissons à maturité sexuelle, qui peut varier selon les conditions environnementales, les sites et territoires, la latitude, etc. A titre d'exemple, avec cette méthode, des premières conclusions peuvent être tirées à partir de 100 poissons mesurés par espèce pour une zone géographique donnée aux dimensions restreintes, et des données solides obtenues à partir de 200 poissons mesurés par espèce.

Cette méthode engage un changement de paradigme : apprendre à « faire faire » plutôt que « faire ». Au-delà de la collecte de données, cela permet de sensibiliser les pêcheurs, d'introduire des concepts de biologie marine – par exemple la taille à maturité sexuelle en fonction de l'espèce de poisson – et *in fine* de changer les comportements. Si cette approche permet de collecter des données dans des contextes avec peu de moyens, elle est aussi bénéfique dans des contextes où les ressources humaines et financières sont disponibles, avec la mobilisation d'agents publics ou de bureaux d'études pour collecter les données et évaluer les stocks.

De plus, cette **approche complémentaire** offre un moyen de contourner les limites associées aux études de stocks classiques, à savoir leur coût et l'impossibilité de les réaliser en routine. Elle permettrait également de

toucher des territoires insulaires isolés qui n'ont pas de données disponibles et d'augmenter la couverture géographique.

Elle représente aussi une opportunité de répliquabilité pour la pêche non-professionnelle, en particulier en milieu coutumier où des structures sociales et de gestion des ressources marines existent déjà. Elle permettrait ainsi de renforcer la valeur culturelle, justifiant le rôle social du clan dans la préservation des ressources naturelles.

Un point d'attention à retenir de cette session est la nécessité d'être totalement **transparent sur le niveau de fiabilité des données** vis-à-vis des gestionnaires et des pêcheurs. Il est préconisé d'intégrer l'incertitude dans les prises de décisions, de mesurer cette incertitude et de travailler activement à sa réduction.

Les discussions ont aussi pointé une méthode complémentaire de collecte de données via la **collecte de données connexes, telles que des données de consommation ou des données de flux**.

Le développement de la collecte de données de flux doit se faire en collaboration avec les colporteurs et revendeurs afin d'avoir des données concentrées sur un faible nombre d'opérateurs « agrégateurs », centralisant déjà une partie des données. Par exemple, la collecte de données de flux via des enquêtes des navettes inter-îles en Polynésie française permet d'avoir une vision globale des volumes de poissons pêchés.

Ces deux approches – consommation et flux – permettent d'estimer les captures totales de poissons et de réaliser des validations comparées avec les données transmises via les fiches de pêche dans les territoires qui les utilisent. Cette méthode permet une caractérisation globale des volumes. À noter toutefois, elle entraîne aussi une perte d'information géographique et halieutique.

L'ensemble des éléments détaillés présentés par Jeremy Prince peuvent être retrouvés dans les supports de présentation disponibles par ailleurs.

Perspectives

- Mettre en place et déployer une stratégie de collecte de données faisant appel à différentes méthodes, comprenant des méthodes plus inclusives des populations de pêcheurs. L'ensemble de ces méthodes est complémentaire en termes d'approches, d'objectifs, de qualité et fiabilité des données, de couverture géographique et de sensibilisation des pêcheurs ;
- Commencer par la recherche de la taille à maturité sexuelle des espèces prioritaires selon les sites ciblés.

Pistes de coopération régionale

- Les résultats de cette session sont mis en perspective avec les résultats des sessions « Observatoires de pêches côtières » et « Priorités communes & collaborations entre PTOM » ci-dessous.

3.3. Session Holothuries

Axe connaissance

🎯 L'objectif de cette session était d'approfondir entre autres les points suivants :

- Les modes de gestion spécifiques à la filière holothuries, selon les territoires/provinces ;
- L'articulation entre le nécessaire respect du cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la réalité des filières et des ressources en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française ;
- Les perspectives de poursuite et de mises à jour régulières des estimations de stocks d'holothuries, tenant compte des superficies des zones potentielles de pêche et des coûts nécessaires à la réalisation d'évaluations robustes sur le terrain ;
- Les moyens de suivi, gestion et exportation des pays insulaires du Pacifique dotés de moyens limités.

Format : 🗣️ Session plénière | 👥 Travaux en groupes ou participatifs

Référence aux actions du plan de mise en œuvre : 6A.1.1, 6A.2, 6B.2

Acteurs de référence :

- Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC
- Georges Remoissenet, chargé de missions en aquaculture et perliculture, DRM – PF
- Magali Verducci, Cellule gestion et préservation des ressources, DRM – PF
- Thomas Tiburzio, responsable du département de Nouméa, DDDT, province Sud – NC
- Caroline Ton, chargée de bases de données et statisticienne, SCS, DDDT, province Sud – NC
- Georges Guillaume, coordinateur des réseaux techniques, SCS, DDDT, province Sud – NC
- Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC
- Zacharie Moenteapo, chef du bureau pêche artisanale, DDEE, province Nord – NC
- Billy Wapotro, technicien des pêches, DDE, province des îles Loyauté – NC
- Ludivine Sariman, Expert technique en analyse de risques sanitaires, SIVAP / DAVAR, Gouvernement - NC
- Jean-François Laplante, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, ADECAL Technopole – NC
- Georges Shedrawi, spécialiste des invertébrés, FAME, CPS – NC
- Solène Devez, juriste pêche côtière et aquaculture, FAME, CPS – NC
- Antoine Teitelbaum, Aquarium fish – NC

Documents disponibles :

- PPT « Holothuries : Bilan et retour d'expérience sur la démarche mise en place en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française »
Intervenants : Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC / Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC / Antoine Gilbert, Directeur de projet GINGER-Soproner
- Vidéo PROTEGE [Préserver et gérer durablement les holothuries en Nouvelle-Calédonie](#) sur la chaîne YouTube de la CPS
- Fiches de synthèse utilisées en support d'animation :
 - CITES – Bénitier en PF : organisation des acteurs et des processus, produite par la DRM
 - Le Comité technique holothuries, produite par la CAP-NC

- Compte-rendu du « RDV du vendredi » sur la CITES avec Antoine Gilbert (Ginger-Soproner), Georges Shedrawi (FAME/CPS), Ludivine Sariman (SIVAP/GNC), Bernard Fao (province Sud), Bruno Mugneret (DSA), Georges Remoissenet (DRM), Antoine Teitelbaum (Aquarium fish ; cf annexe 7)

Réussites et avancées majeures

Lors de l'atelier, le sujet de la caractérisation, du suivi, et de la gestion des ressources et des activités de pêche d'holothuries a fait l'objet d'une session approfondie, qui a traité des enjeux relatifs à l'acquisition de connaissance d'une part (traité dans cette partie) et à la gestion d'autre part (partie suivante).

En matière d'acquisition de connaissances sur la ressource et l'exploitation des holothuries, plusieurs actions ont été mises en œuvre et sont rappelées dans les documents connexes (cf note de cadrage en annexe 8 et présentations plénières). La principale avancée sur cet axe dans le cadre du projet PROTEGE a été la réalisation d'évaluations approfondies des stocks d'holothuries, fondées sur des comptages et des mesures morphométriques *in situ* :

- En Nouvelle-Calédonie, sur l'ensemble des espèces commerciales, dans neuf zones prioritaires réparties dans les trois provinces ;
- En Polynésie française, sur sept espèces, dans le lagon de l'atoll d'Apataki.

Ces études extensives ont permis de fournir, dix ans après une étude équivalente en Nouvelle-Calédonie et pour la première fois en Polynésie française, des données de référence permettant aux gestionnaires d'engager des réflexions étayées en matière de régulation de cette pêcherie. Les effets néfastes de cette pêcherie sur l'état de la ressource et sa capacité de récupération peuvent être rapides et prolongés en cas de d'effort de pêche excessif. Elles ont également permis d'alimenter, avec les données déclaratives collectées par les gestionnaires, l'expertise scientifique exigée par la CITES et devant permettre le cas échéant l'émission d'un Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour les deux espèces inscrites à l'annexe II au moment de ces études (*H. whitmaei* et *H. fuscogilva*).

Défis à relever

Bien que le cadre CITES et les financements issus du projet PROTEGE aient permis des avancées très significatives en matière d'acquisition de connaissances sur les holothuries en appui à la gestion, plusieurs défis stratégiques ont été relevés :

D'une part, le défi lié aux faibles densités naturelles de ces espèces et au coût important des campagnes d'évaluation des stocks *in situ*. Bien que primordiales pour documenter l'état des stocks et éclairer les mesures de gestion, elles ne peuvent être conduites qu'à des pas de temps larges et avec des emprises spatiales restreintes. Dès lors, il est nécessaire de disposer de moyens de suivi alternatifs permettant aux gestionnaires de bénéficier des mises à jour plus fréquentes et, même de façon dégradée, d'adapter les mesures de gestion aux activités de pêche lorsque des évaluations de stocks ne sont pas possibles. Cela est aussi valable dans l'intervalle de temps entre ces évaluations.

Cette nécessaire avancée à deux vitesses a été résumée ainsi lors de l'atelier :

- Évaluations de stocks *in situ* telles que déployées dans le cadre de PROTEGE :
 - Avantages : bonne robustesse et bon niveau d'approfondissement des données, dimension biologique permettant une caractérisation halieutique et l'obtention d'indicateurs complets, données indépendantes des opérateurs de la pêcherie,

- Inconvénients : coût élevé, faible représentativité géographique au regard de l’immensité des espaces récifo-lagonaires ;
- Utilisation de données relatives aux caractéristiques de l’exploitation et des captures, ou données « dépendantes des pêcheries », afin d’approcher des indicateurs d’évolution de l’état de la ressource permettant d’envisager des décisions préventives et adaptatives :
 - Avantages : coût moins élevé, meilleure représentativité géographique, potentiel de transformation rapide en prises de décisions, opportunité de sensibilisation et d’implication des acteurs de la filière,
 - Inconvénients : faible robustesse et faible niveau d’approfondissement des données, indicateurs halieutiques dégradés en regard d’une évaluation de stocks, fiabilité dépendante de la capacité à animer, accompagner, et responsabiliser les acteurs impliqués.

Afin d’utiliser les données « dépendantes des pêcheries », il a été convenu qu’une amélioration des dispositifs mobilisés sera nécessaire pour pouvoir légitimement utiliser ce type de données à des fins d’indicateurs d’exploitation des holothuries, notamment :

- La mise en place de fiches de pêche spécifiques pour les holothuries, permettant notamment de spatialiser les captures et de mieux caractériser l’effort de pêche (cf annexe 13) ;
- L’optimisation de la procédure et des délais de collecte des données de pêche d’une part (rendu des fiches, saisie) et leur traitement (contrôles cohérences, potentialités analytiques) afin de pouvoir être plus réactif ;
- L’amélioration et la pérennisation des protocoles de caractérisation détaillée et de suivi collaboratif mis en place par l’OPC-NC avec les deux principaux exportateurs, permettant de disposer de données intégratrices à l’échelle de la filière : volume et certains proxys de paramètres biologiques ;
- L’identification et le suivi renforcé de pêcheurs sentinelles, spécialisés dans la pêche aux holothuries, dont les prises par unité d’effort et les zones de pêches pourraient fournir des indicateurs fiables sur l’état de la ressource.

D’autre part, le défi de mieux **prendre en compte les connaissances empiriques des pêcheurs** dans la définition des plans d’échantillonnage des évaluations de stocks ou des études connexes impliquant des échantillonnages *in situ* sur les zones exploitées.

Perspectives

- Plusieurs perspectives relatives à la qualité des données sur les pêcheries d’holothuries ont été évoquées ci-dessus dans les défis, et notamment l’amélioration des modes de collecte de données « dépendantes de la pêcherie » : fiches de pêche, suivi des exportations, etc. A ce titre, l’une des premières perspectives opérationnelles consistera à clarifier le portage de l’animation de la collecte de ces différentes données entre les gestionnaires, les organisations professionnelles de pêcheurs, et les OPC ;
- Faire en sorte d’éviter les doublons de réflexions ou d’actions à l’échelle régionale, et notamment avec les programmes menés par la CPS, en concertant plus largement en amont de la définition des études à mener ;
- Évaluer la possibilité de la mise en place de systèmes de suivi géographique de l’activité des principaux opérateurs (par exemple : mini-VMS) afin d’améliorer grandement la qualité et le traitement des données de pêche déclaratives ;
- Prioriser et arbitrer les choix d’acquisition de connaissances lorsque les ressources financières manquent, afin de pouvoir agir en cohérence sur le moyen et long terme tout en s’accommodant de budgets parfois fluctuants, de premières directives cadres ayant été émises :

- Restreindre les espèces suivies/étudiées si nécessaire, mais ne pas restreindre les volumes de données nécessaires et/ou la robustesse des données,
- Collecter des données selon les périmètres géographiques de gestion,
- Qualifier l'incertitude et/ou le niveau d'aboutissement associé à chaque type de données afin de déterminer sa légitimité à guider la gestion en l'état actuel des dispositifs ;
- Acquérir davantage de connaissances sur la biologie et l'écologie de ces espèces (reproduction, habitat et croissance des juvéniles, taille à maturité sexuelle, durée de vie, etc.) pour mieux en maîtriser la gestion ;
- Rechercher des alternatives techniques (par exemple : drones sous-marins) susceptibles de réduire le coût des investigations *in situ* nécessaires pour les évaluations des stocks, notamment via le partage d'expériences avec d'autres pays de la région et avec la CPS.

Pistes de coopération régionale

- Partager les réflexions et les expériences en matière de méthodes d'acquisition, de bancarisation, et de traitement de données relatives aux activités de pêche et d'exportation des holothuries, *i.e.* données de veille « dégradées », afin d'atteindre le meilleur ratio coût/bénéfice et d'utiliser des indicateurs de veille cohérents à l'échelle régionale.

4. FICHES SESSIONS | AXE GESTION

4.1. Session Holothuries

Axe gestion

Points clés à retenir

Les approches historiques globales de gestion de la filière holothuries sont très **différentes selon les territoires** :

- En Polynésie française, la pêche des deux espèces CITES (*H. whitmaei* et *H. fuscogilva*) est fermée avec possibilité d'ouverture en fonction des résultats de l'estimation des stocks ;
- En Nouvelle-Calédonie, la pêche est ouverte avec évaluation de possibles situations de fermeture ;
- A Wallis-et-Futuna, la pêche est fermée depuis 2015 après deux ans sans exploitation, précédés d'un épisode d'exploitation non contrôlée, et une absence de régénération de la ressource depuis dix ans *a priori*.

La temporalité de l'évolution des ressources en holothuries est particulièrement rapide en comparaison d'autres ressources récifo-lagonaires, ce qui est lié au cycle de vie, à la vulnérabilité de certaines espèces, à la capturabilité élevée, et à un marché très rémunérateur. De fait elle est beaucoup plus rapide que la temporalité actuelle des processus de collecte de données et de définition de mesures de gestion. Ce décalage amène une difficulté à anticiper ou même à réagir suffisamment vite pour réguler efficacement l'exploitation de la ressource. La réduction du temps de réaction, notamment à travers les dispositifs déclaratifs et les indicateurs utilisés, apparaît donc comme un prérequis incontournable pour permettre aux gestionnaires de pouvoir agir avec pertinence sur la durabilité de cette filière.

En Nouvelle-Calédonie, l'importance économique de la pêcherie d'holothuries, confrontée à la mise en place du cadre de la CITES sur deux espèces à haute valeur ajoutée, ont accéléré la dynamique. Il apparaît nécessaire de **transférer ce « sens de l'urgence » sur les autres espèces non-CITES**. L'implication spontanée et constructive des exportateurs et de certains pêcheurs, qui demandent davantage de mesures de régulation et de suivi pour la filière holothuries, a été soulignée lors de l'atelier et démontre une convergence d'intérêts reconnue et assumée par les différentes catégories d'acteurs.

La mise en place du **Comité technique holothuries (CTH)** en Nouvelle-Calédonie en 2023, animé par une organisation représentant les professionnels, la CAP-NC, devrait fournir un outil permettant de rassembler l'ensemble des parties prenantes et de disposer d'une souplesse de fonctionnement susceptible d'avancer rapidement en ce sens.

En particulier, concernant la pêche spécifique à l'holothurie de sable (*H. scabra*) en Nouvelle-Calédonie, un processus de concertation avec les pêcheurs professionnels mené sur la Zone côtière Ouest (ZCO) en province Sud a permis de définir un modèle de cogestion. Ce modèle inclut un quota de pêche global pour la zone exploitée ainsi que des limitations du nombre d'autorisations spécifiques. Cette approche a vocation à être étendue l'échelle du territoire via le CTH.

Plus généralement s'agissant de la CITES, le processus qui permet l'obtention de permis d'exportation en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française présente des spécificités de gouvernance liées au statut de ces deux PTOM et au nécessaire lien avec une autorité scientifique relevant du niveau national : le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) en Polynésie française (jusqu'à très récemment, aucune autorité scientifique remplaçante n'ayant été désignée par l'Etat à date) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en Nouvelle-Calédonie. Dans les États insulaires océaniques, la situation est différente,

l'autorité scientifique étant bien souvent confondue avec les départements des pêches. Cependant, cela est susceptible de poser des problèmes d'indépendance de l'avis rendu.

Perspectives

- L'opportunité offerte par la dynamique actuelle sur la ressource holothuries et sa gestion doit amener à la mise en place d'une stratégie de gestion dédiée de cette filière, avec des actions hiérarchisées et dirigées en priorité vers :
 - La mise en place d'une gestion spatialisée plus fine que les échelles actuelles de gestion (provinces et territoires),
 - La recherche d'indicateurs dégradés permettant une veille et des prises de décisions adaptatives en parallèles des évaluations de stocks (cf. partie précédente),
 - L'amélioration de l'efficacité et de la réactivité en matière d'acquisition de données et de traduction des résultats issus de ces données en décisions de gestion.

Dans cette perspective, les entités gestionnaires et structures d'appui (CTH, OPC) nécessitent un apport d'expertise scientifique en routine, différent de l'autorité scientifique CITES et pas uniquement au moment de réaliser des évaluations de stocks. Cela permettrait de contribuer à la définition et à l'évolution de mesures de gestion ou d'indicateurs, et à la construction de mesures de gestion spatialisées ou sélectives en termes d'espèces ;

- S'agissant majoritairement d'une exploitation sérielle, il est important que les gestionnaires maintiennent un contact étroit avec les pêcheurs afin d'anticiper l'épuisement de zones de pêche et l'émergence de nouvelles zones, voire un glissement de l'effort de pêche sur de nouvelles espèces. Remarque : l'exploitation sérielles signifie que dès lors que les ressources atteignent un niveau jugé insuffisant par les pêcheurs dans une zone, celle-ci est abandonnée au profit d'une nouvelle zone ;
- Concernant les espèces inscrites à l'annexe II de la CITES :
 - Il est apparu important d'améliorer la communication avec l'autorité scientifique, de disposer d'une meilleure compréhension des attentes de cette dernière, et parallèlement que celle-ci puisse bénéficier d'un accompagnement et/ou apport d'expertise par la CITES afin qu'elle puisse pleinement remplir ses rôles et responsabilités,
 - Il est nécessaire d'informer clairement les opérateurs et exportateurs de la filière holothuries des risques de non conformité au cadre CITES,
 - La CPS a proposé d'assister les PTOM et les services des pêches :
 - En apportant si besoin un regard critique et constructif sur leur proposition technique avant sa soumission à l'autorité scientifique pour la réalisation des autorisations de commerce non préjudiciable,
 - En intervenant si besoin en conseil sur les retours de l'autorité scientifique, et en participation aux prochains comités CITES en Nouvelle-Calédonie afin d'aider à une meilleure compréhension et résolution des dossiers.

Pistes de coopération régionale

- Mettre en cohérence les réglementations entre les PTOM, notamment en ce qui concerne les espèces inscrites à l'annexe II de la CITES, afin de mutualiser les réflexions et les expériences pour répondre de manière optimale à ce cadre réglementaire complexe ;
- Partager l'expérience du CTH mis en place en Nouvelle-Calédonie et évaluer l'opportunité de transposer ce modèle à d'autres filières et/ou d'autres territoires.



*Ci-dessus : Les quatre groupes de travail qui ont abordé le sujet des holothuries en ateliers participatifs.
© V.YAKOBO@CPS*

4.2. Session Gestion des pêches | EXPERT

Axe gestion

🎯 L'objectif de cette session était de bénéficier d'un retour d'expérience de la division de gestion des pêches des Territoires du Nord en Australie sur la gestion des activités de pêche et des ressources exploitées relative à :

- La pêche professionnelle d'une part, abordée à travers quatre études de cas d'espèces d'intérêt pour les gestionnaires des PTOM : crabes de palétuviers, maquereaux, vivaneaux, poissons de récif. Des cas concrets et des expériences de gestion des pêches ont été présentés pour ces espèces phares ;
- La pêche non-professionnelle et coutumière d'autre part.

Format : 🗣️ Session plénière

Référence aux actions du plan de mise en œuvre : 6A.1

Acteurs de référence :

- Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC
- Cédric Ponsonnet, directeur de la DRM – PF
- Georges Remoissenet, chargé de mission en aquaculture et perliculture, DRM – PF
- Thomas Tiburzio, responsable du département de Nouméa, DDDT, province Sud – NC
- Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC
- Zacharie Moenteapo, chef du bureau pêche artisanale, DDEE, province Nord – NC
- Billy Wapotro, technicien des pêches, DDE, province des îles Loyauté – NC
- Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF
- Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF

Documents disponibles :

- PPT « Gestion des pêches »
Intervenant : Will Bowman, chargé de programme des pêches en milieu naturel à la division pêche des Territoires du Nord en Australie

Points clés à retenir

De nombreuses actions relatives à la gestion des ressources récifo-lagonaires et leur exploitation par la pêche ont été déployées dans le cadre de PROTEGE, et sont rappelées dans la note de cadrage. Par exemple, en Nouvelle-Calédonie : cogestion des holothuries de sable (*H. scabra*) et des crabes de palétuviers (*S. serrata*) sur la Zone côtière Ouest et le Grand lagon Sud ; cogestion du vivaneau et du perroquet à bosse en province Nord et mise en place d'un comité technique « Vivaneau pays ». En Polynésie française : renforcement des zones de pêche règlementée et des comités de gestion correspondant. A Wallis-et-Futuna : mise en place d'un plan de communication et de sensibilisation des pêcheurs et des usagers de la mer et projet d'aire marine protégée.

Will Bowman a présenté le travail des Territoires du Nord dans la gestion des pêches, et notamment des éléments sur l'intérêt d'avoir un historique des pêches, permettant une certaine anticipation de l'évolution des ressources, notamment en fonction du climat. Ces savoirs accumulés grâce à l'exploitation d'années de données de pêche dessinent un prévisionnel de l'exploitation des ressources et permettent d'informer les pêcheurs le plus tôt possible.

Les modalités de gestion mises en œuvre dans les Territoires du Nord, dont le climat, l'étendue, le type de ressources, ou encore la dimension coutumière aborigène fortement présente, constituent autant de similitudes avec les PTOM en matière de pêche récifo-lagonaire. Cependant, il existe des enjeux et opportunités de gestion différents entre les territoires en raison de contextes géographiques, socioéconomiques, culturels et institutionnels très variés. A ce titre, et bien que des sujets de travail commun et de partage puissent être identifiés (*cf.* pistes de coopération régionale), il est nécessaire de développer **des solutions de gestion dédiées et adaptées aux contextes locaux**, et éviter les répliques arbitraires sous peine de les voir échouer.

La question de **la sensibilisation, la concertation, et l'implication des pêcheurs**, tant professionnels que non-professionnels, est apparue comme centrale pour assurer la pleine compréhension et le respect des mesures de gestion mises en place. La dimension des territoires et les moyens disponibles ne permettent pas de déployer des opérations de contrôle ou de répression efficaces en routine. L'exemple australien démontre que cette difficulté peut être pleinement surmontée par une communication et une responsabilisation des pêcheurs. Notamment, l'approche de sensibilisation consistant à accompagner les pêcheurs dans la compréhension du processus : « mauvaises données » → « mauvais indicateurs » → « mauvaises décisions de gestion » → « répercussions sur leur activité » a été menée avec succès dans les Territoires du Nord.

Ceci nécessite cependant un **changement de posture des services gestionnaires** tant dans la définition des dispositifs réglementaires que dans leur application sur le terrain, ainsi qu'un processus d'information de fond auprès des pêcheurs, qui peut être long mais qui est apparue comme une voie intéressante pour les trois PTOM.

Les données déclaratives, notamment les fiches de pêche, sont une source de données primordiales et centrales pour la gestion des pêches. Il est donc nécessaire de disposer **d'un flux de données déclaratives rapide et maîtrisé**, entre le rendu des fiches et l'analyse des données, en tendant toujours vers une amélioration continue, afin de :

- Suivre les indicateurs d'exploitation de la ressource et les confronter à différents seuils de gestion et d'alerte ;
- Permettre une réactivité suffisante en termes de gestion lorsque les paramètres et indicateurs d'exploitation d'une ressource montrent des signaux inquiétants ;
- Fournir des données fiables pour les études scientifiques ou économiques qui sont menées ponctuellement pour répondre à des besoins ciblés, permettant de les rendre légitimes et utiles pour les gestionnaires.

Il est primordial que **les mesures à déclencher en cas de situation alarmante sur une ressource aient été coconstruites** préalablement avec tout le secteur professionnel, les scientifiques et les gestionnaires. Ceci permet de mener une élaboration approfondie et robuste des mesures de gestion d'urgence, et garantit une réaction coordonnée, consensuelle, et rapide le moment venu.

L'ensemble des éléments détaillés présentés par les Territoires du Nord d'Australie peuvent être retrouvés dans les supports de présentation disponibles par ailleurs.



Ci-dessus : Will Bowman est chargé de programme des pêches en milieu naturel à la division pêche des Territoires du Nord en Australie. © V.YAKOBO@CPS

Perspectives

- Mettre en place des actions de communication et de sensibilisation à deux niveaux :
 - Après des pêcheurs non-professionnels pour mieux expliquer les mesures en place et évoluer progressivement vers des systèmes numériques de déclaration volontaire des captures en soutien à la gestion,
 - Après des pêcheurs professionnels, puisque leur appropriation des raisons pour lesquelles des mesures de gestion ont été instaurées constitue le meilleur moyen de s'assurer que celles-ci soient bien appliquées ;
- Améliorer la qualité des données déclaratives à travers l'amélioration des fiches de pêche (cf annexe 13 ; déjà en cours et largement engagé avec le soutien des OPC en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna), et leur acquisition numérique. Mais surtout à travers l'ensemble des dispositifs permettant d'en déployer et/ou améliorer le rendu (sensibilisation des pêcheurs à leur utilité, notamment en lien avec les gestionnaires) et l'analyse (dispositifs de collecte, de saisie, et d'analyse, notamment en lien avec les OPC) ;
- S'appuyer davantage sur les données « connexes » non spécifiquement halieutiques telles que des études de consommation, des flux commerciaux domestiques, etc. pour compléter le panel des données et des indicateurs possibles au service des décisions de gestion ;
- En lien avec l'évocation fréquente de cette thématique au cours de l'atelier : intégrer la question des effets du changement climatique sur les ressources et les activités de pêche dans la manière dont sont envisagées les grandes orientations de gestion à moyen et long terme ;
- Développer l'utilisation d'indicateurs simples permettant de surveiller l'activité ou la ressource avec des seuils d'alerte décidés en concertation, en appliquant un principe de précaution. Remarque : si des évaluations approfondies des stocks ou la collecte de données pour alimenter des indicateurs complexes peuvent être réalisées par ailleurs, cela ne constitue pas une condition essentielle pour instaurer une gestion basée sur les données disponibles.

Pistes de coopération régionale

- Partager les expériences entre territoires sur la question des aires marines protégées. La Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna se sont montrés particulièrement intéressés par les ZPR/Rahui mises en œuvre en Polynésie française. La spécificité relative aux cultures, coutumes, ressources, pratiques locales, etc. rendrait une réplique brute peu opportune mais ces dispositifs peuvent fournir une source d'inspiration pour les deux autres territoires. Ceci permettrait notamment de coopérer sur les outils associés à ces dispositifs qui peuvent être davantage transposables. Par exemple : outils de communication, d'animation, de suivi et collecte des données, boîte à outils réglementaires et juridiques, etc. ;
- Instaurer des échanges techniques et des partages d'expérience sur la performance des indicateurs, la définition des seuils et des mesures de gestion entre les services des pêches des trois PTOM et le service des pêches des Territoires du Nord. Will Bowman a exprimé sa motivation et son ouverture volontaire à ce type d'échanges avec les territoires insulaires de la région, que son service pratique déjà avec d'autres états australiens, notamment le Queensland.

5. FICHES SESSIONS | AXE STRATEGIE

5.1. Session Stratégie

Axe stratégie

🎯 L'objectif de cette session était de porter à connaissance des PTOM les travaux effectués relatifs à la mise en place de plans d'actions partagés ou de stratégies de développement de la pêche côtière durable, au-delà du cadre du projet PROTEGE.

Format : 🗣️ Session plénière

Référence aux actions du plan de mise en œuvre : 6C.1

Acteurs de référence :

- Denis Labiau, responsable du pôle pêche, CAP-NC – NC
- Mickaël Lercari, ingénieur pêche et environnement, SPNMCP/GNC – NC
- Alexandra Grand, chargée de mission CIV pêche lagonaire, DRM – PF
- Gabriel Sao Chan Cheong, chef de cellule CGP, DRM – PF
- Bruno Mugneret, chef du service de la pêche, DSA – WF
- Herman Tufele, technicien pêche de Futuna, DSA – WF

Documents disponibles :

- PPT « Stratégies pêches côtières des PTOM – NC »
Intervenant : Denis Labiau, responsable du pôle pêche, CAP-NC – NC
- PPT « Stratégie de la pêche récifo-lagonaire de Polynésie française »
Intervenants : Alexandra Grand, chargée de mission CIV pêche lagonaire, DRM – PF / Gabriel Sao Chan Cheong, chef de cellule CGP, DRM – PF
- PPT « Stratégies pêches côtières des PTOM îles Wallis et Futuna »
Intervenant : Bruno Mugneret, chef du service de la pêche, DSA – WF

Réussites et avancées majeures

PROTEGE a joué un rôle d'accélérateur dans l'élaboration des schémas directeurs des pêches côtières dans les trois territoires. En Nouvelle-Calédonie, les Assises de la pêche professionnelle, organisées en novembre 2022 par la CAP-NC et le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ont marqué une étape majeure. À Wallis-et-Futuna, le concept « d'atelier du pêcheur » a été développé afin de fournir des services et d'encourager la structuration de la filière et sa professionnalisation. Cela a notamment permis le recrutement de pêcheurs professionnels parmi les pêcheurs non-professionnels. En Polynésie française, le schéma directeur et la politique sectorielle sont actuellement en phase de construction.

L'ensemble des éléments stratégiques détaillés présentés par chaque territoire peuvent être retrouvés dans les supports de présentation disponibles par ailleurs.

Défis à relever

Les défis à relever comprennent en premier lieu l'extension des initiatives PROTEGE et leur intégration dans les schémas directeurs et feuilles de route des territoires, notamment les actions menées par les OPC et l'Atelier du pêcheur à Wallis-et-Futuna (cf session 3 ci-dessus). Ensuite, il est apparu pertinent d'intégrer les

enjeux d'adaptation au changement climatique au niveau stratégique dans ces schémas directeurs et feuilles de route (cf session 6 ci-dessus). Enfin, la stratégie de collecte de données pour évaluer l'état des stocks, mobilisant des méthodes diverses et complémentaires, devrait aussi être intégrée à ce niveau (cf session 5 ci-dessus).

Perspectives

- La diffusion de la feuille de route élaborée lors des Assises de la pêche professionnelle en Nouvelle-Calédonie fin 2023 et sa déclinaison au niveau provincial courant 2024 ;
- La finalisation et la diffusion du schéma directeur et de la politique sectorielle en Polynésie française courant 2024 ;
- L'adoption par l'Assemblée Territoriale de la politique quinquennale de développement durable de la pêche et de démarrage de l'aquaculture 2024-2028 et sa mise en œuvre à Wallis-et-Futuna

Pistes de coopération régionale

- Renforcer la dynamique inter-PTOM de mise en place et suivi de la mise en œuvre de schémas directeurs via des échanges réguliers. Un acteur pré-identifié lors de l'atelier pour le portage est la CAP-NC ;
- Partager les documents de préfiguration des schémas directeurs et feuilles de route entre les PTOM ;
- Identifier les objectifs communs dans les documents cadres des territoires, ce qui est un prérequis au montage de projets communs ;
- Vérifier collectivement et renforcer l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique dans les stratégies des PTOM.

5.2. Session Systèmes alimentaires / Kiwa

Axe stratégie

🎯 L'objectif de cette session était d'apporter des éléments relatifs aux instruments de financement pouvant être mobilisés par les territoires pour poursuivre les actions suite au programme PROTEGE, en complément des moyens des collectivités locales.

Format : 🗣️ Session plénière

Acteurs de référence :

- Clément Gandet, coordonnateur agriculture et foresterie du projet PROTEGE, CPS – NC
- Florence Frere, chargée d'études, FINC – NC
- Armelle Angelini, responsable du service études et projets, CMA – NC
- Pauline Meurlay, responsable du pôle développement durable, CAP-NC – NC
- Denis Labiau, responsable du pôle pêche, CAP-NC – NC
- Charles Vuillod, manager de Pacific food lab – NC
- Herenui TERIIEROOITERAI, responsable du département restauration scolaire, SPCPF – PF
- Ludovic Branlant, Conseiller en Intégration des SFN, CPS – NC

Documents disponibles :

- PPT « Bilan de l'atelier sur la durabilité des systèmes alimentaires »
Intervenants : Clément Gandet, coordonnateur agriculture & foresterie PROTEGE, CPS – NC / Matthieu Juncker, coordonnateur pêche côtière & aquaculture PROTEGE, CPS – NC
- PPT « Opportunité de financement pour les Solutions fondées sur la Nature (SFN) »
Intervenant : Ludovic Branlant, conseiller en intégration des SFN, CPS – NC

Points clés à retenir

Les PTOM peuvent élargir à plusieurs types de fonds régionaux, ce qui implique de mobiliser des projets communs. Ces fonds sont une opportunité d'accélérer la mise en œuvre des politiques territoriales. Ils sont complémentaires à l'intégration des actions aux politiques publiques locales, aux fonds de recherche, etc.

La session a permis d'éclairer les grands enjeux et thématiques des systèmes alimentaires, objet du prochain instrument de financement européen, présentées de la manière suivante lors de l'atelier :

- Couvrir les besoins des océaniens avec des produits locaux ;
- Des habitudes alimentaires basées sur de fortes traditions culturelles qui renforcent la résilience des océaniens ;
- Vers la réduction de l'impact environnemental des océaniens à travers leur alimentation ;
- Renforcer la performance des filières agro-alimentaires et les rendre équitables ;
- Renforcer la résilience des acteurs océaniens de l'alimentation face aux vulnérabilités et aux chocs.

L'ensemble des éléments détaillés présentés peuvent être retrouvés dans les supports de présentation disponibles par ailleurs.

Perspectives

Une synthèse des fonds évoqués lors de l'atelier est présentée ci-dessous.

Fonds Bailleurs Thématiques, budget, durée des projets	Calendrier
<p><u>Programme indicatif interannuel (PIP)</u> UE Thématique : systèmes alimentaires 36 M€ 5 ans</p>	<p>Mai 2024 : dépôt du draft du programme d'actions A partir de mi 2025 : disponibilité des fonds</p>
<p>Projets intra-régionaux UE 15 M€ soit environ 1,3 M€ par territoire 5 ans</p>	<p>T1 2024 : prochain appel à projet régional 2025 : démarrage des projets</p>
<p><u>Kiwa</u> – régional AFD Thématique : biodiversité, SFN 75 M€ 3 ans</p>	<p>T1 2024 : prochain appel à projet régional 2025 : démarrage des projets ✅ ASSISTANCE TECHNIQUE (secrétariat Kiwa)</p>
<p><u>BestLife 2023</u> IUNC-OFB Thématique : biodiversité 15 M€ pour les territoires français</p>	<p>Janv. 2024 : dépôt des notes de concept</p>

Remarques : Les informations présentées relatives aux fonds européens et AFD ont été apportées par des intervenants gestionnaires de ces fonds lors de l'atelier en novembre 2023 et ont pu évoluer depuis ; En complément, le Fonds vert de l'État est aussi une opportunité de financement possible.

Pistes de coopération régionale

- Préciser les besoins communs dans les stratégies des PTOM (cf. session 9 ci-dessus). Au vu du calendrier, il est recommandé de se baser dans un premier temps sur les résultats de la session sur les OPC (cf. session 3 ci-dessus) ;
- Travailler sur l'intégration des actions des OPC dans les thématiques ciblées par les fonds. Il est recommandé de solliciter l'assistance technique de Kiwa pour cette phase dans un premier temps, puis de reproduire l'exercice sur le PIP ;
- Rédiger les grandes lignes d'un préprojet régional partagé, selon le retour des bailleurs, pour se préparer à répondre aux appels à projets ;
- Répondre aux appels à projet à partir de 2024-2025.

6. FICHES SESSIONS | AXE TRANSVERSAL

6.1. Session Changement climatique | EXPERT

Axe Transversal

🎯 L'objectif de cette session était d'approfondir entre autres les points suivants :

- L'intégration de l'impact du changement climatique sur les ressources halieutiques et leurs dynamiques biologiques/écologiques ;
- L'anticipation des répercussions du changement climatique sur la conduite des activités de pêche et gestion de l'environnement, dans les plans d'actions des gestionnaires, dans les prochains programmes.

De plus, une conférence grand public a été dispensée en marge de cette session.

Format : 🗣️ Session plénière | 👥 Travaux en groupes ou participatifs

Acteurs de référence :

- Christophe Eugène Menkes, coordonnateur scientifique du projet CLIPSSA, climatologue, UMR entropie, IRD – NC
- Takeshi Izumo, chercheur, UMR Ecosystèmes insulaires océaniques, IRD – PF
- Gilles Perret, directeur de la direction interrégionale de Météo-France en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna – NC
- Alexandre Peltier, météorologiste, responsable de la division climat, direction interrégionale de Météo-France en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna – NC
- Sophie Martinoni-Lapierre, directrice de la direction interrégionale de Météo-France pour la Polynésie française – PF
- Victoire Laurent, météorologiste, responsable du service d'études et de climatologie de la direction interrégionale de Météo-France pour la Polynésie française – PF
- Hervé Jourdan, chercheur à l'IRD – NC
- Anne-Claire Goarant, responsable de projets au sein du programme Durabilité environnementale et changement climatique de la CPS – NC
- Jérôme Aucan, responsable du Centre des sciences océaniques, CPS
- Ludovic Branlant, conseiller en intégration des SFN, CPS – NC
- Myriam Vendé-Leclerc, coordinatrice de l'Observatoire du littoral (OBLIC) – NC

Documents disponibles :

- Vidéo de Johanna Johnson *et al.* sur la mise à jour de l'ouvrage « Impact du changement climatique sur les écosystèmes marins du Pacifique »
- PPT « Les défis de l'adaptation au changement climatique dans les petites îles tropicales »
Intervenante : Virginie Duvat, professeure de géographie à La Rochelle université, membre senior de l'Institut universitaire de France, autrice principale du 6^{ème} rapport du GIEC, chapitre Petites îles
- PPT Conférence et replay vidéo sur la chaîne Calédonia (à venir) « Comment s'adapter aux impacts du changement climatique sur le littoral ? »
Conférencière : Virginie Duvat, *idem*

Point de vigilance

Le programme PROTEGE a permis d'engager une réflexion sur le changement climatique dans les territoires, bien que cette thématique n'ait pas constitué une composante majeure des actions relatives à la pêche côtière. Il a permis de financer des actions sur le volet connaissance principalement. L'ATERPECHE a mis un accent fort sur le changement climatique, avec la participation de Virginie Duvat, Professeure de géographie et auteure principale du chapitre Petites îles du 6^{ème} rapport du GIEC. Il a permis d'apporter de nouvelles connaissances sur le sujet, et de partager la nécessité d'intégrer la composante changement climatique dans tous les futurs projets de développement durable de la pêche côtière, ce que le présent rapport a vocation à souligner et relayer.



Ci-dessus : Virginie Duvat, professeure de géographie à La Rochelle université, membre senior de l'Institut universitaire de France, autrice principale du 6^{ème} rapport du GIEC, chapitre Petites îles

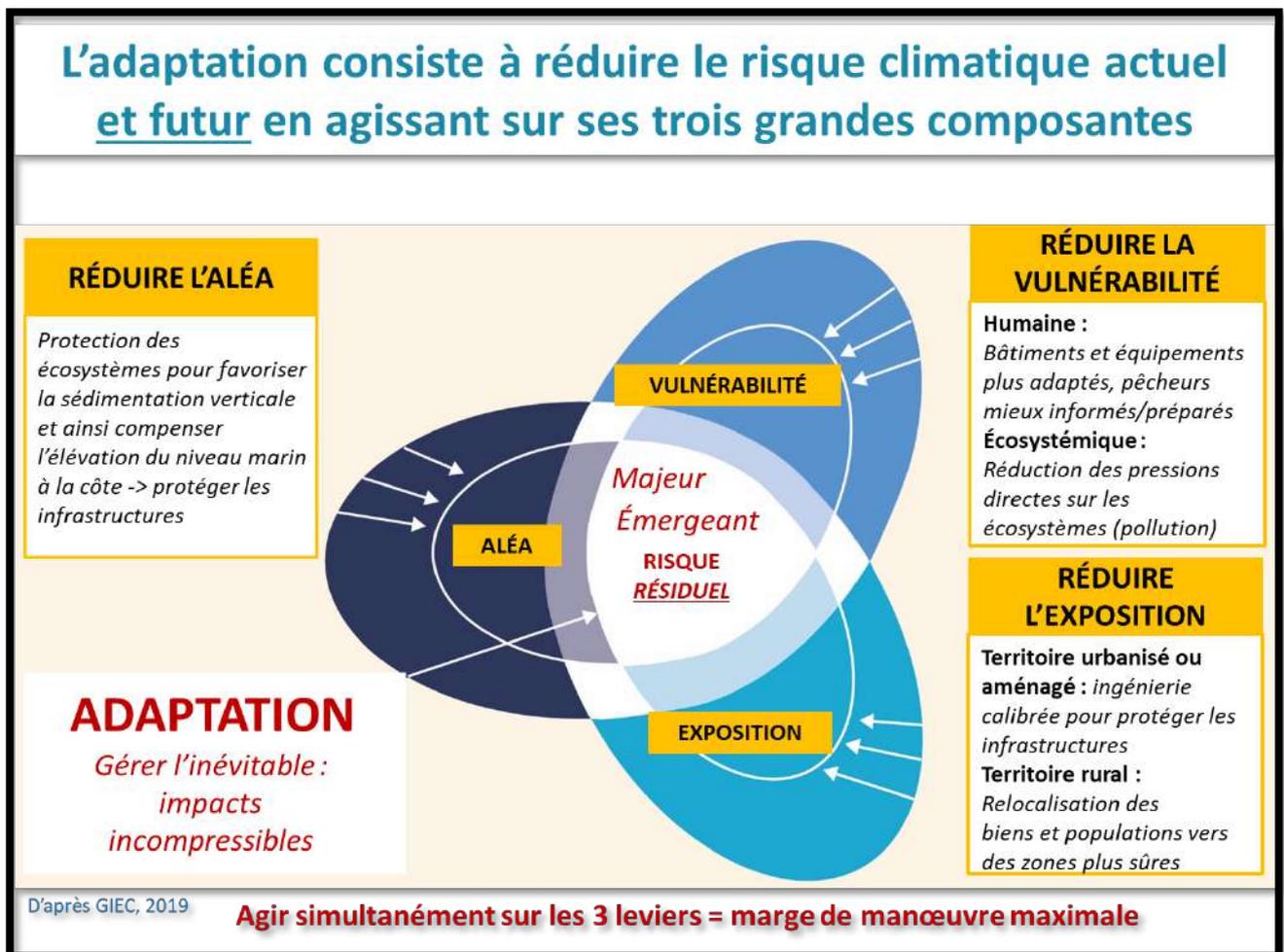
© V.YAKOBO@CPS

Points clés à retenir

La **mise à jour d'un ouvrage de référence** paru en 2011 est en cours, et sera publiée en 2024 : « Impact du changement climatique sur les écosystèmes marins du Pacifique », par Johanna Johnson *et al.* Les résultats préliminaires signalent une baisse de 3% des récifs en 2017, principalement due au blanchissement des coraux. Cela signifie un déclin en cascade des habitats, des invertébrés et des poissons. Les cyclones ont également endommagé les récifs, et les projections indiquent une augmentation prévue des événements climatiques extrêmes, une élévation du niveau de la mer et une érosion du littoral notamment. On s'attend à ce que tous les pays du Pacifique constatent ces effets d'ici 2050, et à une diminution de la capacité des récifs à se régénérer.

Trois concepts essentiels relatifs au changement climatique ont été retenus, issus des interventions de Virginie Duvat. Tout d'abord, le concept de **composantes du risque (1)**. Les trois principales composantes du risque sur lesquelles il est nécessaire d'agir et des exemples d'action citées lors de l'atelier sont présentées ci-dessous.

- L'aléa, ou phénomène naturel plus ou moins probable, peut être réduit par des actions de plantation de mangroves, dans le cas de l'aléa « élévation du niveau de la mer » par exemple ;
- L'exposition, ou ensemble des populations, milieux et activités qui peuvent être affectés par les aléas climatiques, peut être réduite par des actions de relocalisation d'habitats à l'intérieur des terres par exemple ;
- La vulnérabilité, ou fragilité face à un aléa, peut être réduite par des actions d'information, de formation et de préparation des pêcheurs aux impacts du changement climatique par exemple.



Ci-dessus : Diapositive extraite de la présentation PPT de Virginie Duvat relative à la notion de composantes du risque (cf. présentation complète).

Le renforcement de ces composantes du risque permet d'en faire des **conditions favorisantes (2)**. Elles peuvent toucher des thématiques comme la gouvernance, le financement, la connaissance, l'acceptabilité sociale, etc.

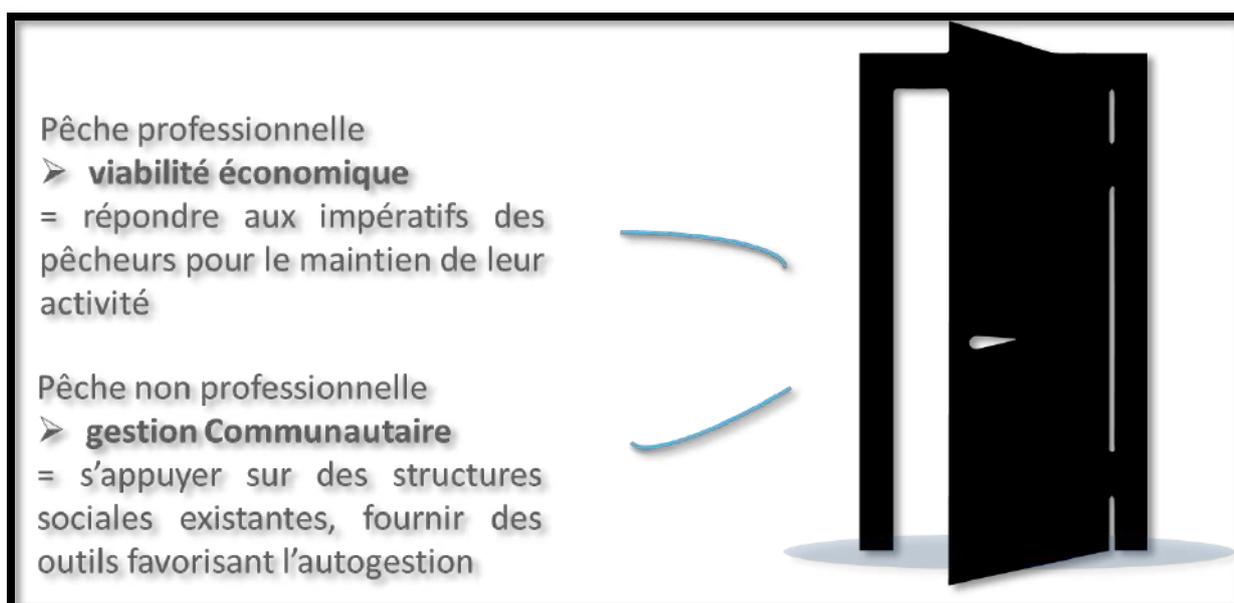
Enfin, le concept de **limites souples (3)** suggère que les limites liées aux considérations financières, humaines, institutionnelles, d'acceptabilité sociale, etc., soient des frontières flexibles, repoussables sous réserve de la mise en place de mesures d'adaptation appropriées.

Par ailleurs, un enseignement clé de cette session était **la nécessité de produire des chaînes d'impact à l'échelle 2050-2070-2100**, permettant la prise en compte des défis du changement climatique dans les politiques de gestion des pêches. Les exemples de blanchissement de coraux et de bénitiers, de mortalités massives de poissons en saison chaude extrême, etc., montrent que les pêcheurs vont devoir intégrer rapidement le paramètre changement climatique pour développer des projets de pêche durable adaptés.

Face à ce constat, **l'évaluation des efforts déployés** doit être réalisée : est-on sur la voie de l'adaptation ou de la maladaptation ? Par exemple, la mise en place d'infrastructures limitant l'érosion du trait de côte peut renforcer le sentiment de sécurité à court terme, l'installation de nouvelles activités et donc l'exposition à moyen terme. Sur cette base, des **trajectoires d'adaptation** peuvent être dessinées à horizon 2050-2070-2100, en fonction de l'acceptabilité du risque, du futur désirable, du portefeuille de solutions disponibles et des chemins possibles. Il a été souligné que plus l'engagement dans ces trajectoires d'adaptation est précoce, plus la capacité d'action et d'adaptation est grande.

Deux nouvelles approches pour l'acceptabilité sociale des mesures d'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique ont été identifiées lors de cette session. D'une part, **l'entrée par la viabilité économique (1)** en ce qui concerne la pêche professionnelle. L'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique doit répondre aux impératifs et préoccupations immédiates des pêcheurs pour le maintien de leur activité. En effet, s'il n'y a plus d'activité professionnelle, la question de son adaptation ne se pose plus. Il s'agit notamment de travailler sur l'acceptabilité des mesures d'adaptation en mettant en avant leur rôle dans la durabilité économique de la filière, par exemple : prendre en compte des migrations de certaines espèces dues au changement climatique pour anticiper d'éventuels changements d'activité pour les pêcheurs, opter pour des sources d'énergie plus économiques et moins dommageables, etc.

D'autre part, l'entrée par la **gestion communautaire (2)** en ce qui concerne une partie de la pêche non-professionnelle. En effet, le cadre posé via des structures sociales existantes, dans le contexte océanien, est parfois plus efficace, plus rapide, légitime et respecté que le cadre administratif. Il s'agira alors de fournir des outils favorisant l'autogestion communautaire.



Ci-dessus : Identification de nouvelles approches pour l'acceptabilité sociale des mesures d'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique.

Intégrer l'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique implique de relever des défis complexes liés à l'articulation de paradoxes. Il s'agit notamment :

- **De synchroniser les enjeux à court terme avec les actions visant les enjeux à long terme** (2050, 2070, 2100) ;
- **De concilier les spécificités micro-locales avec des objectifs communs** à l'échelle macroscopique (pays, régional, international...);
- **De considérer l'interdépendance des enjeux** entre la pêche côtière, le trait de côte, l'érosion, etc. ;
- **D'harmoniser les connaissances scientifiques avec les savoirs locaux**, de faire dialoguer ces deux milieux en visant un enrichissement mutuel des connaissances : intégration des savoirs locaux à la science, communication des apprentissages et connaissances de la science vers les communautés locales par exemple.

Les facteurs de réussite de cette démarche comprennent donc **l'intégration de la société civile**, le décloisonnement des thématiques avec la mise en place de **politiques d'adaptation intégrées trans-sectorielles et trans-échelles**.

L'activité économique des pêcheurs sera parmi les premières impactées par le changement climatique. Il est nécessaire de les informer de ces impacts sur leurs métiers, et de les intégrer à la conception et à la mise en œuvre de projets d'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique.

L'ensemble des éléments détaillés présentés par les territoires peuvent être retrouvés dans les supports de présentation disponibles par ailleurs et dans la synthèse des travaux en groupes en annexe 9.



Ci-dessus : Les quatre groupes de travail sur le changement climatique. © V.YAKOBO@CPS

Perspectives

- En matière de structuration et de documentation initiale de la thématique :
 - Transmettre les résultats de l'ATERPECHE pour alimenter les réflexions sur le Plan climat pays en Nouvelle-Calédonie,
 - Produire des chaînes d'impact à l'échelle 2050-2070-2100 allant jusqu'aux impacts du changement climatique sur les activités de pêche,
 - Produire des documents de références des impacts du changement climatique adaptés au contexte océanien,
 - Documenter l'autogestion existante et valoriser les pratiques locales d'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique,
 - Intégrer les enjeux du changement climatique dans les documents de planification stratégique tels que les schémas directeurs des pêches des PTOM ;
- En matière d'actions à déployer :
 - Renforcer le continuum recherche-expérimentation-transfert, accentuer l'ancrage sur le terrain des projets de recherche en cours pour informer les pêcheurs des impacts prévisionnels (CLIPSSA, PACPATH, FUTURISKS, etc.),
 - Coconstruire des trajectoires d'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique avec les pêcheurs,
 - Mettre en place une communication stratégique des impacts du changement climatique sur les activités de pêche pour que les pêcheurs puissent anticiper et adapter leur métier,
 - Coconstruire un outil d'évaluation de la vulnérabilité du secteur de la pêche,
 - Produire et fournir des outils d'autogestion communautaire des mesures d'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique ;
- En termes d'intégration aux programmes et politiques publiques :
 - Intégrer aux projets des indicateurs d'évaluation stratégiques clés que l'on pourrait suivre à l'avenir pour mesurer l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique ;
- Évaluer les efforts déployés par les politiques publiques pour l'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique.

Pistes de coopération régionale

- Avoir une réflexion commune pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans les plans stratégiques des PTOM. Acteur préidentifié pour le portage lors de l'atelier : CAP-NC ;
- Monter un projet régional mobilisant des méthodes et ressources communes pour mettre en œuvre les perspectives décrites ci-dessus via les observatoires notamment, mais pas uniquement ;
- S'inspirer de la Nouvelle-Zélande pour la co-construction de trajectoires d'adaptation réussies.

6.2. Session Communication stratégique

Axe Transversal

🎯 L'objectif de cette session était d'approfondir entre autres les points suivants :

- La communication stratégique comme outil au service des gestionnaires ;
- La méthode à déployer pour communiquer de manière stratégique : cibles, messages, etc. ;
- L'adaptation à une cible de communication constituée de pêcheurs professionnels et non-professionnels pour mieux atteindre ses objectifs de gestion.

Format : 🗣️ Session plénière | 👥 Travaux en groupes ou participatifs

Référence aux actions du plan de mise en œuvre : 6A.1.4 et 6B.3

Acteurs de référence :

- Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF
- Hugo Nguyen, agent d'information et de sensibilisation, FAME, CPS – NC
- Angèle Armando, chargée de communication PROTEGE, CPS – NC
- Céline Muron, chargée d'information et de sensibilisation, FAME, CPS – NC
- Watisoni Lalavanua, Agent de gestion des pêches communautaires, FAME, CPS – NC

Documents disponibles :

- PPT « Construction d'un plan de communication stratégique de A à Z »
Intervenants : Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture, DSA / Hugo N'guyen, agent d'information et de sensibilisation, FAME, CPS
- Site PROTEGE : <https://protege.spc.int/fr>
- Playlist PROTEGE et Histoires de pêcheurs sur Youtube : <https://www.youtube.com/@spcnc1/>
- Plate-forme Echos de l'Océanie dédiée à la gestion communautaire : <https://cbfm.spc.int/>
- Site FAME (SPC) : <https://fame1.spc.int/fr>

Points clés à retenir

Le changement de paradigme lié à la communication stratégique représente une évolution significative dans la manière dont les organisations, entreprises ou institutions communiquent avec leur public. Cela implique un passage d'une communication traditionnelle, souvent unilatérale et axée sur la transmission d'informations, à **une approche plus interactive, participative et orientée vers les relations.**



Ci-dessus : Les quatre piliers de la communication stratégique. Extrait de la présentation PPT de la CPS.

L'approche stratégique de la communication peut être déclinée en six composantes : audience, barrières, comportement, messages, stratégie, suivi et évaluation. L'ensemble des éléments détaillés peuvent être retrouvés dans les supports de présentation disponibles par ailleurs et dans l'annexe 10.

En termes de méthode, les actions menées dans le cadre de PROTEGE à Wallis-et-Futuna étaient un cas d'école. Pour répondre à la question : « Comment promouvoir des pratiques de pêche durable alors que cela n'est pas perçu comme une priorité par la majorité ? », la DSA a mis en place une série d'actions préparatoires permettant de définir une stratégie de communication stratégique : formation à l'animation participative, enquêtes de perception, ateliers participatifs. La stratégie retenue a été déployée de manière progressive sur deux ans, avec trois étapes clés : (i) Fédérer et partager la culture de la mer, (ii) Favoriser le débat et (iii) Promouvoir les bonnes pratiques. Cette campagne de communication a été suivie et évaluée : en deux ans, plus d'un tiers des personnes interrogées ont modifié leurs pratiques de pêche et/ou leurs habitudes de consommation, dont près de la moitié grâce à cette campagne.

Perspectives

- Mettre en place une communication stratégique des impacts du changement climatique sur les activités de pêche pour que les pêcheurs puissent anticiper et adapter leur métier :
 - Faire une synthèse des connaissances des impacts du changement climatique sur les activités de pêche. Remarque : Ce travail a été fait pour l'agriculture par la CAP-NC via le magazine La Calédonie Agricole n°182, édition de décembre 2021,
 - Provoquer un dialogue collectivités/pêcheurs sur les impacts observés et projetés, et sur les solutions pouvant être apportées ;
- Mettre en place un Comité des pêches pour poursuivre les initiatives de sensibilisation et de communication à Wallis-et-Futuna, et répliquer la communication stratégique mise en place à Wallis sur l'île de Futuna ;
- Renforcer les capacités des gestionnaires et des OPC en mettant en place des plans de communication stratégique intégrant les points clés à retenir (cf. ci-dessus).

Pistes de coopération régionale

- Monter un projet inter-PTOM de renforcement des capacités des Observatoires intégrant des plans de communication stratégique (cf. 5.3 ci-dessous).



Ci-contre : Interventions de Baptiste Jaugeon, animateur pêches côtières et aquaculture PROTEGE à WF (à gauche) et Hugo Nguyen, agent d'information et de sensibilisation FAME/CPS (à droite).

© V.YAKOBO@CPS

6.3. Session Priorités communes & coopération PTOM

Axe Transversal

🎯 L'objectif de cette session était d'identifier des thématiques et des besoins communs entre les PTOM relatifs à la pêche côtière, afin de dessiner les contours de futurs projets régionaux et de bénéficier d'opportunités de financement, en renforcement des moyens des territoires pour atteindre leurs objectifs.

Format : 👥 Travaux en groupes ou participatifs

Points clés à retenir

Quatre idées fortes ont été partagées dans plusieurs groupes de travail lors des ateliers relatifs aux priorités communes et à la coopération entre PTOM :

- Renforcement des capacités et la mise en réseau des OPC au service de la gestion et de l'adaptation au changement climatique ;
- Gestion participative des ressources marines ;
- Développement de compétences locales par le recrutement et la formation ;
- Valorisation et transformation des produits, coproduits et déchets de la pêche.

Elles sont présentées ci-dessous, suivies de l'ensemble des propositions de coopération ayant émergé lors de l'atelier.

Point de vigilance

Attention toutefois, il s'agit ici de résultats de 40 minutes de discussion entre les personnes présentes, permettant de commencer à diagnostiquer les potentielles actions. A ce stade, ces pistes d'action restent à être priorisées et portées pour monter des projets communs. Les acteurs identifiés dans ce rapport pour le portage ont été suggérés lors de l'atelier comme leader des thématiques citées dans les prochaines semaines et mois, dans la phase préliminaire de montage de projets. De la même manière, les fonds préidentifiés sont des suggestions d'outils de financement non exhaustifs et non validés collégalement.

Pistes de collaboration sur la gestion participative des ressources marines

Actions citées pouvant être mises en place :

- Bénéficier de retours d'expérience entre les PTOM, notamment de Wallis-et-Futuna sur la mise en place d'aires marines protégées et de la Polynésie française pour la gouvernance des ZPR ;
- Renforcer les aires marines protégées, réserves coutumières, ZPR, etc. ;
- Intégrer un volet communication stratégique : sensibilisation, information, amélioration de la communication stratégique ;
- Organiser des missions inter-PTOM avec des gestionnaires au plus haut niveau politique et des décideurs ;
- Intégrer les pays tiers dans les initiatives ci-dessus ;
- Développer la cogestion avec/pour impliquer les professionnels.

Fonds préidentifiés :

Kiwa

Acteurs préidentifiés pour le portage :

Gestionnaires avec assistance Kiwa au montage du projet

Référence au rapport :

Partie 4.2

Pistes de collaboration sur le renforcement des capacités et mise en réseau des observatoires au service de la gestion de de l'adaptation au changement climatique

Intérêts cités d'un projet commun :

- Bénéficier de retours d'expérience de méthodes qui ont fonctionné et été mises en place dans les autres territoires. Exemple cité : la mise en place de bornes pour déclarer de manière anonyme sa pêche ;
- Formation inter-PTOM, montée en compétences selon les besoins : méthodes, protocoles.

Actions citées pouvant être mises en place :

- Mettre en place un observatoire des pêches en Polynésie française dans la continuité des actions PROTEGE en Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna ;
- Fournir des informations pour éclairer des mesures de gestion à différentes échelles, mettre en cohérence les mesures de gestion tout en maintenant des déclinaisons locales selon les contextes ;
- Mettre en place des groupes de travail thématiques inter-PTOM ;
- Échanger sur les modalités d'une meilleure intégration de la pêche non-professionnelle ;
- Mettre en place des indicateurs communs, uniformisés, comparables et répliquables, et identifier des seuils de gestion ;
- Développer des outils numériques communs notamment pour la collecte et l'analyse de données ;
- Bénéficier d'un appui juridique mutualisé pour mettre en place une boîte à outils réglementaires ;
- Intégrer un volet communication stratégique, informer, sensibiliser en transversal, évaluer les besoins des acteurs et y répondre ;
- Mettre en réseau les observatoires des PTOM avec les pays tiers de la zone Pacifique. Remarques : L'application Ikasavea a été développée pour collecter les données dans les pays tiers ; Un projet de renforcement des capacités à l'analyse/interprétation des données pour arriver à produire des indicateurs est en cours à Fidji et aux Salomon.

Besoins cités :

- Ressources humaines en animation, enjeu de maintien des compétences de PROTEGE ;
- Se réunir pour évaluer les niveaux de faisabilité dans les prochains mois.

Pistes de collaboration sur le développement de compétences locales par le recrutement et la formation

Le constat formulé était le suivant : l'absence de formation maritime initiale dans les PTOM est un défi difficile à surmonter en raison des implications liées à la création d'infrastructures suffisantes (ex. : lycées, etc.).

La proposition phare ayant émergé était de mettre l'accent sur la jeunesse en créant des postes de service civique inter-PTOM, avec un double objectif : d'une

Fonds préidentifiés :

Kiwa / PIP / UE intra-régional

Acteurs préidentifiés pour le portage :

ADECAL Technopole/
CAP-NC avec assistance Kiwa au montage du projet en concertation avec les gestionnaires des PTOM

Référence au rapport :

Partie 2.1

Fonds préidentifiés :

internes / PIP / UE intra-régional

part, permettre à des jeunes océaniens de monter en compétence dans le secteur de la pêche alors qu'ils n'ont pas de formation initiale sur cette thématique. D'autre part, offrir des perspectives d'emploi aux jeunes formés dans leur région respective. L'ouverture aux autres pays permettrait d'élargir le champ d'opportunités tout en répondant aux besoins des territoires. Ce serait particulièrement le cas pour Wallis-et-Futuna où il y a peu d'opportunités de postes pérennes sur ce sujet. La mise en œuvre de cette action nécessiterait une étude de faisabilité, incluant :

- Le type de contrats auxquels peuvent émerger les différentes structures des PTOM : CVD à la DRM, VSC au sein des collectivités de la Nouvelle-Calédonie ou à la CAP-NC, etc. ;
- L'établissement de conventions ;
- L'organisation du travail et de la diffusion des informations : mise en place de plate-forme de diffusion, etc.

Une proposition annexe discutée était de mettre en place des formations thématiques spécifiques répondant aux besoins des territoires, par exemple sur la tenue des cahiers de pêche. La pertinence de faire le lien avec les pays tiers a été soulignée, et une thématique d'intérêt commun identifiée sur le renforcement des capacités des pêcheurs locaux. Cette proposition pourrait être intégrée dans les travaux des OPC, mis en réseau au niveau régional, via un volet transversal de renforcement, avec le soutien et le portage des gestionnaires.

Pistes de collaboration sur la valorisation et transformation des coproduits de la pêche

Ce préprojet sur la valorisation et la transformation des coproduits, sous-produits et déchets de la pêche s'inscrirait dans une démarche d'adaptation au changement climatique en visant la réduction des importations de produits ayant un impact environnemental, tels que les engrais et les aliments. Il offrirait des débouchés significatifs dans des secteurs clés tels que la fertilisation agricole et l'alimentation animale/aquacole et une maximisation de valeur ajoutée des poissons.

L'idée serait de capitaliser sur le premier socle de connaissances déjà établi en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, mettant à profit de Wallis-et-Futuna des initiatives privées existantes comme la production de compost et de biostimulants à partir de déchets de poisson en Nouvelle-Calédonie, ainsi que les projets visant à créer de la farine à partir de déchets de poisson, etc.

La phase de diagnostic serait essentielle pour éviter des écueils, lors de l'incubation de solutions. Ces solutions devraient être spécifiquement adaptées aux territoires, en identifiant en amont les processus en adéquation avec les débouchés, le marché, les économies d'échelle possibles, et en tenant compte de l'acceptabilité sociale. Remarque : Ce travail a déjà été initié en Nouvelle-Calédonie par la CAP-NC et Valorga.¹

Acteurs préidentifiés pour le portage :

Gestionnaires (province Nord)

Référence au rapport :

Transversal

Fonds préidentifiés :

PIP ou fonds UE intrarégional

Acteurs préidentifiés pour le portage :

Cluster Valorga

Référence au rapport :

Transversal

¹ Voir les fiches techniques et études sur le site de Valorga NC (<https://www.valorga.nc/ressources-etudes/>) et la présentation sur la priorisation des filières de valorisation des matières organiques locales sur le site de la CAP-NC (<https://www.cap-nc.nc/agroecologie-et-climats-insulaires/>)

L'implication des Îles Salomon, avec leur transformation de déchets de poissons en farine pour l'élevage, et de l'Australie, pourrait être pertinente et permettrait d'émarger au fonds UE intrarégional.

Les acteurs clés à impliquer dans cette initiative préidentifiés sont le cluster Valorga, les provinces, l'ADECAL Technopole, la CAP-NC (Nouvelle-Calédonie), la DRM, la DAG, la Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL ; Polynésie française), la Chambre de commerce et d'industrie, des métiers et d'agriculture de Wallis-et-Futuna (CCIMA) et la DSA (Wallis-et-Futuna).

Une première étape pour la mise en œuvre de ce préprojet serait de fédérer l'ensemble de ces acteurs autour de Valorga, sachant que la CAP-NC et la CAPL sont déjà adhérentes du cluster.

Autres pistes d'actions communes entre PTOM :

- Intégrer des échanges entre pêcheurs dans la gestion participative ;
- Évaluer la prise en compte du changement climatique dans les axes de travail communs identifiés ;
- Développer des méthodes d'évaluation de stocks à faible coût pour éclairer davantage le classement nécessaire ou non des espèces à l'annexe II de la CITES, en appui aux gestionnaires ;
- Faciliter l'obtention de l'ACNP pour la ressource pour les espèces relevant de la CITES, en appui aux gestionnaires ;
- Mettre en place une stratégie de communication pour faire évoluer les comportements liés à la pêche et à l'alimentation ;
- Mettre en place une stratégie de communication pour améliorer la collecte de données, comprenant l'animation du réseau de pêcheurs professionnels et non-professionnels, la mise en avant des bons élèves, et la sensibilisation, etc. ;
- Mettre en cohérence la réglementation entre les PTOM, notamment en ce qui concerne la gestion de la CITES pour les holothuries ;
- Transférer le matériel biologique d'holothuries entre les différents territoires ;
- Appuyer les pêcheurs professionnels et non-professionnels via l'amélioration des circuits de commercialisation ;
- S'approprier la plateforme Pacific Data Hub grâce à un animateur chargé de la promotion auprès des publics et s'assurer du bon fonctionnement de la remontée des données dans les PTOM ;
- Développer la coopération entre les chambres consulaires des territoires.

Point de vigilance

La répartition de ces pistes d'action entre les acteurs locaux est une première étape importante à mener. La piste de collaboration entre les PTOM pour créer et/ou renforcer les OPC a été largement discutée et pourrait faire l'objet d'un projet commun. Cependant, les OPC n'ont pas les moyens en l'état de monter et déposer des projets. Pour que la démarche ait une chance d'aboutir, les prochaines étapes doivent être portées par des organisations fortes comme les gestionnaires des PTOM ou la CAP-NC par exemple, dans l'objectif de renforcer les capacités des observatoires à moyen terme, au service de la gestion.

Perspectives

La piste de collaboration entre les trois PTOM sur les OPC ayant été citée par tous les groupes de travail et ayant fait l'objet d'une session complète, une proposition de synthèse en format préprojet est proposée ci-dessous. Elle reprend les éléments de discussion de l'ensemble de l'atelier de manière transversale.

Proposition de titre du préprojet : Réseau régional océanien d'observatoires des pêches côtières (ROOP)

Objectif général : Renforcer l'efficacité, les capacités et la mise en réseau des observatoires au service de la gestion des ressources et de l'adaptation des activités de pêche au changement climatique

Ambition : Partage de méthodes, outils, moyens et ressources au niveau régional, au service de l'animation et de la gestion au niveau territorial et local

Objectifs spécifiques	Actions discutées lors de l'atelier
Renforcer les capacités des pêcheurs et des organisations professionnelles de pêche au service de la gestion des ressources et de l'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Coconstruire des chaînes d'impact du changement climatique jusqu'aux activités de pêche (cf. présentation de Virginie Duvat). Prérequis : vulgariser les enseignements issus de la recherche sur les pêches côtières en contexte océanien, et les travaux d'autres observatoires intégrant des données relatives au changement climatique ; • Appuyer la structuration et l'animation des réseaux de pêcheurs au niveau local : appuyer juridiquement, renforcer la représentativité des organisations professionnelles de pêche, mettre en place des organisations professionnelles de pêche, etc. (nécessaire pour avoir un réseau dynamique) ; • Organiser des échanges locaux, territoriaux et régionaux entre les pêcheurs des organisations professionnelles de pêche existantes et en construction ; • Mettre en place des formations thématiques. <p>Remarque : ces actions relèvent de compétences des gestionnaires, si elles ont été discutées dans le cadre des OPC, leur prise en charge par ces derniers demanderait une délégation des gestionnaires et un financement dédié</p>
Mettre en place un panel de méthodes de collecte et d'analyse de données complémentaires, inclusives et transparentes, au service de la gestion des ressources et des activités de pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter des données selon une approche participatives et coconstruire des indicateurs à bas coût sur la connaissance de la ressource : ateliers, amélioration des fiches de pêche(cf annexe 13), prise en compte des retours et services attendus et utiles aux pêcheurs, etc. ; • Coconstruire des indicateurs sur l'impact du changement climatique sur les activités de pêche. <p>→ Pour ces deux dernières actions, segmenter selon la typologie des pêcheurs : professionnels (entrée économique)/non-professionnels communautaires/autres non-professionnels par exemple, avec un accent fort sur la pêche non-professionnelle pour avoir un impact significatif sur la gestion des ressources. Intégrer la notion de sensibilisation et la méthodologie de communication stratégique (cf exemple Wallis).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire des indicateurs à partir de données de flux existantes ;

- Planifier des études conséquentes d'évaluation de stocks selon les besoins et les ressources ;
- Partager des outils et des méthodes d'analyses de données ;
- Mettre en forme visuellement les analyses de données.

Indicateurs d'impact du projet :

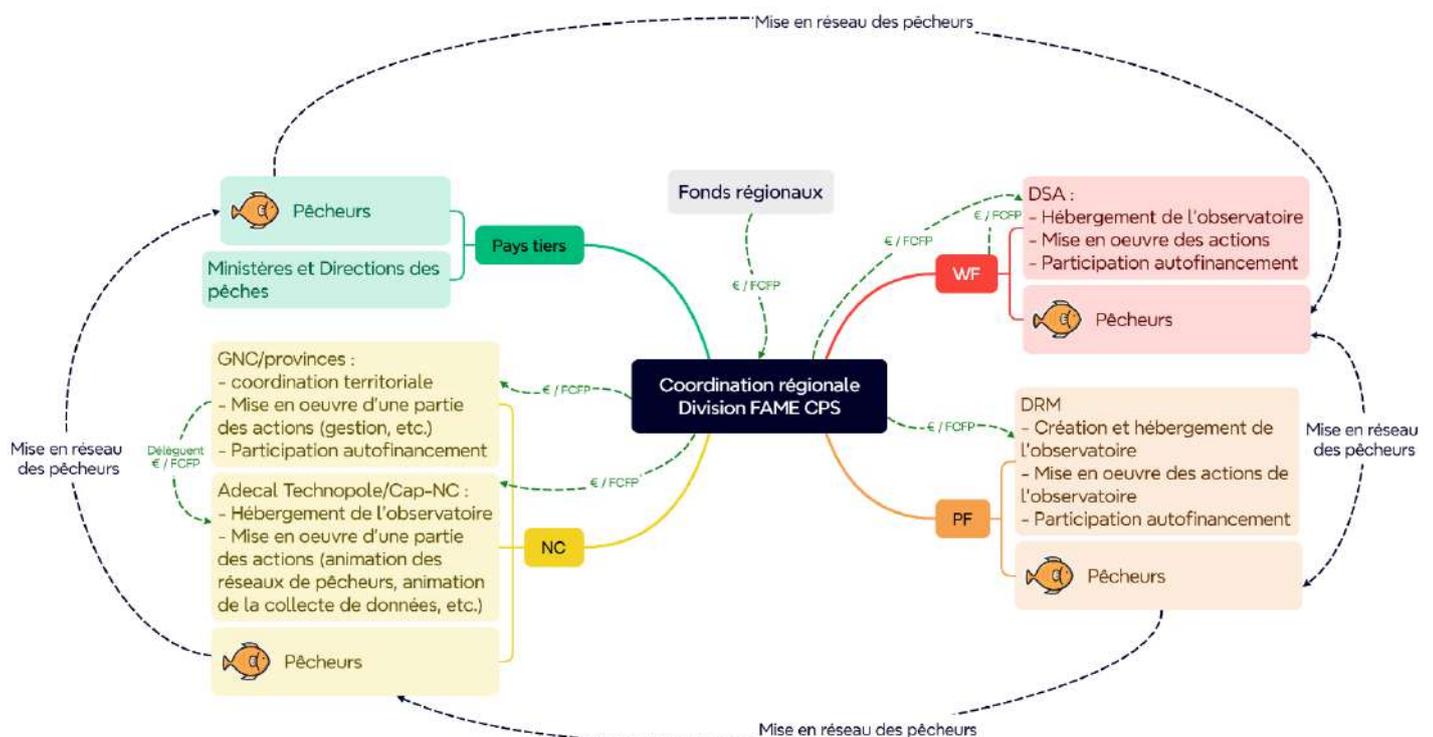
- Sur la ressource ;
- Sur l'adaptation au changement climatique, etc.

Structure de gouvernance préidentifiée en trois niveaux :

La CPS assurerait le portage mettant à profit sa division pêche FAME et ses collaborations avec les pays tiers. Cette approche offrirait l'opportunité de créer des liens entre les pays tiers et les PTOM, d'accéder à certains fonds, et de bénéficier d'un appui à l'ingénierie de projet, tout en favorisant le partage de méthodes au niveau régional.

La mise en œuvre se ferait au niveau local avec la participation au financement des gestionnaires. Dans le cas spécifique de la Nouvelle-Calédonie, une délégation par les provinces a été évoquée pour l'animation des réseaux de pêcheurs et la gestion de la collecte, confiée à l'ADECAL et/ou à la CAP-NC. Une approche similaire pourrait également être envisagée avec les chambres consulaires de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Il est important de noter que la délégation impliquerait un financement.

Enfin, la mise en relation des pêcheurs des territoires permettrait des échanges de pratiques directes et un ancrage sur le terrain.



Prérequis et suites recommandées :

- Vérifier l'intégration des enjeux d'adaptation du secteur de la pêche au changement climatique dans les schémas directeurs et feuilles de route des territoires ;
- Prioriser les actions du préprojet selon les orientations des schémas directeurs et feuilles de route des territoires ;
- Valider la gouvernance du préprojet ;
- Rédiger un préprojet consolidé ;
- Soumettre le préprojet aux bailleurs préidentifiés ;
- Consolider le projet ;
- Répondre aux appels à projets.

7. Clôture et évaluation de l'ATERPECHE

En conclusion, PROTEGE a significativement contribué aux politiques publiques dans le domaine de la pêche côtière. Le programme a été à l'origine de nouveaux projets, tels que les OPC en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, l'atelier du pêcheur à Wallis-et-Futuna, ou encore l'évaluation de la pression de pêche à l'échelle de la Polynésie française. De plus, PROTEGE a agi comme un catalyseur pour des projets en cours, par exemple : les fiches de pêche en Nouvelle-Calédonie, la gestion communautaire dans les PTOM, etc. La flexibilité du financement a été particulièrement appréciée. En effet, cela a permis la saisie d'opportunités, par exemple l'évaluation des stocks d'holothuries à Apataki en Polynésie française, tout en offrant la possibilité d'abandonner des projets devenus moins pertinents au fil de l'avancement du projet, par exemple la surveillance des récifs éloignés de Nouvelle-Calédonie et la valorisation des produits de la mer à Wallis-et-Futuna.

7.1. Les perspectives de progression fortes identifiées

Les perspectives de progression fortes identifiées lors de l'évaluation à chaud révèlent des éléments clés pour la réussite des projets futurs. PROTEGE a mis en lumière ces facteurs, notamment l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique dans le secteur de la pêche côtière, l'amélioration de la communication stratégique pour accroître la participation des parties prenantes, et la nécessité de renforcer les compétences en gestion de projet pour accéder aux financements régionaux.

En particulier, PROTEGE a posé les bases d'un travail structuré en mode projet. À l'avenir, il est recommandé d'investir au minimum dans le renforcement des compétences en gestion de projet, que ce soit par le biais de recrutements, de formations internes, de prestations de services externes, ou en tirant parti de la coopération régionale avec le soutien de la CPS. L'investissement initial dans la gestion de projet aura un impact multiplicateur sur les actions à entreprendre.

Les experts ont partagé leurs sentiments, retours et recommandations en fin d'atelier. Virginie Duvat a souligné l'importance d'écouter les besoins des communautés, de partager des données scientifiques actualisées en reconnectant la science au terrain, et de sortir des approches projet/bailleurs de fonds trop courtes. Elle a mis en avant la nécessité de structurer le dialogue et de travailler en multi échelle pour renforcer la coopération régionale. Will Bowman, de son côté, a félicité les efforts déployés dans un laps de temps court et a encouragé la continuité des actions. Il a mis en avant la nécessité d'indicateurs simples et participatifs, et a encouragé la poursuite des échanges entre les PTOM et l'Australie.

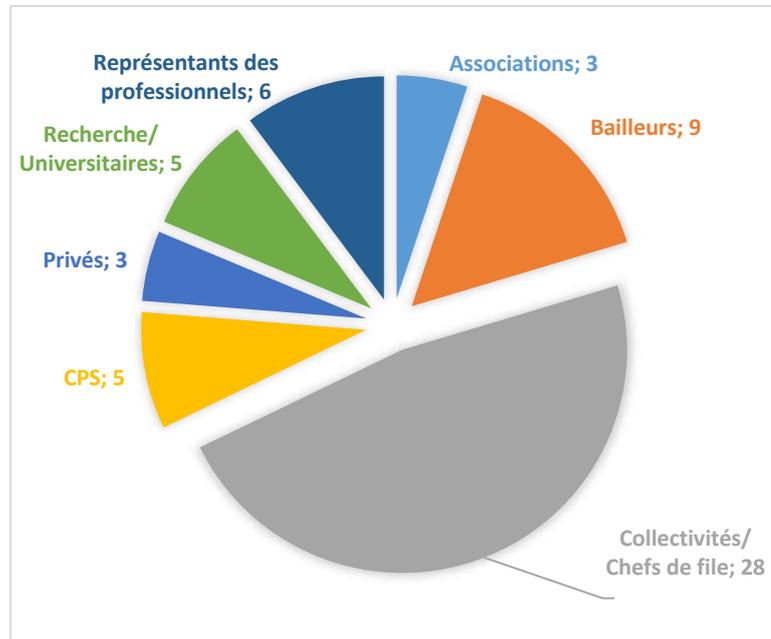
7.2. Les chiffres clés de l'atelier

74 participants

3.61/4 d'évaluation globale

La diversité d'acteurs présents à l'ATERPECHE s'est reflétée à travers la présence de différentes entités telles que les collectivités, représentées au niveau politique et au niveau technique (DRM, DSA, provinces, SPNMCP, DAVAR), les pêcheurs, pertinents et variés malgré leur nombre restreint, les bailleurs de fonds (AFD, Kiwa, Agence rurale, Union européenne), ainsi que d'autres parties prenantes comme l'ADECAL Technopole et CAP-NC.

Le milieu universitaire a également été représenté, avec la participation d'institutions telles que South Cross University, l'Ifremer, l'Université de Nouvelle-Calédonie. Cette diversité a offert à l'ATERPECHE un environnement sociopolitique et culturel varié.



Selon les participants, l'ATERPECHE a permis d'atteindre les objectifs de capitalisation des actions menées dans le cadre de PROTEGE et l'identification des perspectives post-projet d'abord sur les actions de connaissance des ressources et données de pêche côtière (6B), puis sur les actions de gestion participative et intégrée des ressources halieutiques (6A) et enfin sur les actions de définition de schémas directeurs de pêche durable (6C).

Les sessions qui ont été particulièrement appréciées étaient, par ordre d'importance : **les travaux pratiques de dissection** ; la gestion des pêches en présence de l'expert Will Bowman ; les rendez-vous du vendredi portant sur la CITES et des **échanges avec les experts** ; l'égalité des genres vue du prisme de la pêche côtière ; Les travaux pratiques au marché de Moselle ; les holothuries ; la collecte de données biologiques et évaluations de stocks avec l'intervention de l'expert Jeremy Prince en visioconférence ; les observatoires des pêches côtières ; et le retour des experts. De plus, l'éclairage sur **l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique dans les stratégies pêches côtières** a été relevé par plusieurs participants comme une « pépite » de l'atelier.

Les pistes d'amélioration relevées portent sur les sessions Stratégies pêches côtières et Priorités communes & coopération entre PTOM, ainsi que sur les efforts pour réduire l'impact environnemental de l'atelier.

Point de vigilance

L'évaluation globale et les éléments ci-dessus sont issus du questionnaire rempli par 28 participants, soit 38% des participants. Ils ne sont donc pas forcément représentatifs et doivent être interprétés avec précaution.

Globalement, l'ATERPECHE était au niveau technique attendu, les interventions d'experts internationaux et locaux ont été très appréciées. Quelques limites sont néanmoins à souligner : le programme était très dense, ce qui a limité les temps pour apprendre à mieux se connaître. Le ciblage et la priorisation des sujets techniques à aborder aurait pu être renforcé en amont. Par ailleurs, la mobilisation de l'équipe PROTEGE en animation de groupes a conduit à des résultats inégaux. La préparation amont et au fil de l'eau pour s'adapter aux évolutions du programme n'a pas semblé suffisante pour que tous les animateurs se sentent à l'aise pour faire progresser leurs groupes vers les objectifs de session dans les temps impartis. La préparation des animateurs aurait pu être renforcée en amont.

7.3. L'état d'esprit en sortie d'atelier

Les participants ont rempli des fiches action lors du bilan à chaud, détaillant les « petits pas » envisagés pour donner suite à l'ATERPECHE. Le tableau correspondant est présenté en annexe 12.

Un état d'esprit positif a marqué la clôture de l'ATERPECHE, soulignant particulièrement la volonté d'échange entre les différents territoires. Cette dynamique contraste avec la situation au début du programme PROTEGE il y a quelques années, où une telle ouverture n'était pas nécessairement présente.

Liste des annexes

Annexe 1 : Biographie des participants

Annexe 2 : Programme général

Annexe 3 : Programme détaillé

Annexe 4 : Discours d'ouverture de M. Adolphe Digoué, membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargé de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, l'élevage, la pêche, des questions liées à l'énergie électrique et des relations avec les provinces

Annexe 5 : Discours d'ouverture de Mme Peggy Roudaut, cheffe de projet PROTEGE à la CPS

Annexe 6 : Discours d'ouverture de M. Hellepute, Chef du Bureau pour les Pays et Territoires d'Outre-mer du Pacifique, Délégation de l'Union Européenne pour le Pacifique

Annexe 7 : Résumé du rendez-vous CITES de ATERPECHE du vendredi 24/11/2023

Annexe 8 : Note de cadrage

Annexe 9 : Synthèse des travaux en groupe de la session Changement Climatique

Annexe 10 : Liste de questions à se poser pour chaque phase de la communication stratégique

Annexe 11 : Synthèse des travaux en groupe de la session communication stratégique

Annexe 12 : Tableau des « petits pas » annoncé lors de la clôture de l'ATERPECHE

Annexe 13 : Focus - Amélioration des fiches de pêche en appui aux gestionnaires

Annexe 1

Biographies des participants

1. Experts et intervenants



Experte

Virginie DUVAT, professeuse de Géographie et chercheuse spécialiste des impacts du changement climatique sur les littoraux tropicaux et la gestion de l'environnement littoral, auteure principale du 6ème rapport du GIEC, Chevalier de la légion d'honneur (France)

Je suis professeur de géographie côtière à l'université de La Rochelle, en France. Au cours des 25 dernières années, j'ai étudié les risques côtiers liés au climat et les politiques de réduction des risques et d'adaptation dans les petites îles tropicales de la région des Caraïbes et des océans Indien et Pacifique. J'ai participé à des études d'impact post-catastrophe (par exemple pour la Banque mondiale), à des programmes régionaux de réduction des risques (par exemple pour la Commission de l'océan Indien) et à la conception de plans d'adaptation au climat (par exemple pour le gouvernement de la Polynésie française).

Mes recherches actuelles se concentrent sur l'amélioration de la compréhension des éléments suivants :

- Les changements géomorphologiques côtiers et les risques côtiers, à travers l'analyse multi-décennale des changements dans la position et la nature du littoral en utilisant l'imagerie aérienne, l'analyse de documents et les observations sur le terrain ; l'analyse des impacts d'érosion vs d'accrétion des tempêtes et vagues intenses et du développement et des activités humaines ; la reconstruction des cascades d'impacts des tempêtes et vagues modérées à extrêmes, y compris les événements climatiques, en utilisant des entretiens semi-structurés et l'analyse de documents.

- La reconstruction des trajectoires d'exposition et de vulnérabilité des territoires côtiers sur une échelle de temps décennale à centenaire, afin de mettre en évidence les causes profondes des catastrophes liées au climat et la contribution des politiques passées et présentes aux catastrophes, ainsi que les effets de dépendance de sentier en jeu dans les systèmes côtiers et insulaires.

- Réduction des risques côtiers et mesures d'adaptation sur le terrain, sur la base de leur cartographie et de leur évaluation. Elle a récemment développé un protocole d'évaluation visant à analyser les projets de réduction des risques et d'adaptation basés sur la nature. Ce protocole a été appliqué à 25 projets déployés dans les territoires français d'outre-mer dans la région des Caraïbes et dans les océans Indien et Pacifique. En outre, elle développe actuellement des méthodes visant à co-concevoir des voies d'adaptation avec les acteurs locaux.

J'ai contribué en tant qu'auteur principal au chapitre sur les petites îles des rapports AR5 (2014) et AR6 (2022) du GIEC. Ma production scientifique comprend 216 publications et communications. Je dirige actuellement trois ambitieux projets de recherche portant sur les risques climatiques et les défis de l'adaptation dans les petites îles tropicales, à savoir le projet ADAPTOM (Leçons tirées des solutions naturelles aux risques côtiers dans les territoires français d'outre-mer, 2022-2025), le projet ADAPTNAT (application du protocole ADAPTOM aux îles du sud-ouest de l'océan Indien) et le projet FUTURISKS (Risques côtiers passés et futurs : des impacts aux solutions, 2022-2028). Je suis membre du comité scientifique du Conservatoire du littoral français et participe en tant qu'éditrice à plusieurs revues scientifiques internationales. Je suis actuellement titulaire d'une chaire d'innovation à l'Institut universitaire français (2023-2028).



Intervenant

Will BOWMAN, Program Leader Wild Harvest Fisheries, Northern Territory Government (Australie)

J'ai plus de 20 ans d'expérience dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans le nord de l'Australie. Je dirige tous les aspects du programme de gestion des pêches, notamment la supervision de la gestion générale, tous les processus d'examen et de réforme pour les secteurs commercial, récréatif et charter, la conformité des pêches, l'éducation et l'engagement, ainsi que les programmes de développement économique des pêches.

J'ai supervisé le développement et la mise en œuvre de stratégies de récolte contemporaines pour les principales pêcheries du Territoire du Nord, et me concentre actuellement sur l'établissement d'une nouvelle unité de conformité des pêcheries, et de modèles de gestion pour incorporer les licences de pêche aborigènes de développement économique à petite échelle dans le cadre plus large de la gestion des pêcheries.

Avant de rejoindre la Division des pêches du Territoire du Nord, j'ai dirigé un programme de recherche en aquaculture sur le concombre de mer (*Holothuria scabra*) qui comprenait la production en écloserie, le grossissement à terre et des essais d'élevage en mer, et j'ai participé à la recherche en écloserie sur la langouste ornée (*Panulirus Ornatus*).

Je suis titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (environnement marin et gestion), d'une maîtrise en sciences appliquées (environnement marin) de l'université de Tasmanie et d'une licence en sciences (gestion des pêches et aquaculture) de l'université Deakin. Travaillant depuis longtemps en étroite collaboration avec tous les secteurs de la pêche dans le Territoire du Nord, j'apporte une connaissance notable, une acuité stratégique et un engagement fort en faveur du développement durable des ressources halieutiques dans le Territoire du Nord de l'Australie.



Intervenant

PABLO CHAVANCE, ingénieur Pôle Pêche, ADECAL TECHNOPOLE – Nouvelle-Calédonie

J'ai un profil ingénieur avec une formation en halieutique et agro-développement et une quinzaine d'années d'expérience dans la coordination et le montage de projets pluridisciplinaires sur des thématiques marines. Je travaille en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 10 ans, d'abord en tant qu'halieute pour le programme ZoNéCo d'acquisition de connaissances pour la gestion et la valorisation des ressources marines de Nouvelle-Calédonie, et plus récemment en accompagnant les efforts d'expérimentations et de transfert en aquaculture et biotechnologies marines portés par le Pôle Marin. PROTEGE est une opportunité unique de renforcer et d'accélérer des dynamiques en cours ou en gestation en Nouvelle-Calédonie pour que les ressources marines puissent être une source durable de développement économique et de bien-être. Je pense en particulier au déploiement de modèles de productions aquacoles durables et adaptés aux enjeux locaux, qui peuvent être multiples.

Nous allons pouvoir apprendre des expériences des autres pour gagner en efficacité et s'atteler ensemble à certains défis communs pour que in fine le fruit de nos efforts puisse être transféré et bénéficier au secteur privé et à la population de la Nouvelle-Calédonie de façon plus générale.



Intervenante

Yvy DOMBAL, Chargée des filières pêche (DDEE, province Nord)

Je suis chargée des filières pêche au sein du Service des Milieux et Ressources Aquatiques (SMRA) de la Direction du Développement Économique et de l'Environnement de la province Nord. Diplômée en 2021 d'un Master Gestion de l'Environnement Parcours Science pour l'Environnement, je me suis spécialisée en deuxième année dans l'approche anthropologique de la gestion des ressources côtières. Désireuse de développer notre territoire de façon durable, la gestion de l'environnement s'est avérée une voie évidente pour moi.

Dans un premier temps, après l'obtention de mon master, j'ai été assistante de recherche pour le projet SOC Pacifique visant à contextualiser les pêcheries des régions du Pacifique Sud.

À l'issue de ce projet j'ai eu l'opportunité d'être recrutée au poste que j'occupe actuellement en province Nord. Je suis notamment en charge du suivi et du développement des filières pêches en province Nord (marines et dulçaquicoles) et de mettre en place des mesures de gestion durable des ressources halieutiques (marines et dulçaquicoles).

Mes missions sont variées, j'assure entre autres :

- L'animation du bureau pêche artisanal et l'encadrement technique des techniciens ;
- L'appui technique des techniciens pour le montage des projets structurants (montage, instruction, suivi) ;
- Les propositions de réglementation adéquates en vue de l'évolution du code de l'environnement provincial à travers l'animation du comité de suivi de la réglementation des pêches et à posteriori en faire la communication ;
- La coordination et la mise en œuvre des mesures réglementaires du CODENV liées aux milieux marins et dulçaquicole en collaboration avec les garde-nature ;
- Le suivi des dérogations tortues et concours de pêche ;
- L'évolution des outils de saisie et de gestion des données pêche en lien avec la cellule des pêches artisanales ;

J'assure également avec ma cheffe de service la représentation de la province Nord dans les réunions techniques, scientifiques et économiques de la filière pêche (Commission des Ressources Marines, Secrétariat du Pacifique Sud, Instituts de Recherche, Agence Rurale, etc.)



Louis-Charles DZIEGALA, chargé de mission pour l'OPC en province Nord - ADECAL Technopole – Nouvelle - Calédonie

Je suis biologiste marin, spécialisé en biogéochimie et écologie tropicale, diplômé de l'Université des Antilles en 2021.

Ayant participé à un projet d'évaluation de la pêche non-professionnelle dans le Parc National des Calanques, j'ai décidé de continuer dans la gestion des pêches en postulant à l'OPC en 2022 pour travailler sur les pêcheries de perroquets à bosse, vivaneaux profonds et holothuries, principalement en province Nord.

Je suis très content de pouvoir participer à l'ATERPECHE, notamment pour présenter l'OPC aux autres territoires et intervenir dans l'organisation des travaux pratiques.



Intervenant

Bernard FAO, Responsable du Bureau des Pêches Direction du Développement Rural – Province Sud, Nouvelle-Calédonie

Agent de vulgarisation et économiste des pêches, le développement économique de la pêche côtière en Nouvelle-Calédonie a toujours été un sujet d'intérêt depuis plus de 30 ans. À ce titre, les aspects sociologiques, valorisation des ressources et les principes de gestion durable des ressources halieutiques notamment, sont les ingrédients essentiels d'un modèle de développement adapté aux modes de vies des communautés insulaires fortement dépendantes des ressources marines comme moyen de subsistance. L'exercice consiste à valoriser les ressources maritimes du territoire tout en préservant la biodiversité et la richesse du milieu marin. Le développement et l'amélioration de la base de données BIP² permettant la saisine en routine des données économiques et de captures de la pêche professionnelle constituent la source principale d'informations permettant la production d'indicateurs fiables d'aide à la décision des gestionnaires des pêcheries. La structuration de la profession (comité des pêches, centre technique) et la création d'un observatoire des pêches à l'échelle du territoire sont les challenges à venir pour les professionnels et les collectivités qui accompagnent le développement du secteur. Comme son acronyme PROTEGE l'indique, la Coopération, maître mot du programme mettra à l'abri les PTOM d'un danger, d'une agression, d'un risque quelconque en apprenant des expériences des autres.



Intervenant

Chloé FONTFREYDE, animatrice de l'ATERPECHE (OpaO) – Nouvelle-Calédonie

Je suis ingénieure agronome, spécialisée en développement durable des filières agricoles, diplômée de l'ENSAIA en 2016. Après avoir acquis une première expérience au sein du bureau d'études coopératif TERO à Lyon, j'ai fait le choix de mettre mon expertise au service du territoire qui m'a vu grandir. J'ai travaillé six ans à la Chambre d'agriculture et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie, d'abord dans l'élevage bovin puis dans le développement durable. Dans ce cadre, j'ai appuyé le pilotage de la gestion de la fertilité des sols du projet PROTEGE.

En novembre 2022, j'ai décidé de fonder ma propre entreprise, la SARL OpaO, dans le but d'offrir des services aux acteurs institutionnels, associatifs et privés, dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement. Depuis janvier 2023, je propose du conseil et de l'appui aux acteurs, de l'accompagnement de projets et des études techniques et structurantes, dans les domaines de la transition agricole & alimentaire, la gestion des ressources naturelles et l'économie sociale et solidaire.

En mars 2023, j'ai animé l'atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur l'aquaculture (ATERCAP) à Tahiti, appuyée à distance lors de la phase préparatoire par le bureau d'études STAPS. Cette expérience était enrichissante et je suis ravie de pouvoir animer désormais la "version pêche" de cet atelier, l'ATERPECHE, en collaboration avec Nicolas Guillemot de DEXEN.

Mes atouts principaux résident dans mes compétences organisationnelles et dans mon expertise en animation de groupe. Je suis également capable d'apporter un regard extérieur constructif sur la structuration des filières de pêche, en toute impartialité.



Intervenant

Camille GALL, animatrice Pêche et aquaculture du projet PROTEGE, DRM – Polynésie française

Je suis diplômée de Sciences Po Bordeaux, d'un Master 2 Coopération internationale et développement. Après une immersion en tant que stagiaire au service de coopération régionale (SCRRE) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, j'ai réalisé mon stage de fin de master auprès de la coordonnatrice territoriale du projet PROTEGE en Polynésie française afin de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet. Il y a 2 ans, j'ai rejoint la Direction des ressources marines (DRM) de la Polynésie française en tant qu'animatrice du thème « Pêche côtière et aquaculture » de PROTEGE. Depuis, je coordonne la mise en œuvre des actions PROTEGE au niveau de la DRM : renforcement des zones de pêche réglementée, développement d'une filière d'algues, amélioration des connaissances sur la filière pêche lagunaire, etc. En collaboration avec les agents de la DRM, mon travail consiste à mettre en œuvre les actions financées par les fonds européens, effectuer le suivi, assurer le bon déroulé des actions et la capitalisation du projet.



Intervenant

Antoine GILBERT, ingénieur halieutique et chef de projet (Ginger-Soproner) – Nouvelle-Calédonie

Ingénieur Agro-halieutique de formation, plongeur professionnel et expert des écosystèmes coralliens, au cours des 20 dernières années, j'ai travaillé successivement en tant qu'ingénieur de recherche, ingénieur d'études, chef de projet, puis directeur de projet sur des missions variées relatives à l'état des ressources et des milieux coralliens des PTOM français. Fort d'une bonne connaissance des méthodes et des enjeux liés à la gestion des pêcheries récifo-lagunaires, j'ai pu, avec grand plaisir, apporter ma contribution dans la réalisation d'études à portée opérationnelle en halieutique, tant en Polynésie française qu'en Nouvelle-Calédonie. Plusieurs dossiers relatifs à l'expertise des filières, à l'évaluation de la pression de pêche, ou encore à l'analyse de l'état des stocks de populations exploitées, associées à des recommandations de gestion, ont été menés, avec une contribution significative sur les holothuries dans le cadre du programme PROTEGE.

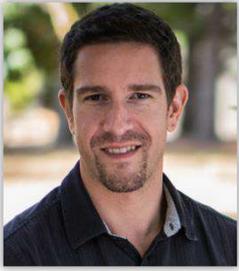
Sébastien GISLARD, Assistant en recherche, Division FAME, CPS



Intervenant

En tant que Néo-Calédonien et pêcheur passionné, mon parcours académique en biologie fondamentale, avec une spécialisation en physiologie et adaptation des organismes, s'inscrit naturellement dans ma connexion profonde avec la mer. Depuis quatre ans, je contribue activement à la recherche en tant qu'auxiliaire de recherche au sein de la CPS. Cette expérience m'a permis de parcourir de nombreux pays du Pacifique, enrichissant ma compréhension des nuances de cet environnement unique.

En tant que scientifique à la CPS, spécialisé en pêche côtière, mon objectif consiste à fournir des informations précieuses et concrètes qui permettent aux acteurs locaux de prendre des décisions éclairées pour la préservation et la gestion de leurs ressources marines. Chaque jour, c'est un plaisir de contribuer à la construction d'un avenir marin plus durable, partageant mes connaissances et collaborant avec les pays membres pour préserver la richesse et la biodiversité des eaux du Pacifique.



Intervenant

Nicolas GUILLEMOT, expert technique en appui à l'animation de l'ATERPECHE – DEXEN – Nouvelle-Calédonie

De formation ingénieur agronome INA-PG, ingénieur halieute ENSAR, et docteur en halieutique et sciences environnementales de l'Université Européenne de Bretagne, je m'intéresse depuis près de 20 ans aux ressources naturelles côtières des pays et territoires de la région Indo-Pacifique, aux outils de suivi et de gestion durable de ces ressources, ainsi qu'aux problématiques de caractérisation et de durabilité des activités économiques (notamment de pêche) qui en dépendent.

En Nouvelle-Calédonie depuis 2003, j'ai successivement évolué dans la recherche scientifique appliquée (Institut de Recherche pour le Développement, ADECAL-Technopole, Muséum National d'Histoire Naturelle), dans la gestion opérationnelle et le suivi des impacts environnementaux (Koniambo Nickel SAS), puis dans le conseil et l'expertise scientifique en halieutique et environnement marin au sein du cabinet DEXEN.

Avec plus d'une centaine de projets et de références dans le domaine de l'halieutique et de l'environnement marin, mes activités au sein de DEXEN s'appuient sur un socle de connaissances scientifiques et techniques mais également sur une expérience de long terme des spécificités environnementales, institutionnelles et humaines des territoires de la région, et sur une forte polyvalence thématique dans le cadre de projets de développement multipartenaires.



Intervenant

Baptiste JAUGEON, ex-animateur pêche et aquaculture du projet PROTEGE, Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna

Avec un Master en Ingénierie et Gestion des Ressources Côtières, j'ai une expérience éprouvée dans la gestion durable des écosystèmes côtiers. Mon travail englobe la gestion des pêches, l'évaluation des stocks de poissons, l'aide technique aux filières, l'aquaculture et la gestion intégrée des zones côtières.

J'ai eu la chance de participer à divers projets côtiers à travers le monde, notamment à Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, en Écosse et en Bretagne. Ces expériences ont renforcé mes compétences en gestion de projet, en coordination avec divers partenaires, en communication stratégique ainsi que ma maîtrise des outils et indicateurs appropriés pour le suivi et l'évaluation des projets.

Ces quatre dernières années, j'ai supervisé le thème de la pêche et de l'aquaculture du programme PROTEGE à Wallis et Futuna, en mettant en œuvre des actions pour une gestion durable des ressources côtières. J'ai soutenu des initiatives de sensibilisation et de gestion participative, créé un observatoire des pêches, mené des évaluations de stocks et aidé les pêcheurs en fournissant de la glace et des formations.

L'ATERPECHE permet de faire le bilan de ces 4 années d'efforts avec l'ensemble des partenaires du projet, cela permet aussi d'envisager la suite des actions, pour garantir une gestion durable des pêches à l'échelle du pacifique.



Intervenant

Denis LABIAU, Responsable du Pôle pêche de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC)

De formation ingénieur agricole à l'ESA d'Angers, je me suis orienté vers le secteur agro-industriel. L'assurance qualité par le déploiement de référentiels adaptés et la maîtrise des impacts environnementaux sont venus compléter une expérience initiée en groupe coopératif agricole, puis au sein d'entreprises agroalimentaires privées dans les secteurs des produits de la mer, des produits carnés et des aliments pour l'élevage et l'aquaculture.

En première immersion en Nouvelle-Calédonie dès l'année 1994, en tant que Volontaire à l'Aide Technique, je m'y suis sédentarisé dès l'année 1998 sur des missions de développement économique au service de la province Sud dans le cadre de l'Opération Groupée d'Aménagement Foncier de Yaté, puis en province Nord au service de la SOFINOR SAEM, en tant que Directeur Général du pôle agroalimentaire puis en tant que Directeur Adjoint du groupe.

Impliqué dès l'année 2007 dans la pêche hauturière palangrière, orientée à l'export, j'ai eu à appréhender les contraintes d'un secteur exigeant, tant sur le management opérationnel d'un armement que sur le développement d'outils de transformation et la recherche active de marchés, notamment à l'export.

L'intégration des pêcheurs à la Chambre d'agriculture et de la pêche me permet de renouer avec la filière pêche en tant que Responsable du pôle pêche de la CAP-NC dès la fin de l'année 2022 pour l'organisation et la tenue des assises de la pêche professionnelle, en vue de construire avec l'ensemble des acteurs et d'animer la mise en place d'une véritable stratégie filière pour la décennie à venir.



Intervenante

Alexandra LEGRAND, chargée du développement de la filière lagunaire, Direction des ressources marines (DRM) – Polynésie française (PF)

Je suis titulaire d'un master en écobiologie marine tropicale de l'université James Cook (Townsville, Australie). J'ai démarré ma carrière dans le domaine de la mer d'abord en aquaculture, puis dans la cellule Gestion et Préservation des ressources (CGP) à la DRM. La réalité du travail au sein de l'administration m'a conduite à compléter ma formation par un diplôme d'université en droit maritime et de la mer, de l'université de Polynésie française. Je suis actuellement chargée des aspects socio-économiques de la filière de pêche lagunaire, avec un accent particulier sur la promotion de la valorisation des produits et co-produits de la pêche. Ce poste n'existant que depuis fin 2019, je conduis depuis des études diagnostics de la filière, centralise les données disponibles pour effectuer les suivis, anime les discussions et partenariats intersectoriel et suis partie prenante dans les travaux d'évolution réglementaires du secteur de la pêche lagunaire.



Intervenant

Mickaël LERCARI - Ingénieur pêche et environnement - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche

Je suis ingénieur halieute et agronome, spécialisé en gestion des pêches et des écosystèmes côtiers et continentaux. Diplômé en 2019 d'Agrocampus Ouest, anciennement ENSAR, mon parcours professionnel a toujours été motivé par la volonté de contribuer au développement de systèmes de production alimentaires durables et de conciliation de l'activité humaine avec la conservation des ressources et des écosystèmes, en particulier dans le domaine marin. À l'issue de mes études, j'ai occupé mon premier poste en métropole au sein de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. En tant que chargé de mission pêches, ma première expérience professionnelle m'a amené à traiter de sujets de gestion des ressources halieutiques à une échelle nationale et européenne dans une approche à la fois technique et politique.

Après 7 ans de vie en métropole, j'ai pris la décision de rentrer en Nouvelle-Calédonie pour mettre mes compétences au service du territoire. J'occupe aujourd'hui un poste d'ingénieur pêche et environnement au sein du service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Par ce poste, je contribue à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes annuels des secteurs pêche, économie et environnement du service. J'assure, avec l'ensemble du pôle

pêche, le suivi, la gestion et l'accompagnement des filières pêches à l'échelle du pays, en particulier pour la filière hauturière. De la même manière, je suis amené à préparer, suivre et défendre les intérêts de la Nouvelle-Calédonie au cours des réunions internationales en relation avec les missions du service notamment celles de la WCPFC.



Intervenant

Franck MAGRON

Ingénieur télécom avec une spécialisation en informatique et un DEA en intelligence artificielle, je suis en charge à la CPS depuis 2002 du développement des logiciels et des bases de données pour les pêches côtières. Au sein du projet PROCFish/C financé par l'Union Européenne et implémenté par la CPS, j'ai mis en place des outils pour la saisie et l'analyse de données socio-économiques et de comptage en plongée (RFID, SEMCoS). Avec le projet SciCOFish, j'ai mis en place des serveurs locaux dans les pays et étendu les outils pour intégrer la collecte de données de pêche sur les marchés et aux débarquements. Avec l'amélioration de l'accès à Internet dans la région, j'ai développé un portail web centralisé qui regroupe tous les modules de saisie et d'analyse de données, et qui fonctionne en tandem avec l'application mobile Ikasavea pour la saisie hors ligne. Le portail intègre depuis 2019 l'analyse d'images avec des modèles d'intelligence artificielle pour la mesure et l'identification des poissons et invertébrés aux débarquements et sur les marchés.



Intervenant

Tuitoafa Mickaele NETI, Chef de village, pêcheur et agriculteur, porteur d'un projet d'aire marine coutumière (DSA) – Wallis et Futuna

Je me nomme Mickaele Neti et je porte le titre coutumier « Tuitoafa », chef du village de Malae du royaume d'Uvea. Je suis pêcheur, agriculteur, éleveur comme de nombreux wallisiens et futuniens.

Je pratique la pêche depuis l'enfance et j'ai pu bâtir ma famille et mon foyer grâce à la pêche que j'ai pratiquée de manière professionnelle. En tant que pêcheur et chef coutumier, je souhaite aujourd'hui m'assurer que nos ressources puissent bénéficier aux générations futures. C'est la raison pour laquelle, avec l'appui de l'association des pêcheurs de Wallis 'Faiva Tautai » que j'ai créée, la CCIMA, des chefs de coutumiers, de la DSA, j'ai participé aux actions PROTEGE concernant la gestion communautaire des ressources. J'ai ainsi collaboré à la mise en œuvre de l'observatoire des pêches, aux actions de sensibilisation de la population et enfin à la création d'une zone marine protégée dans le district de Hihifo, au Nord de Wallis. Je voudrais que l'on puisse également mettre en œuvre deux autres zones dans les districts de Hahake et Mua. Je suis convaincu que nous pouvons exploiter de manière durable les ressources de notre beau lagon. Il faut pour cela que l'ensemble des décideurs de Wallis et Futuna travaillent ensemble avec la même volonté de préserver nos ressources tout en permettant aux familles de continuer à se nourrir de la pêche.



Intervenant

**Hugo NGUYEN, agent d'information et de sensibilisation de la Division FAME,
Section pêche côtière, CPS**

Calédonien engagé à la fois personnellement et professionnellement dans le domaine du développement durable, j'ai rapidement axé mon parcours académique sur la coopération en complétant un master en *Coopération Internationale et Développement*. Par la suite, j'ai consacré une grande partie de mes expériences personnelles et professionnelles à différentes thématiques connexes à la transition écologique. Après avoir travaillé sur la pollution plastique et chimique des océans, puis sur l'efficacité et la rénovation énergétique, j'ai finalement intégré la section pêche côtière de la CPS en tant que chargé d'information et sensibilisation.

Le travail de notre équipe consiste en partie à diffuser et à faciliter l'implantation de la Gestion Communautaire des Pêches (GCP) dans le Pacifique. Il s'agit avant tout d'aider les communautés insulaires à prendre en main et gérer elles-mêmes leurs ressources côtières, tout en faisant la promotion des méthodes traditionnelles, ancestrales et durables de gestion des ressources marines (aires marines protégées, réglementation communautaire sur les tailles limites, etc.). À cet effet, j'ai notamment participé à la production de la plateforme digitale Echos de l'Océanie ([Echoes of Oceania](#)) dédiée à la GCP ainsi qu'à la production d'une boîte à outils régionale sur les méthodes traditionnelles de pêches côtières visant à réduire la pression sur les ressources lagunaires. La boîte à outils contient notamment un manuel de pêche et sa déclinaison en vidéos de formation (Fish and Tips). Plus généralement, notre approche s'ancre dans le domaine de la communication stratégique et des études de changement comportemental. L'objectif étant de s'assurer de la compréhension des communautés quant aux mesures engagées et assurer leur pérennisation via l'appropriation et l'adaptation culturelle des pratiques aux spécificités locales.



Animateur

Calvin PALADINI, ADECAL Technopole – Nouvelle – Calédonie

Étant passionné de la pêche depuis mon plus jeune âge, c'est naturellement que j'ai orienté ma formation en gestion et développement local à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, vers le monde de la pêche récifo-lagonaire. Dès lors, j'ai pu appréhender un ensemble de problématiques socio-économiques, culturelles et spatiales liées à la pêche en Nouvelle-Calédonie. J'ai tout de suite été séduit par les objectifs, les missions et la place charnière qu'occupe l'OPC entre les pêcheurs et les collectivités et j'ai intégré l'équipe en mars 2022. À l'Observatoire, j'ai la charge de réaliser la majeure partie du terrain en province Sud de Nouvelle-Calédonie et des travaux SIG. À titre d'exemple, j'ai mis en place un suivi embarqué de la pêche professionnelle au crabe de palétuvier en province Sud de Nouvelle-Calédonie pour suivre la pêcherie et ces différents indicateurs de gestion en temps réel. En collaboration avec les services techniques, j'ai participé à la mise en place d'un cahier spécifique à la pêche au crabe en province Sud de Nouvelle-Calédonie. Je co-pilote aussi les échantillonnages biologiques au marché de Moselle depuis début 2023. Au niveau SIG, j'ai mis en place un découpage administratif du lagon calédonien sous la forme d'un carroyage de 12x12 km permettant d'améliorer grandement la précision des zones de pêche et n'altérant pas la qualité des données historiques. Pour finir, j'ai récupéré la méthodologie de réattribution des captures de la pêche professionnelle à l'habitat de pêche de 6 espèces récifo-lagonaire et qui permet d'améliorer la visualisation des données géographiques historiques provinciales.



Intervenant

**Jeremy PRINCE, Creator of the Barefoot Ecologist Toolbox (Australie) -
En visioconférence**

Je suis internationalement reconnu pour mon expertise pratique dans l'évaluation et la gestion des pêcheries à petite échelle et pauvres en données. En 2011, en collaboration avec le Dr Adrian Hordyk, j'ai inventé et développé une nouvelle méthode d'évaluation du ratio de potentiel de frai (SPR) basée sur la taille. Cette technique a été décrite comme un "changement de donne mondial" avec "la possibilité d'aborder la question de la sécurité alimentaire dans les pêcheries et d'évaluer les 90 % des pêcheries mondiales qui n'étaient pas évaluables jusqu'à présent". La technique transforme l'évaluation des stocks en un processus que les communautés de pêcheurs peuvent réaliser elles-mêmes, ainsi qu'en un outil de communication pour faciliter la gestion communautaire.

Depuis sa publication en 2015, la technique a été citée dans plus de 400 études et est appliquée sur tous les continents et dans tous les océans. Un récent manuel de la FAO présente et recommande son application pour les principales pêcheries d'eau douce en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est.

Depuis 2012, mes activités de terrain se sont principalement concentrées sur la collaboration avec les communautés et les agences de pêche à Palau, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans les Îles Salomon et à Fidji, afin d'évaluer leurs poissons de récifs coralliens et de mettre en œuvre des formes simples de gestion durable. Actuellement, je soutiens un large éventail d'ONG et de partenaires gouvernementaux dans la mise en œuvre de cette approche au Sri Lanka, en Indonésie, au Mexique, en Guyane, en mer de Chine méridionale et dans de nombreux pays et territoires des îles du Pacifique.

Le site web Barefoot Ecologist's Toolbox du Dr Prince (biospherics.com.au) permet d'accéder gratuitement à tous les outils de surveillance et de gestion des récifs coralliens, ainsi qu'à tous les outils de gestion des récifs coralliens.



Intervenant

**Georges REMOISENET, Chargé de programmes en aquaculture et perliculture,
DRM – Polynésie française**

Je suis doté d'un DEA de Biologie et physiologie animale, dynamique des populations animales à Poitiers (mémoire sur l'écophysiologie de la reproduction de *Palaemonetes varians*, la crevette des marais poitevins), d'une maîtrise d'océanographie à Marseille-Endoume et d'une maîtrise de biologie cellulaire et génétique et d'un CES de molysmologie (science des pollutions) à Marseille-Luminy. Mon champ d'action porte sur le développement durable et éco responsable de l'aquaculture (écloserie, ferme et R&D crevettes depuis 35 ans ; écloserie, collectage-élevage et R&D de bivalves depuis 20 ans ; etc.) et de l'exploitation durable des ressources récifo-lagunaires (depuis 20 ans). J'œuvre également sur la gestion de projets de développement aquacole et récifo-lagunaire, gestion participative et transversalité, zonages aquacoles et halieutiques, élaboration de guides et cours appliqués à l'aquaculture, la perliculture et les ressources lagunaires, diversification aquacole et valorisation des produits, intégration des exigences CITES aux mesures locales de gestion, etc.



Intervenant

Gabriel SAO CHAN CHEONG, Chef de la cellule gestion et préservation des ressources, DRM – Polynésie française

Je suis diplômé de l'École Nationale des Ingénieurs des Techniques Agricoles et de l'École supérieure (1989) d'Agronomie Tropicale (1992). J'ai exercé la totalité de ma carrière dans l'administration de la Polynésie française dans différents domaines : Agriculture, Travaux publics, Environnement, Ressources marines.

Je suis en charge de la Cellule Gestion et Préservation des ressources (CGP) de la DRM depuis 2015. Cette cellule est chargée d'instruire les demandes d'autorisation d'exploiter les ressources marines en matière de pêche (hauturière, côtière et lagunaire), d'aquaculture et de perliculture. Elle assure le contrôle de ces activités sur le terrain. Elle a également en charge le programme Zones de pêche réglementée (ZPR) dont le principe repose sur une gestion localisée et différenciée de la pêche dans certains lagons basée sur une concertation avec les populations locales. Ce programme connaît un succès grandissant auprès des Communes qui laisse présager une possible généralisation de cette démarche.



Intervenante

Savelina TAIAVA, Chargée de mission OPC (DSA)

Je suis agent de l'observatoire des pêches côtières au sein du programme PROTEGE de la DSA.

Je n'ai pas suivi de longues études, mais j'ai toujours aimé le domaine de la science et de la nature. J'ai commencé au laboratoire in vitro du service de l'agriculture, où j'ai appris à manipuler des échantillons et à réaliser des tests. Ensuite, j'ai eu l'opportunité de travailler à l'observatoire des pêches côtières avec l'animateur PROTEGE Baptiste JAUGEON. Il m'a initiée et encadrée dans les activités de l'observatoire, qui consistent à recueillir des données sur les espèces capturées et les efforts de pêche, à calculer des indicateurs de l'état des stocks, et à sensibiliser les acteurs de la pêche et le public à la gestion durable des ressources.

Depuis un an et demi, je me rends compte de l'importance et de l'urgence de préserver une ressource qui n'est pas inépuisable. Je m'implique également dans divers projets liés à la pêche durable, comme la mise en place d'une marine coutumière.

2. Équipe PROTEGE



Angèle ARMANDO, Responsable communication du projet PROTEGE – CPS

Diplômée d'un Master II en Ingénierie de projets, politiques locales et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, j'ai travaillé pour différentes structures et événements locaux comme mondiaux (Secrétariat de Ramsar, Direction de l'environnement, Conservatoire d'espaces naturels etc.). Responsable de la mise en place de filières de déchets réglementés en Nouvelle-Calédonie pendant plus de dix ans avec un important travail de proximité et de coordination sur tout le territoire, j'ai ensuite rejoint l'équipe du projet PROTEGE en 2019 en m'axant sur le pilotage régional de la communication et de la visibilité de ce projet.

Personnellement comme professionnellement, je me suis toujours engagée auprès des causes et valeurs que je porte tels que la préservation de notre environnement et de la biodiversité et ce, avec pour seul objectif d'apporter du « mieux » pour les personnes pour lesquelles je travaille à savoir les populations. Je suis convaincue d'un nécessaire

travail en transversalité de ces sujets pour toucher toutes les populations sans omettre les personnes les plus vulnérables ou nécessitant une intégration à part entière, à savoir les femmes, les personnes âgées et les personnes disposant d'un handicap.



François FAO, coordonnateur du projet PROTEGE pour Wallis et Futuna – CPS

Coordonnateur territorial pour Wallis et Futuna du projet PROTEGE (CPS), je suis un enfant né de l'union entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna. J'ai grandi sur ces deux territoires puis je suis parti étudier en France et en Australie où j'ai obtenu des Masters dans le secteur de la santé publique. Je me suis beaucoup impliqué dans les programmes de santé communautaire avec un intérêt particulier pour la prévention des maladies non transmissibles (MNT). Tout comme le changement climatique, les MNT ont une incidence disproportionnée sur les populations océaniques. Après 9 ans dans la gestion de projet de santé publique en France et dans la région du Pacifique (NC, WF), j'ai été recruté pour le projet PROTEGE en tant que coordonnateur territorial pour Wallis et Futuna. Cela signifie beaucoup pour moi. Il y a bien sûr le retour au Fenua auprès des miens, mais il s'agit surtout d'une opportunité de poursuivre mon engagement en faveur du bien-être de la population et de mettre mes compétences au service de mon territoire d'origine. C'est à la fois un honneur et une grande responsabilité. J'ai vraiment à cœur de mener à bien ce projet. De manière générale, le projet PROTEGE représente un soutien financier significatif de l'Union européenne pour permettre aux PTOM de s'entraider et de développer ensemble des réponses aux menaces réelles du changement climatique. Mon espoir est qu'il marque une véritable prise de conscience par la population de Wallis et Futuna de l'urgence climatique. Je souhaite que PROTEGE se concrétise par des actions adaptées aux besoins des habitants, des actions innovantes, des actions construites ensemble, et surtout des résultats encourageants sur lesquels chacun pourra capitaliser.



Clément GANDET, coordonnateur agriculture et foresterie du projet PROTEGE - CPS

Ingénieur en agriculture, je travaille depuis une vingtaine d'années à accompagner la transition du monde agricole et rural vers plus de durabilité en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique. Pendant une quinzaine d'années, j'ai au travers mes fonctions de directeur technique, avec l'appui des élus et des institutions locales, mis en place des services au sein de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques avec le groupement de défense sanitaire du végétal, le service développement durable sur la gestion de déchets entre autres, le machinisme agricole, J'ai également participé au développement de l'agriculture biologique en collaborant dès 2007 avec la CPS pour créer la norme océanique d'agriculture biologique et la POETCom (« agence bio pour l'Océanie ») dont j'ai été un des premiers membres de son Advisory board. C'est donc en cohérence avec ce parcours, que j'ai rejoint en 2019 l'équipe de PROTEGE au sein de la CPS, pour assurer les missions de coordonnateur régional du thème agriculture et foresterie. PROTEGE me permet ainsi de poursuivre mon engagement en faveur de modes de productions alimentaires adaptées aux besoins des populations océaniques et aux défis du changement climatique.



Matthieu JUNCKER, coordonnateur régional Pêche côtière et aquaculture du projet PROTEGE – Communauté du Pacifique (CPS)

Docteur en écologie marine, je m'intéresse depuis 20 ans au fonctionnement des écosystèmes littoraux et à la gestion des ressources marines dans les PTOM (Polynésie française, Wallis et Futuna et Nouvelle-Calédonie). Après quatre années de consultance auprès de différentes collectivités et instituts de recherche (2005-2009), j'ai participé à la construction et au développement de l'observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) que j'ai dirigé pendant 10 ans. Dans le cadre de ma mission de coordination régionale pour le projet PROTEGE, je poursuis l'objectif d'épauler une gestion durable des ressources récifo-lagunaires et de l'aquaculture. Je prône une approche respectueuse de l'environnement, basée sur les besoins des populations océaniques. Mes principaux atouts sont la gestion de projets complexes, une bonne compréhension des problématiques de gestion des ressources marines et des qualités relationnelles et de communication.



Julie PETIT, coordonnatrice du projet PROTEGE pour la Nouvelle-Calédonie – CPS

Titulaire d'un master Environnement Méditerranéens et Développement Durable, Fonctionnement et gestion des milieux aquatiques et marins, j'ai travaillé au Centre de Biologie et d'Écologie Tropicale et Méditerranéenne sur des programmes de recherche internationaux dans le Pacifique Sud. Puis j'ai été recrutée en 2006 au sein du centre de Recherche Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE) comme ingénieur d'étude en tant que responsable ReefBase Polynésie. Ce projet porté par le CRISP et le World Fish Center visait à la création d'une base de données internationale sur les récifs coralliens. Basée au CRIOBE, j'ai également pu mener des travaux sur la biodiversité récifale de l'Outre-mer et collaborer sur de nombreux projets avec les ministères et organisations du Territoire Polynésien et internationaux. En 2019, j'ai été recrutée comme Coordonnatrice Territoriale du projet PROTEGE pour le Territoire de Nouvelle-Calédonie, et après avoir occupé le poste de Coordinatrice adjointe du projet INTEGRE (Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement) pour le Territoire de Wallis et Futuna de 2013 à 2018.

Je pense que PROTEGE doit permettre le partage d'expériences entre les différents acteurs des PTOM et de la région. Les territoires insulaires font face à des problématiques communes, et la coopération ainsi que l'approche de gestion intégrée des zones côtières doivent permettre de fournir des solutions adaptées pour assurer un développement durable des économies tout en respectant la biodiversité et les savoirs traditionnels.



Peggy ROUDAUT, Cheffe de projet PROTEGE

Je suis la cheffe du projet PROTEGE (Projet Régional Océanien pour la Gestion Durable des Écosystèmes), financé par l'Union européenne au titre du 11^e FED régional à hauteur de 36 millions d'euros et mis en œuvre par la CPS et le PROE depuis octobre 2018.

À ce titre, je suis responsable du management des 4 thèmes du projet. Je suis comptable de son succès vis-à-vis de la CPS, de l'Union européenne, des 4 PTOM et des différents partenaires.

J'ai auparavant assuré les fonctions de coordonnatrice du projet INTEGRE, projet de coopération régionale sur la gestion intégrée des Zones côtières pour les 4 PTOM du Pacifique.

Avant de rejoindre la CPS, j'ai travaillé pendant 10 ans au service de la coopération régionale et des relations extérieures auprès de la Présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Avec une formation en relations internationales et aide au développement, couplée avec un master de géographie, j'ai développé depuis plus de 20 ans des compétences en gestion et pilotage de projets dans un nombre de secteurs variés, et particulièrement la gestion durable des ressources naturelles des pays et territoires de la région Indo-Pacifique.



Aurélie THOMASSIN, coordinatrice territoriale pour la Polynésie française du projet PROTEGE - CPS

Docteur en géographie de la conservation et spécialisée sur la protection de la biodiversité marine outre-mer, j'ai travaillé 7 ans dans l'océan Indien, basée à l'IRD de La Réunion sur des thématiques telles que la gestion intégrée des zones côtières, l'acceptation sociale et la gouvernance des aires marines protégées. J'ai occupé ensuite le poste de chargée de mission « Biodiversité marine, récifs coralliens et pêche » au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Durant cette expérience, j'ai œuvré aux échelles nationales, européennes et internationales pour la défense de la biodiversité, notamment en outre-mer. J'ai rejoint la CPS en mai 2019 en tant que coordonnatrice territoriale du programme PROTEGE pour la Polynésie française. Je suis basée à Papeete et accueillie au sein du Bureau des Affaires Européennes, à la Présidence. Cette nouvelle étape dans mon parcours s'inscrit dans la continuité de ma volonté d'agir pour la défense et la mise en valeur des territoires français d'outre-mer aux échelles nationales et régionales. Elle répond également à un profond désir de découverte de la région Pacifique et de ses richesses, autant qu'à la volonté de me rapprocher des acteurs et des problématiques de terrain pour la mise en œuvre d'actions concrètes au bénéfice des polynésiens et de la magnifique biodiversité de cette région du monde.

Annexe 2

Programme général

ATERPECHE - Programme

Date de mise à jour : 16/11/2023

👤 Sessions plénières
 👥 Travaux en groupes ou participatifs

Liste A : Travaux pratiques ouverts aux participants PROTEGE immédiats uniquement (CPS, chefs de files)

Liste B : Sessions ouvertes à tous

LUNDI 20 NOVEMBRE	MARDI 21 NOVEMBRE	MERCREDI 22 NOVEMBRE	JEUDI 23 NOVEMBRE	VENDREDI 24 NOVEMBRE
8h-8h30 👤: Accueil et émergement	8h-8h30 👤: Bilan des sessions de la veille	8h-8h30 👤: Bilan des sessions de la veille	8h-8h30 👤: Bilan des sessions de la veille	8h-9h S13 👤: Retour des experts sur la semaine
8h30-10h S1 👤: Coutume et ouverture officielle	8h30-10h30 S4 👤: 👥 Holothuries	8h30-10h S7 👤: Gestion des pêches Expert : Will Bowman	8h30-10h S10 👥: Données biologiques, des mesures terrain jusqu'à leur bancarisation	9h-10h S14 👤: L'égalité des genres vue du prisme de la pêche côtière
Pause		Pause	Pause	Pause
10h30-12h S2 👤: Contexte de la pêche côtière des PTOM & tour d'horizon des actions PROTEGE	Pause 11h-12h S5 👤: Evaluation de stocks Expert : Jeremy Prince (visio)	10h30-12h30 S8 👤: 👥 Communication stratégique	10h30-12h S10 👥: Données biologiques, des mesures terrain jusqu'à leur bancarisation	10h30-12h S15 👥: "Les rendez-vous du vendredi" Point presse (11h)
12h-13h30 Pause déjeuner	12h-13h30 Pause déjeuner	12h30-14h Pause déjeuner	12h-13h30 Pause déjeuner	12h-13h30 Nouvata Pause déjeuner
13h30-16h30 S3 👤: 👥 Observatoires des pêches côtières	13h30-16h30 S6 👤: 👥 Changement climatique Expertes : Johanna Johnson, Virginie Duvat	14h-16h30 S9 👤: Stratégies pêches côtières des PTOM	13h30-14h S11 👤: Bilan systèmes alimentaires 14h-16h30 S12 👥: Priorités communes & coopération entre PTOM	13h30-15h30 S16 Nouvata 👤: 👥 Bilan et clôture
16h30-17h Bilan en comité restreint	16h30-17h Bilan en comité restreint	16h30-17h Bilan en comité restreint	16h30-17h Bilan en comité restreint	
18h Soirée d'accueil & ice breaker			18h-20h 👤: Conférence Virginie Duvat	

Annexe 3

Programme détaillé



ATERPECHE - Programme

 : Sessions plénières |  : Travaux en groupes ou participatifs | S1, S2... : n° de sessions

Liste A : Travaux pratiques restreints aux participants PROTEGE immédiats

Liste B : Sessions ouvertes à tous

 L'ensemble des sessions, déjeuners et soirées auront lieu à la CPS sauf le vendredi midi et après-midi qui auront lieu au Nouvata

LUNDI 20 NOVEMBRE 2023

8h-8h30

 **Accueil et émargement**

8h30-10h | S1

 **Coutume et ouverture officielle**

8h30-9h45

Discours officiels / Intervenants :

Adolphe Digoué, Membre du Gouvernement chargé de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Pierre-Henri Helleputte, Chef du Bureau pour les Pays et Territoires d'Outre-mer du Pacifique, Délégation de l'Union Européenne pour le Pacifique

Peggy Roudaut, cheffe de projet PROTEGE (CPS)

Chloé Fontfreyde, prestataire chargée de l'animation de l'ATERPECHE (OpaO)

9h45-10h

Photo officielle

10h-10h30

Pause

10h30-12h | S2

 **Contexte de la pêche côtière des PTOM & tour d'horizon des actions PROTEGE**

Intervenants :

Mickaël Lercari, ingénieur pêche et environnement au Service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (GNC)

Pablo Chavance, ingénieur Pôle marin (Adecal Technopole)

Bruno Mugneret, chef du Service de la pêche (DSA)

Georges Remoissenet, chargé de projets aquaculture et perliculture (DRM)

Camille Gall, animatrice pêche et aquaculture PROTEGE (DRM)

12h-13h30

Pause déjeuner

13h30-16h30 | S3

  **Observatoires des Pêches Côtières (OPC)**

13h30-14h15

 1 - PLENIERE : Genèse, missions, gouvernance et ressources des OPC

Intervenants :

Matthieu Juncker, coordonnateur pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE (CPS)

Louis-Charles Dziejala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord (Adecal Technopole)

Savelina Taiava, Chargée de mission OPC (DSA)

14h15-16h30

 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Les outils des OPC, en amélioration continue !

Présentation des OPC et de leurs outils, atouts & limites

Travaux en groupes parallèles : pistes d'optimisation et de pérennisation des outils

Animateurs techniques :

Louis-Charles Dziejala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord (Adecal Technopole)

Savelina Taiava, Chargée de mission OPC (DSA)

Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud (Adecal Technopole)

Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE (DSA)

Animateurs :

Equipe PROTEGE

16h30-17h00

Bilan en comité restreint

18h

Soirée d'accueil & ice breaker

MARDI 21 NOVEMBRE 2023

8h-8h30

 **Bilan des sessions de la veille**

8h30-10h30 | S4

  **Holothuries**

8h30-9h

 1 - PLENIERE : Bilan et retour d'expérience sur la démarche mise en place en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

Intervenants :

Antoine Gilbert, ingénieur halieutique et chef de projet (Ginger-Soproner)

Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques & animateur des pêches (DDDT, province Sud)

Yvy Dombal, chargée des filières pêche (DDEE, province Nord)

9h-10h30

 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Estimation des stocks, gestion & CITES

Travaux en groupe parallèles : Estimation des stocks / Gestion & CITES

Animateurs techniques :

Georges Remoissenet, chargé de projets aquaculture et perliculture (DRM)

Denis Labiau, Responsable du Pôle pêche de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques & animateur des pêches (DDDT, province Sud)

Pablo Chavance, ingénieur Pôle marin (Adecap Technopole)

Animateurs :

Equipe PROTEGE

10h30-11h

Pause

11h-12h | S5

 **Evaluation de stocks**

Panorama des approches d'évaluation de stocks pour les petites pêches côtières du Pacifique et perspectives

Intervenant (visio) - Expert :

Jeremy Prince, Creator of the Barefoot Ecologist Toolbox

12h-13h30

Pause déjeuner

13h30-16h30 | S6

  **Changement climatique**

13h30-14h30

 1 - PLENIERE : La science comme outil d'anticipation et d'adaptation face au changement climatique

Intervenantes - Expertes :

Johanna Johnson, PhD Climate change vulnerability & adaptation assessments (intervention pré-enregistrée)

Virginie Duvat, professeure de Géographie Côtière à La Rochelle Université, chercheuse au laboratoire Littoral ENVironnement Sociétés (LIENSs, UMRi 7266), spécialiste des impacts du changement climatique et de l'adaptation sur les littoraux tropicaux, auteure principale du Chapitre "Petites îles" du 6ème rapport du GIEC, Membre Senior de l'Institut Universitaire de France

14h30-16h30

 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Intégration des impacts du changement climatique dans les PTOM

Travaux en groupes : Prise en compte des impacts du changement climatique dans la gestion des ressources et activités de pêche, perspectives en termes de gestion et d'intégration dans les prochains programmes

Animateurs :

Equipe PROTEGE

16h30-17h00

Bilan en comité restreint

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

8h-8h30

 **Bilan des sessions de la veille**

8h30-10h | S7

 **Gestion des pêches**

Partage d'études de cas concrets et d'expériences de gestion d'espèces phares : état de la pêche, mesures de gestion, défis rencontrés...

Intervenant - Expert :

Will Bowman, Program Leader Wild Harvest Fisheries, Northern Territory Government (Australie)

10h-10h30

Pause

10h30-12h30 | S8

  **Communication stratégique**

10h30-11h

 1 - PLENIERE : Construction d'un plan de communication stratégique de A à Z

Gestion participative à Wallis-et-Futuna, l'émergence d'une prise de conscience : de l'enquête à la mise en œuvre d'une campagne de communication et à son évaluation

Apport méthodologique : leçons clés & outils

Intervenants :

Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE (DSA)

Hugo Nguyen, Agent d'Information et de Sensibilisation de la Division FAME (CPS)

11h-12h30

 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Renforcement de la communication collectivités/pêcheurs

Travaux en groupes parallèles : Des collectivités vers les pêcheurs professionnels et non professionnels / Des pêcheurs professionnels vers les collectivités / Des pêcheurs non professionnels vers les collectivités

Animateurs :

Equipe PROTEGE

12h30-14h

Pause déjeuner

14h-16h30 | S9

 **Stratégies pêches côtières des PTOM**

Intervenants :

Denis Labiau, Responsable du Pôle pêche de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

Alexandra Grand, chargée de mission de la cellule innovation et valorisation de la pêche lagonaire (DRM)

Gabriel Sao Chan Cheong, chef de cellule gestion et préservation des ressources lagonaire (DRM)

Bruno Mugneret, chef du service de la pêche (DSA)

16h30-17h00

Bilan en comité restreint

JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

8h-8h30

👤 Bilan des sessions de la veille

8h30-12h | S10

👥 Donnée biologiques : des mesures terrain jusqu'à leur bancarisation

/!\ Inscriptions préalables obligatoires à une session de travaux pratiques par créneau horaire au choix. Sur les 3 travaux pratiques proposés, il sera possible d'en réaliser uniquement 2 par personne. Les groupes seront constitués de 6 à 9 personnes maximum.

TRAVAUX PRATIQUES - LABORATOIRE

Dissections d'holothuries, de poissons et de langoustes

Présentation du système d'acquisition et de bancarisation de données Ikasavea

Saisie de données lors des manipulations par les participants

Intervenant :

Sébastien Gislard, auxiliaire de recherche en pêche côtière (CPS)

TRAVAUX PRATIQUES - DONNEES

Manipulation de jeux de données des PTOM et analyse des données

Intervenants :

Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE (DSA)

Franck Magron, responsable de l'information et des bases de données pêche côtière (CPS)

TRAVAUX PRATIQUES - MARCHE DE MOSELLE

Mesures de poissons et échantillonnage selon la méthode appliquée par l'Observatoire des pêches côtières (OPC) de Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec des pêcheurs professionnels

Intervenants :

Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud (Adecap Technopole)

Louis-Charles Dziejala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord (Adecap Technopole)

Pablo Chavance, ingénieur Pôle marin (Adecap Technopole)

8h30-10h

Travaux pratiques au choix : LABORATOIRE ou DONNEES ou MARCHE MOSELLE

10h-10h30

Pause

10h30-12h

Travaux pratiques au choix : LABORATOIRE ou DONNEES

12h-13h30

Pause déjeuner

13h30-14h | S11

👤 Bilan de l'atelier régional sur les systèmes alimentaires

Intervenants :

Clément Gandet, coordonnateur agriculture et foresterie du projet PROTEGE (CPS)

Matthieu Juncker, coordonnateur pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE (CPS)

14h-16h30 | S12

👥 Priorités communes & coopération entre PTOM

Animation participative

Animateurs :

Equipe PROTEGE

16h30-17h

Bilan en comité restreint

18h-20h

Conférence changement climatique

Intervenante :

Virginie Duvat, professeure de Géographie Côtière à La Rochelle Université, chercheuse au laboratoire Littoral ENVironnement Sociétés (LIENSs, UMRi 7266), spécialiste des impacts du changement climatique et de l'adaptation sur les littoraux tropicaux, auteure principale du Chapitre "Petites îles" du 6ème rapport du GIEC, Membre Senior de l'Institut Universitaire de France

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

8h-9h | S13

Retour des experts sur la semaine

Intervenants :

Virginie Duvat, professeure de Géographie Côtière à La Rochelle Université, chercheuse au laboratoire Littoral ENvironnement Sociétés (LIENSs, UMRi 7266), spécialiste des impacts du changement climatique et de l'adaptation sur les littoraux tropicaux, auteure principale du Chapitre "Petites îles" du 6ème rapport du GIEC, Membre Senior de l'Institut Universitaire de France

Will Bowman, Program Leader Wild Harvest Fisheries, Northern Territory Government (Australie)

9h-10h | S14

L'égalité des genres vue du prisme de la pêche côtière

1- Ouverture : projection d'un témoignage vidéo de Savelina Taiava, chargée de mission OPC (DSA)

2- Présentation "16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre 2023"

Intervenants :

Tara Chetty, Pacific Women Lead at SPC, Manager Programmes

Dr Stuart Minchin, SPC DG

Equipe PROTEGE (CPS)

3- Animation

Intervenante :

Catherine Guillaume, consultante en communication (Solutions)

10h-10h30

Pause

10h30-12h | S15

S15- "Les rendez-vous du vendredi" | Point presse

Echanges en bilatéral ou en petits groupes selon les besoins identifiés tout au long de l'atelier

11h

Point presse en parallèle

12h-13h30

Pause déjeuner | Nouvata

13h30-15h30 | S16

Bilan et clôture | Nouvata

13h30-14h

 1- BILAN A CHAUD

Intervenants :

Matthieu Juncker, coordonnateur pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE (CPS)

Chloé Fontfreyde, prestataire chargée de l'animation de l'ATERPECHE (OpaO)

14h-15h

 QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION & TEMOIGNAGES DES PARTICIPANTS

15h-15h30

 Clôture officielle

Intervenants :

Matthieu Juncker, coordonnateur pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE (CPS)

Annexe 4

Discours d'ouverture de M. Adolphe Digoué, membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargé de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, l'élevage, la pêche, des questions liées à l'énergie électrique et des relations avec les provinces

« Monsieur le Directeur de la Communauté du Pacific Sud,

Monsieur le représentant permanent de l'UE auprès de la CPS,

Monsieur le représentant de la Polynésie française,

Monsieur le représentant de Wallis et Futuna,

Mesdames et Messieurs les représentant des Provinces,

Mesdames et Messieurs les chefs de services techniques de la Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements,

Je vous remercie d'avoir fait le déplacement depuis vos archipels respectifs ou depuis nos trois provinces pour ce qui concerne les calédoniens. Nous avons l'honneur de vous accueillir cette semaine au siège de la CPS et tout particulièrement dans la salle de conférence *Jacques Iékawé*, un espace emblématique à la foi par son nom, car baptisé en l'honneur d'un enfant du pays mais aussi un fils de cette Océan, dans lequel nos peuples respectifs ont puisé leur principal ressource alimentaire, mais aussi par sa forme qui s'inspire de la pirogue, moyen de navigation des peuples autochtones du pacifique.

Longtemps considérée par nos anciens comme une activité vivrière, avec son rôle particulier dans notre organisation sociale et dans nos échanges coutumiers, la pêche a permis, à travers les générations d'offrir une source de protéines nécessaire à une alimentation équilibrée. Aujourd'hui la pêche fournit de l'activité professionnelle à nos populations et leur offre des revenus indispensables pour faire face aux réalités du quotidien dans notre société moderne. La plupart d'entre vous qui êtes présents en êtes témoins au quotidien.

La pêche est une activité historique et culturelle pour les peuples océaniens pourtant c'est l'une des formes d'exploitation les plus vulnérables à l'instabilité du milieu naturel. Depuis des siècles, les pêcheurs doivent composer avec la météo et les déplacements de la ressource pour remplir leur rôle au sein des clans de la mer. Ils ont ainsi développé des stratégies adaptatives face à cette instabilité : diversification des captures, utilisation de diverses techniques de pêche, exploitation tournantes des zones de pêche, mise sous protection ou exploitation réservée de certaines zones ... Nos organisations ancestrales mettaient déjà en place des modes de gestion pour faire face à l'instabilité de la ressource et de l'évolution de la mer. Les effets du changement climatique est le challenge de nos sociétés modernes, nous devons travailler à la résilience de nos systèmes de production et à la conservation des ressources naturelles. L'innovation mais aussi le recours aux méthodes autochtones, doivent être les leviers de l'adaptation de nos peuples face aux défis à venir.

Les ressources halieutiques et l'activité de pêche sont des atouts économiques et sociaux pour nos populations insulaires et leur exploitation doit se faire dans une démarche durable et résiliente. Le Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE) s'inscrit pleinement dans cette ambition.

Je tiens d'ailleurs à remercier ici l'Union Européenne qui finance le programme PROTEGE au travers du 11^{ème} Fond européen de développement au bénéfice des territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Pitcairn et de Wallis et Futuna. Je tiens également à remercier la CPS qui a accueilli les équipes PROTEGE, qui nous accueille aujourd'hui et dont les agents de nos territoires et à tous les partenaires qui ont contribué à mener à bien les actions PROTEGE.

Aussi, au travers de PROTEGE, chacun d'entre vous ici présents et bien d'autres, avez contribué et mené des travaux aux bénéfices des ressources et des pêcheries côtières au cours des 4 dernières années dans vos territoires respectifs. De la collecte et la valorisation de données, à l'établissement de stratégies sectorielles, en passant par la communication et la sensibilisation, vos actions ont contribué à répondre aux enjeux cruciaux de l'alimentation durable et de la préservation des ressources marines dans nos territoires.

Le temps du bilan, du partage et de la pérennisation est maintenant arrivé. C'est la concrétisation du travail mené jusqu'ici et peut être l'une des étapes les plus importantes. Dans nos cultures océaniques, le partage et l'échange sont des valeurs fondamentales; elle renforce la coopération entre nos territoires; le partage et l'échange sont les garants de l'émergence d'une intelligence collective au bénéfice de tous. Pour cela je vous souhaite de mener à bien de riches discussions au cours de cette semaine afin d'apprendre des uns des autres aujourd'hui et de construire pour demain la résilience de nos populations face au changement climatique.

Je déclare ainsi officiellement ouvert l'atelier régional de capitalisation sur les pêches côtières du projet PROTEGE. »

Annexe 5

Discours d'ouverture de Mme Peggy Roudaut, cheffe de projet PROTEGE à la CPS

« Bonjour à tous, la Ora Na, Malo te mauili,

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à la CPS, la maison du Pacifique, votre maison.

Nous sommes ravis de vous accueillir à cet atelier ATERPECHE qui signifie « atelier technique régional de capitalisation » sur la pêche. Nous clôturons les activités du projet sur la pêche. Cet atelier du projet PROTEGE se veut celui du partage, des rencontres mais aussi du bilan et des perspectives.

A l'aube de cette belle semaine ensemble, j'aimerais rappeler les quatre mots clés qui forgent la pierre angulaire de PROTEGE : l'accompagnement de politiques publiques, la coopération régionale la durabilité environnementale, et l'adaptation au changement climatique.

PROTEGE avait pour ADN d'accompagner les politiques publiques des territoires dans un certain nombre de secteurs, dont la pêche côtière. Dans cette composante, il s'agissait de développer des projets et des actions, ou de nourrir et d'éclairer les politiques publiques dans un champ large qui va de la gestion participative des espaces côtiers à la collecte de données, de l'accompagnement à la formation des pêcheurs et des collectivités jusqu'à la structuration des filières dans un secteur qui est essentiel pour nos territoires, puisque le poisson constitue pour nombre d'océaniens une protéine animale essentielle de leur bol alimentaire.

Développer une économie de la pêche viable, bien intégrée dans un tissu social et respectueuse des milieux naturels est un sacré challenge dont nous allons parler pendant toute la semaine, mais qui ne peut être relevé qu'au travers d'entre-aides et de partage.

Par le biais de PROTEGE, nous avons fait le pari qu'ensemble, en coopérant, nous pourrions aller plus loin. La coopération régionale est le second axe essentiel de notre projet.

La crise COVID ne nous a pas facilité la tâche. Pendant quasiment 2 ans, il n'a pas été possible de sortir de nos territoires et donc de voyager entre la NC, WF, la PF ou en NC, à Fidji, à Tonga ou en Europe. Ainsi, nous avons ajourné des formations, reporté des venues d'experts, annulé des visites d'échanges.

Alors, nous nous sommes adaptés, « nous avons été résilients » et avons créé les échanges sur Zoom, Teams, Googlemeet, whatsapp, etc. Ces plateformes ont tenté de remplacer l'irremplaçable, c'est-à-dire la chaleur d'un échange en face à face, la richesse d'un dialogue et d'un partage les yeux dans les yeux et des visites de ce qui se passe « sur le terrain » ailleurs. Aujourd'hui, nous avons la chance immense de pouvoir nous réunir, ce qui a, il ne faut pas se le cacher, beaucoup manqué dans le projet.

Au-delà du COVID, la coopération régionale n'est pas toujours facile à mettre en œuvre et n'est pas le réflexe premier des territoires. Nous avons entendu souvent cette phrase « On a d'autres urgences, d'autres priorités financières avant de faire de la coopération régionale ».

Il est vrai que les budgets sont contraints, que les territoires font face à des difficultés budgétaires et qu'en effet, les financements consacrés aux rencontres régionales peuvent apparaître superfétatoires.

Or, aujourd'hui, une de notre satisfaction est de voir que les acteurs échangent, que les techniciens se tournent vers leurs collègues régionaux pour discuter de problèmes techniques et que cela peut aussi faire faire des économies plutôt que de financer du conseil ou de l'expertise car l'expertise est parfois

chez le voisin... Et si PROTEGE n'aura apporté que cela, « l'ouverture », nous pensons que c'est déjà beaucoup !

Enfin, autre axe du projet : la durabilité environnementale et l'adaptation au changement climatique. Nous allons aussi en parler pendant la semaine et nos débats seront notamment éclairés par Madame Virginie Duvat, qui nous fait l'honneur d'être avec nous cette semaine.

Là non plus, cela n'a pas toujours été facile dans le projet d'insuffler cette notion de changement climatique et de le diffuser dans une thématique, celle de la pêche, qui n'est souvent vue qu'au travers du prisme du développement économie.

Or, l'avenir de la pêche se conjuguera forcément avec les dérèglements climatiques qui entraîneront inexorablement des modifications et de nouvelles contraintes qu'il faudra prendre en compte dans les politiques publiques.

xxx

Bien, après bientôt quatre années de mise en œuvre du projet PROTEGE dans nos Pays et Territoires d'Outre-Mer, nous allons donc dresser un bilan.

Sur le temps de PROTEGE, dans le domaine de la pêche, la CPS a signé une dizaine de contrats pour venir en soutien des territoires. Ces contrats ont permis de travailler avec une 15aine de collaborateurs, en premier lieux nos chefs de file, DRM, Adecal, DSA, et une dizaine de sous-traitants.

Les budget investis s'élèvent à plus de 2,2 M d'euros soit environ 265 Millions de F.CFP. Plus de 650 000 euros soit près de 80 millions CFP ont permis de financer des actions de "portées régionales" (c'est-à-dire intéressant les 3 PTOM).

Voici pour les chiffres !

Le bilan, lui, mérite d'être dressé au travers de questions :

- Quelles opérations ont été menées à PF, en NC, à WF ?
- Quelles difficultés avons-nous rencontrées ?
- Quelles solutions avons-nous trouvées ?
- Quelles opérations méritent d'être absolument perpétuées et pérennisées ?

Cet atelier de capitalisation nous amène dans un premier temps à regarder notre sillage. Ce bilan apparaîtra globalement positif ou pas ; les objectifs seront considérés comme atteint, dépassés ou non atteints.

Il nous semble important aujourd'hui d'en faire une analyse objective, en étant sincères et honnêtes pendant cette semaine, en portant un regard critique et constructif sur la situation, le contexte (social, économique, juridique, environnemental), les résultats obtenus. Que nous puissions aborder avec franchise, dans nos ateliers, nos succès et nos échecs.

Nous allons aussi porter notre regard sur l'horizon car notre projet, par définition, a une durée de vie limitée et se terminera en septembre prochain (et même en mars pour le Thème 2). Il laissera place dans les prochains mois à de nouvelles perspectives. De tout ce travail laborieux, de ces savoir-faire acquis progressivement, mois après mois, nous nous interrogerons sur les modèles, les collaborations, les moyens dont vous aurez besoin ? Quelle sera la pêche de demain ? Quelle est celle qui permettra de nourrir nos territoires ? quels sont les outils développés par PROTEGE qui nécessitent des moyens pour être pérennisés ? Soyons force de propositions, créatifs, ambitieux. Bref, osons !

Au nom de la CPS, je voudrais adresser des remerciements.

Tout d'abord aux pêcheurs, à ceux et celles qui décidez de lâcher vos filets et votre entreprise aujourd'hui parce que vous placez ces échanges comme étant d'un intérêt supérieur à un quotidien qui offre peu d'oisiveté. Merci beaucoup pour votre temps.

Venus de France, de Nouvelle-Calédonie ou d'Australie, je tiens aussi à remercier nos experts. Les territoires tiennent aussi beaucoup à votre présence. Nous formulons le souhait que, grâce à vos interventions, les débats puissent gagner en densité et que vous puissiez nous épauler dans les différentes stratégies et perspectives.

Nous remercions enfin les collectivités des 3 territoires, les gestionnaires et les agences de mise en œuvre, les chefs de file, pour le soutien que vous portez à ces filières.

Et puis naturellement l'UE qui finance PROTEGE et suis avec un regard attentif nos avancées.

Enfin, j'aimerais adresser mes chaleureux remerciement à toute l'équipe élargie qui a œuvré pour faire de cette semaine un succès. A toutes celles et ceux (il y a plus de celles...) qui ont consacré leur temps et leur énergie ces dernières semaines, qui ont travaillé sans compter, qui ont fait preuve de persévérance et de pugnacité pour faire en sorte qu'ATERPECHE soit une réussite.

Je nous souhaite à tous une superbe semaine de travail et d'échange. »

Annexe 6

Discours d'ouverture de M. Hellepute, Chef du Bureau pour les Pays et Territoires d'Outre-mer du Pacifique, Délégation de l'Union Européenne pour le Pacifique

« Monsieur le membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Mesdames et Messieurs les experts des 3 territoires, les membres de la société civile, les chercheurs et les représentants du secteur privé,

Chers collègues de la Communauté du Pacifique,

Mesdames et messieurs,

Cela fait maintenant plus de 4 années que le projet PROTEGE a commencé et je suis heureux de vous voir si nombreux à cet **Atelier Technique Régional** de PROTEGE dont les objectifs sont la capitalisation et la pérennisation de toutes les actions menées sur la pêche côtière et l'aquaculture.

Le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution des océans menacent la durabilité des ressources halieutiques et aquacoles partout dans le monde. Pour cette raison la Commission européenne a présenté en 2023 dans le cadre de son Pacte Vert pour l'Europe un **plan d'action pour protéger et restaurer les écosystèmes marins pour une pêche durable et résiliente**. Ce plan d'action a entre autres pour objectif d'œuvrer en faveur d'un environnement marin sain, garantissant des stocks halieutiques en bonne santé et une riche biodiversité car c'est le seul moyen d'assurer un avenir prospère aux communautés de pêcheurs et aux communautés côtières à moyen et à long terme.

La Commission européenne s'est également dotée d'une nouvelle **stratégie en faveur d'une économie bleue durable pour les secteurs et industries liés aux océans, aux mers et aux espaces côtiers**. Les mers et les océans sont une source de richesse naturelle et économique. Nous devons les préserver et les protéger pour faire en sorte qu'ils continuent à subvenir à nos besoins.

Je suis heureux de constater que **les actions entreprises** avec succès depuis 4 ans dans le cadre du projet PROTEGE sur la pêche côtière et l'aquaculture **reflètent parfaitement les ambitions européennes**. J'espère que cet atelier vous donnera un bel aperçu de tout ce qui a été fait dans les 3 territoires avec votre contribution à tous.

Je profite de l'opportunité pour annoncer à ceux qui ne le savent pas encore que le programme européen **BestLife2030** vient de lancer un appel à projets pour des actions de conservation dans l'outre-mer. De plus, **le futur programme régional européen** avec les 3 territoires d'outre-mer du Pacifique se focalisera sur les systèmes alimentaires durables, y compris la pêche et l'aquaculture.

Enfin, je souhaite conclure en remerciant toute l'équipe du programme PROTEGE pour l'organisation de cet atelier.

Merci. »

Annexe 7

Résumé du rendez-vous CITES de ATERPECHE - vendredi 24/11/2023 de 8h à 10h

Antoine Gilbert (Ginger-Soproner), Georges Shedrawi (FAME/CPS), Ludivine Sariman (Sivap/GNC), Bernard Fao (province Nord), Bruno Mugneret (DSA), Antoine Teitelbaum

Le processus CITES qui permet l'obtention de permis d'exportation en NC & PF présente des spécificités de gouvernance liées au statut des PTOM avec une autorité scientifique qui relève du niveau national (France). En Polynésie française le MNHN (PF) et pour la Nouvelle Calédonie l'IRD (NC). A noter qu'aujourd'hui la situation en PF est particulière puisque le MNHN n'est plus l'autorité scientifique et qu'aucun remplaçant n'a été désigné par l'Etat. Pour mémoire, dans les Etats Insulaires Océaniques, l'autorité scientifique est bien souvent le département des pêches, ce qui pose le problème d'indépendance.

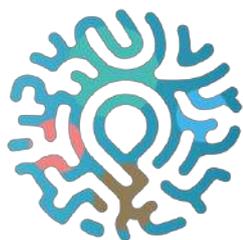
L'expérience des acteurs gestionnaires des pêches présents montre le besoin d'amélioration dans la communication avec l'autorité scientifique. Plusieurs exemples contrastés ont été discutés avec le cas des holothuries, des bénéitiers ou encore des coraux.

Dans la perspective d'une meilleure instruction des demandes, il est souhaitable que l'autorité scientifique puisse bénéficier d'une véritable expertise CITES afin qu'elle puisse pleinement remplir son rôle et responsabilités. L'obtention d'avis négatifs peu argumentés à l'issue de demandes construites et formulées officiellement par la Direction du Développement Durable des Territoires (NC) illustre ce besoin.

Enfin le support d'un regard expert tiers, peut également contribuer à fluidifier le processus. A cet effet, la CPS propose d'assister les PTOM et les services des Pêches pour apporter un regard critique et constructif sur leur proposition technique avant sa soumission à l'autorité scientifique pour la réalisation d'ACNP (Autorisation de Commerce Non Préjudiciable, ou *NDF Non Detriment Findings* en anglais). Si ce processus est mis en place, la CPS pourra également intervenir en cas de besoin en conseil sur les retours de l'autorité scientifique issus des dossiers de demande d'ACNP. Enfin, il est suggéré que la CPS puisse participer aux prochains comités CITES (NC) afin d'aider à une meilleure compréhension et résolution des dossiers.

Annexe 8

Note de cadrage



PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIQUE DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

NOTE DE CADRAGE

**CARNET DE BORD DU PARTICIPANT À L'ATELIER TECHNIQUE
RÉGIONAL DE CAPITALISATION PROTEGE SUR LA PÊCHE CÔTIÈRE
(ATERPECHE)**

CHLOE FONTFREYDE (OpaO), Nicolas GUILLEMOT (DEXEN)

NOVEMBRE 2023



Pacific Community
Communauté du Pacifique



Le Projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE) est un projet intégré qui vise à réduire la vulnérabilité des écosystèmes face aux impacts du changement climatique en accroissant les capacités d'adaptation et la résilience. Il cible des activités de gestion, de conservation et d'utilisation durables de la diversité biologique et de ses éléments en y associant la ressource en eau. Il est financé par le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) au bénéfice des territoires de la Nouvelle-Calédonie (NC), de la Polynésie française (PF), de Pitcairn et de Wallis-et-Futuna (WF).

L'objectif général du projet est de **construire un développement durable et résilient des économies des Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) face au changement climatique en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.**

Le premier objectif spécifique vise à **renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire.** Il est décliné en deux thèmes :

- Thème 1 : la transition agroécologique est opérée pour une agriculture, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité ; les ressources forestières sont gérées de manière intégrée et durable
 - **Thème 2 : les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture sont gérées de manière durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique**

Le second objectif spécifique veut renforcer la sécurité des services écosystémiques en préservant la ressource en eau et la biodiversité. Il se décline également en 2 thèmes :

- Thème 3 : l'eau est gérée de manière intégrée et adaptée au changement climatique
- Thème 4 : les espèces exotiques envahissantes sont gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité terrestre

La gestion du projet a été confiée à la Communauté du Pacifique (CPS) pour les thèmes 1, 2 et 3 et au Programme régional océanique pour l'environnement (PROE) pour le thème 4, par le biais d'une convention de délégation signée le 26 octobre 2018 entre l'Union européenne, la CPS et le PROE. La mise en œuvre du projet est prévue sur 4 ans.

Ce rapport est cité comme suit :

FONTFREYDE Chloé, GUILLEMOT Nicolas, 2023, Note de cadrage ATERPECHE

Carnet de bord du participant à l'atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur la pêche côtière (ATERPECHE), du 20 au 24 novembre 2023 à Nouméa, 32 pages

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Chloé Fontfreyde (OpaO) et Nicolas Guillemot (DEXEN) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Partenaires et contributeurs

Cette note de cadrage a été produite par OpaO et DEXEN, prestataires de la CPS, en collaboration avec les partenaires techniques des PTOM où sont déployées les actions du projet PROTEGE relatives au thème 2.

Particulièrement, merci aux partenaires et experts ayant contribué à la préparation du contenu des sessions de l'ATERPECHE et/ou participé aux réunions préparatoires :

- Adecap Technopole – NC
- M. Will Bowman, Program Leader Wild Harvest Fisheries, Northern Territory Government – Australie
- Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (Cap-NC) – NC
- Mme Virginie Duvat, professeure de géographie côtière à La Rochelle université, chercheuse au laboratoire littoral environnement sociétés (LIENSs, UMRi 7266), spécialiste des impacts du changement climatique et de l'adaptation sur les littoraux tropicaux, auteure principale du chapitre « Petites îles » du 6^{ème} rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), membre Senior de l'Institut universitaire de France
- Direction des ressources marines (DRM) – PF
- Direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche (DSA) – WF
- Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) de la CPS
- Direction du développement durable des territoires (DDDT) de la province Sud – NC
- Direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) de la province Nord – NC
- Direction du développement économique (DDE) de la province des îles Loyauté – NC
- Ginger-Soproner – NC
- Mme Johanna Johnson, PhD Climate change vulnerability & adaptation assessments – Australie
- M. Jeremy Prince, creator of the Barefoot ecologist toolbox – Australie
- Service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP) de la Nouvelle-Calédonie – NC

Remarque : La liste des personnes ressources citées par session dans la présente note de cadrage n'est pas exhaustive et peut être agrémentée à la demande. La demande est à adresser à cfontfreyde@opao.nc, copie à matthieu@spc.int.

Autres invités (Nouvelle-Calédonie)

- Agence française de développement (AFD)
- Agence néo-calédonienne de la biodiversité (ANCB)
- Agence rurale
- Aquarium Fish NC
- Association des pêcheurs d'Ouvéa
- Association française des Maires
- Association française des Maires de Nouvelle-Calédonie
- Cabinet Champmoreau
- Cabinet Digoué
- Cabinet Katijo-Monnier
- Centre national de recherche technologique (CNRT) nickel & son environnement
- Clipssa
- Cluster maritime
- Comité consultatif de l'environnement (CCE) du Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie (CPPNC)

- Conseil consultatif de la recherche (CCR) du Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Conseil économique social et environnemental (Cese)
- Conservation International
- Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (Cresica)
- Direction du numérique et de la modernisation (Dinum) de la Nouvelle-Calédonie
- Direction du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (Dafe)
- Fédération des pêcheurs hauturiers de Nouvelle-Calédonie (FPHNC)
- Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS)
- Fédération des pêcheurs professionnels du Nord (FPPN)
- Gardiens des îles
- GIE Océanides
- Ginger Soproner
- Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
- Holothurie rusa trading (HRT)
- Hope !
- laora Expert
- Initiative Kiwa
- Institut agronomique néo-calédonien (IAC)
- Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM)
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)
- Lyttfishing
- Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie – Œil
- Office français de la biodiversité (OFB)
- Pala Dalik
- Pew
- Sénat coutumier
- Service de la coopération régionale et des relations extérieures (Scree) de la Nouvelle-Calédonie
- Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (Sivap) de la Nouvelle-Calédonie
- Squale
- Southern Cross University
- Syndicat des pêcheurs hauturiers (SPH)
- Syndicat des pêcheurs professionnels de Lifou (SPPL)
- Union européenne
- Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)
- Valorga NC
- Vice-rectorat
- World wide fund for nature (WWF)

Liste des acronymes

AFD	Agence française pour le développement
ANCB	Agence néo-calédonienne de la biodiversité
ATERCAP	Atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur l'aquaculture
ATERPECHE	Atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur la pêche côtière
Cap-NC	Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
CCE	Comité consultatif de l'environnement du Congrès de la Nouvelle-Calédonie
CCR	Conseil consultatif de la recherche du Congrès de la Nouvelle-Calédonie
Cese	Conseil économique social et environnemental
CGP	Cellule gestion et préservation des ressources lagonaires
Cites	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CIV	Cellule innovation et valorisation
CLIPSSA	Climat du Pacifique, savoirs locaux et stratégies d'adaptation
CMA	Chambre de métiers et de l'artisanat
CNRT	Centre national de recherche technologique nickel & son environnement
CPPNC	Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie
CPS	Communauté du Pacifique
CPUE	Captures par unité d'effort
Cresica	Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie
Dafe	Direction du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement
DDDT	Direction du développement durable des territoires de la province Sud
DDE	Direction du développement économique de la province des îles Loyauté
DDEE	Direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord
Dinum	Direction du numérique et de la modernisation de la Nouvelle-Calédonie
DRM	Direction des ressources marines
DSA	Direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche
FAME	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS
FED	Fonds européen de développement
FINC	Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie
FPHNC	Fédération des pêcheurs hauturiers de Nouvelle-Calédonie
FPPCPS	Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud
FPPN	Fédération des pêcheurs professionnels du Nord
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GLS	Grand lagon Sud
GNC	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
HRT	Holothurie rusa trading
IAC	Institut agronomique néo-calédonien
IEOM	Institut d'émission d'Outre-mer
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

IRD	Institut de recherche pour le développement
LIENSs	Laboratoire littoral environnement sociétés
MIC	Metainfocentre
NC	Nouvelle-Calédonie
NUF	Nouveauté, utilité, faisabilité
OFB	Office français pour la biodiversité
OPC	Observatoire des pêches côtières
OS	Objectif spécifique
PF	Polynésie française
PFL	Pacific food lab
PROE	Programme régional océanique pour l'environnement
PROTEGE	Projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes
PTOM	Pays et territoires d'Outre-mer
RA	Résultat attendu
Scree	Service de la coopération régionale et des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie
SCS	Service connaissance et stratégie de la province Sud
Sivap	Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire de la Nouvelle-Calédonie
SPCPF	Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française
SPH	Syndicat des pêcheurs hauturiers
SPNMCP	Service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie
SPPL	Syndicat des pêcheurs professionnels de Lifou
UE	Union européenne
UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
WF	Wallis-et-Futuna
WWF	World wide fund for nature
ZCO	Zône côtière Ouest
ZPR	Zone de pêche réglementée

Table des matières

1. Programme	9
2. Rappel du cadre logique.....	11
3. Déroulé de l'atelier	14
3.1. Lundi 20 novembre.....	14
S1- COUTUME ET OUVERTURE OFFICIELLE	14
S2- CONTEXTE DE LA PÊCHE CÔTIÈRE DES PTOM & TOUR D'HORIZON DES ACTIONS PROTEGE	14
S3- OBSERVATOIRES DES PÊCHES CÔTIÈRES	15
3.2. Mardi 21 novembre.....	17
S4- HOLOTHURIES.....	17
S5- COLLECTE DE DONNÉES BIOLOGIQUES ET ÉVALUATION DE STOCKS	20
S6- CHANGEMENT CLIMATIQUE	21
3.3. Mercredi 22 novembre.....	24
S7- GESTION DES PÊCHES.....	24
S8- COMMUNICATION STRATÉGIQUE.....	25
S9- STRATÉGIES DES PÊCHES CÔTIÈRES	27
3.4. Jeudi 23 novembre	28
S10- DONNÉES BIOLOGIQUES : DES MESURES DE TERRAIN JUSQU'À LEUR BANCARISATION.....	28
S11- BILAN SYSTÈMES ALIMENTAIRES	29
S12- PRIORITÉS COMMUNES DES PTOM.....	30
3.5. Vendredi 24 novembre.....	31
S13- RETOUR DES EXPERTS SUR LA SEMAINE	31
S14- L'ÉGALITÉ DES GENRES VUE DU PRISME DE LA PÊCHE CÔTIÈRE	31
S15- LES RENDEZ-VOUS DU VENDREDI POINT PRESSE.....	32
S16- BILAN ET CLÔTURE	32

Résumé exécutif

<p>Objectifs</p>	<p>L'ATERPECHE poursuit deux objectifs. Premièrement, un objectif de capitalisation des travaux menés sur les pêches côtières entre 2019 et 2023. Il dresse notamment le bilan des succès rencontrés et des résultats probants, ainsi que des difficultés et des leçons apprises.</p> <p>Deuxièmement, un objectif de pérennisation des actions post-PROTEGE. Il permet notamment d'identifier les stratégies de développement des PTOM en termes de suivi et de gestion des ressources marines côtières et des activités de pêche durables, adaptées aux contextes insulaires (accessibilité, répliquabilité...) et encourageant le développement d'échanges pérennes entre PTOM et avec le reste de la région.</p>
<p>Contexte</p>	<p>L'ATERPECHE est organisé dans le cadre du thème 2 « Pêche et aquaculture » du projet PROTEGE et du résultat attendu n°8 « Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP ».</p> <p>Il traite du RA 6 « Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées », après trois ans de mise en œuvre d'actions en NC, PF et WF pour rendre durable l'exploitation des ressources marines côtières et les activités de pêche. Le RA 7 « Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable » sera aussi abordé.</p>
<p>Méthodologie</p>	<p>L'ATERCAP mobilise Chloé Fontfreyde (OpaO) pour sa préparation et son animation, appuyée par Nicolas Guillemot (DEXEN), expert halieutique. Le programme est construit avec l'appui des partenaires cités en page 3 qui contribuent au contenu technique des différentes sessions selon leurs domaines d'expertise. Il comprend une alternance de sessions plénières et d'ateliers participatifs afin de rythmer les journées et favoriser les échanges. Les présentations données lors des sessions plénières sont de 20 à 30 minutes. Les techniques d'animation déployées permettant la participation et une meilleure imprégnation des sujets par les participants. De plus, une matinée de travaux pratiques est planifiée le jeudi matin et une conférence ouverte au grand public le jeudi soir. Quatre experts thématiques sont mobilisés pour l'ATERPECHE, dont deux en présentiel tout au long de la semaine, afin de contribuer à l'ensemble des discussions et d'apporter un regard extérieur permettant de prendre de la hauteur.</p>

1. Programme

L'ATERPECHE s'annonce comme un événement riche et intense, mettant en lumière les enjeux cruciaux des pêches côtières dans les PTOM. L'ensemble des événements du lundi au vendredi matin se déroulent à la CPS, tandis que le déjeuner et le vendredi après-midi se déroulent au Nouvata.

Dès la matinée du lundi 20 novembre, après l'ouverture officielle de l'ATERPECHE, le contexte de la pêche côtière est présenté par les représentants de chaque territoire, ainsi qu'un panorama des actions PROTEGE déployées. L'après-midi est consacré aux Observatoires des pêches côtières (OPC), apportant une expertise essentielle sur le suivi des ressources marines côtières et des activités de pêche. La soirée d'accueil promet un moment de convivialité et d'interconnaissance entre les participants.

La matinée du mardi 21 novembre est consacrée aux holothuries d'une part, et à l'évaluation de stocks d'autre part avec l'expert halieutique Jeremy Prince en visioconférence depuis l'Australie. L'après-midi est consacré au changement climatique, en présence de Virginie Duvat, éminente spécialiste du changement climatique, basée en Hexagone. Cette intervention sera complétée par une présentation pré-enregistrée de Johanna Johnson, spécialiste australienne des impacts du changement climatique sur la pêche.

Le mercredi 22 novembre matin permet d'aborder la gestion des pêches avec Will Bowman, un expert australien qui est présent toute la semaine. En parallèle, une session sur la communication stratégique permet de mettre en avant les réussites de la DSA dans le cadre de PROTEGE et d'échanger sur le renforcement de la communication collectivités/pêcheurs. L'après-midi du mercredi est consacré aux stratégies des pêches côtières des PTOM, explorant des approches spécifiques et des perspectives d'actions.

Jeudi 23 novembre matin, des travaux pratiques sont proposés aux participants PROTEGE immédiats, avec des mesures de poissons au marché de Moselle animées par l'OPC de Nouvelle-Calédonie, des dissections d'holothuries, de langoustes et de poissons en laboratoire animées, ainsi que des manipulations de jeux de données animées par la CPS (FAME) et la DSA. L'après-midi, le bilan de l'atelier régional sur les systèmes alimentaires est présenté, et un atelier est animé sur les priorités communes et la coopération entre les PTOM. La soirée de jeudi est marquée par une conférence publique de Virginie Duvat sur le changement climatique.

Le vendredi 24 novembre, une journée de synthèse et de réflexion attend les participants. Les experts partagent leurs impressions sur la semaine. Une session sur l'égalité des genres vue du prisme de la pêche côtière est proposée par la CPS. De plus, un créneau libre d'une heure, les « Rendez-vous du Vendredi », permet des échanges bilatéraux ou en petits groupes sur des sujets spécifiques. En parallèle, une conférence de presse a lieu. La semaine se conclut le vendredi après-midi avec un bilan à chaud et la clôture de cet événement.

Les journées démarrent à 8h par 30 minutes dédiées au bilan des sessions abordées la veille, aux attentes des participants et à la présentation des animations à suivre le cas échéant. Elles se terminent à 16h30, heure à laquelle un petit groupe est mobilisé pour faire le bilan à chaud de la journée : OpaO, DEXEN, CPS et rapporteur identifié parmi les participants. Des créneaux de pause sont prévus à midi, en milieu de matinée et d'après-midi.

Légende du programme :

-  Sessions plénières
-  Travaux en groupes ou participatifs

Liste A : Travaux pratiques ouverts aux participants PROTEGE immédiats uniquement

Liste B : Sessions ouvertes à tous

LUNDI 20 NOVEMBRE	MARDI 21 NOVEMBRE	MERCREDI 22 NOVEMBRE	JEUDI 23 NOVEMBRE	VENDREDI 24 NOVEMBRE
<p>8h-8h30</p> <p>🗣️: Accueil et émargement</p> <p>8h30-10h S1</p> <p>🗣️: Coutume et ouverture officielle</p> <p>Pause</p> <p>10h30-12h S2</p> <p>🗣️: Contexte de la pêche côtière des PTOM & tour d'horizon des actions PROTEGE</p> <p>12h-13h30</p> <p>Pause déjeuner</p> <p>13h30-16h30 S3</p> <p>🗣️: Observatoires des pêches côtières</p> <p>16h30-17h</p> <p>Bilan en comité restreint</p> <p>18h</p> <p>Soirée d'accueil & ice breaker</p>	<p>8h-8h30</p> <p>🗣️: Bilan des sessions de la veille</p> <p>8h30-10h30 S4</p> <p>🗣️: Holothuries</p> <p>Pause</p> <p>11h-12h S5</p> <p>🗣️: Evaluation de stocks</p> <p>Expert : Jeremy Prince (visio)</p> <p>12h-13h30</p> <p>Pause déjeuner</p> <p>13h30-16h30 S6</p> <p>🗣️: Changement climatique</p> <p>Expertes : Johanna Johnson, Virginie Duvat</p> <p>16h30-17h</p> <p>Bilan en comité restreint</p>	<p>8h-8h30</p> <p>🗣️: Bilan des sessions de la veille</p> <p>8h30-10h S7</p> <p>🗣️: Gestion des pêches</p> <p>Expert : Will Bowman</p> <p>Pause</p> <p>10h30-12h30 S8</p> <p>🗣️: Communication stratégique</p> <p>12h30-14h</p> <p>Pause déjeuner</p> <p>14h-16h30 S9</p> <p>🗣️: Stratégies pêches côtières des PTOM</p> <p>16h30-17h</p> <p>Bilan en comité restreint</p>	<p>8h-8h30</p> <p>🗣️: Bilan des sessions de la veille</p> <p>8h30-10h S10</p> <p>🗣️: Données biologiques, des mesures terrain jusqu'à leur bancarisation</p> <p>Pause</p> <p>10h30-12h S10</p> <p>🗣️: Données biologiques, des mesures terrain jusqu'à leur bancarisation</p> <p>12h-13h30</p> <p>Pause déjeuner</p> <p>13h30-14h S11</p> <p>🗣️: Bilan systèmes alimentaires</p> <p>14h-16h30 S12</p> <p>🗣️: Priorités communes & coopération entre PTOM</p> <p>16h30-17h</p> <p>Bilan en comité restreint</p> <p>18h-20h</p> <p>🗣️: Conférence Virginie Duvat</p>	<p>8h-9h S13</p> <p>🗣️: Retour des experts sur la semaine</p> <p>9h-10h S14</p> <p>🗣️: L'égalité des genres vue du prisme de la pêche côtière</p> <p>Pause</p> <p>10h30-12h S15</p> <p>🗣️: "Les rendez-vous du vendredi!" Point presse (11h)</p> <p>12h-13h30 Nouvata</p> <p>Pause déjeuner</p> <p>13h30-15h30 S16 Nouvata</p> <p>🗣️: Bilan et clôture</p>

2. Rappel du cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables
Objectif global	Construire, dans le cadre d'une coopération régionale, un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables	<p>ODD des 4 PTOM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2- Zéro faim • 6- Eau propre et assainissement • 12- Consommation et production durables • 14- Vie aquatique • 13- Changement climatique • 15- Vie terrestre
Objectifs spécifiques (OS)	1) Renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire	<p>1) Contribution des fermes aux besoins nutritionnels des habitants (cet indicateur a été calculé en PF, il pourrait être développé en NC et à WF)</p> <p>2) Nombre de nouveaux modèles aquacole (poissons, invertébrés, algues visant l'exemplarité environnementale en NC et PF)</p> <p>3) Nombre de plans de cogestion des ressources marines mis en œuvre</p>
	2) Renforcer la sécurité des services écosystémiques en préservant la ressource en eau et la biodiversité	<p>1) Taux de conformité des analyses bactériologiques réalisées sur les réseaux d'eau ayant fait l'objet d'intervention dans le cadre de PROTEGE</p> <p>2) Nombre de sites ayant fait l'objet d'un succès de gestion d'espèces exotiques envahissantes</p>
Résultat attendu (RA)	6 : Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées	<p>1) Nombre de sites de gestion des ressources marines</p> <p>1 bis) Part des pêcheurs qui connaissent les bonnes pratiques, Part des pêcheurs qui ont modifié leurs pratiques</p> <p>2) Nombre d'observatoires des pêches côtières mettant à disposition des statistiques permettant d'éclairer les politiques publiques et les gestionnaires</p>

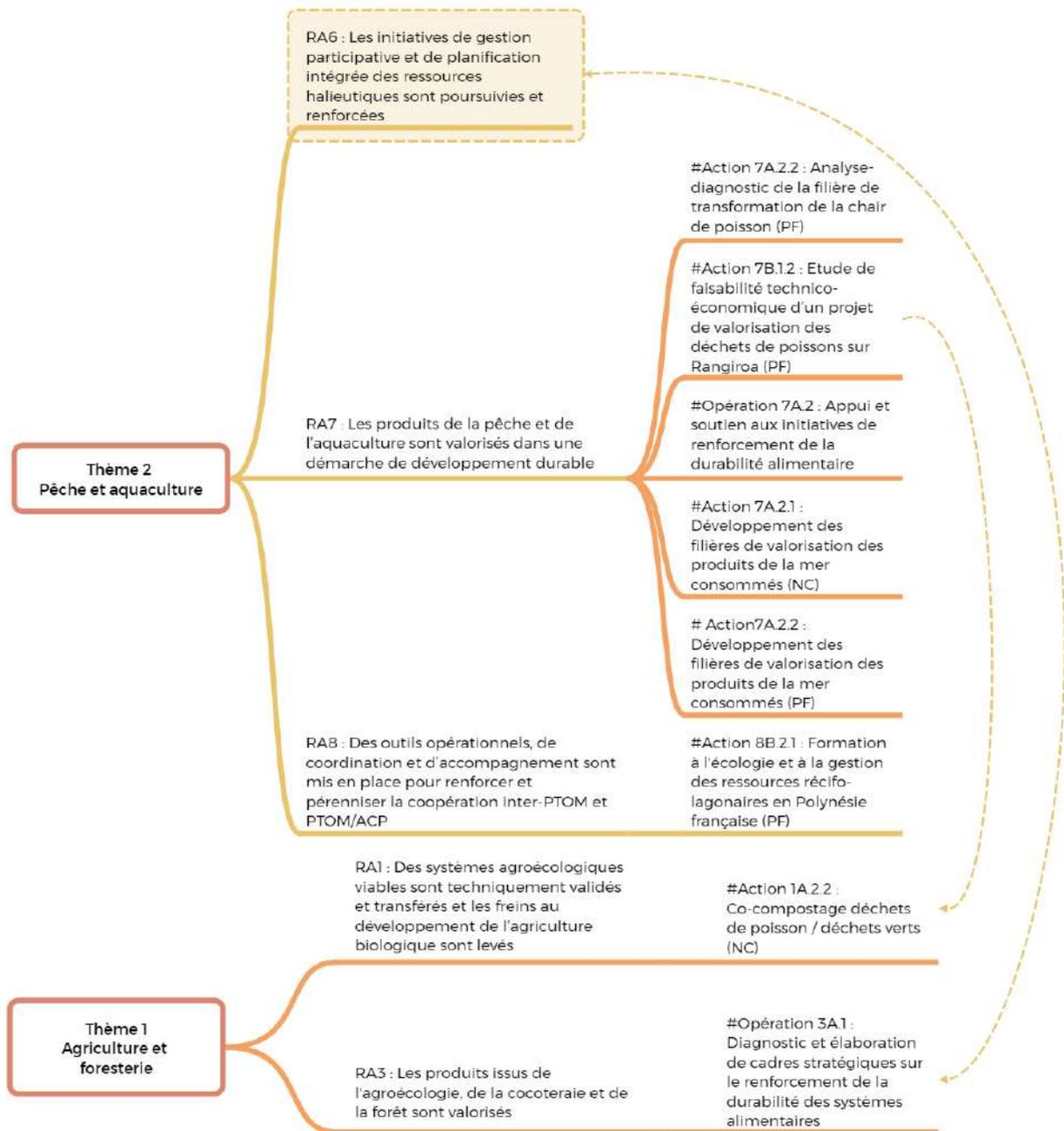


Figure 1 : Liens entre le RA6 et les autres thèmes, opérations et activités du projet PROTEGE

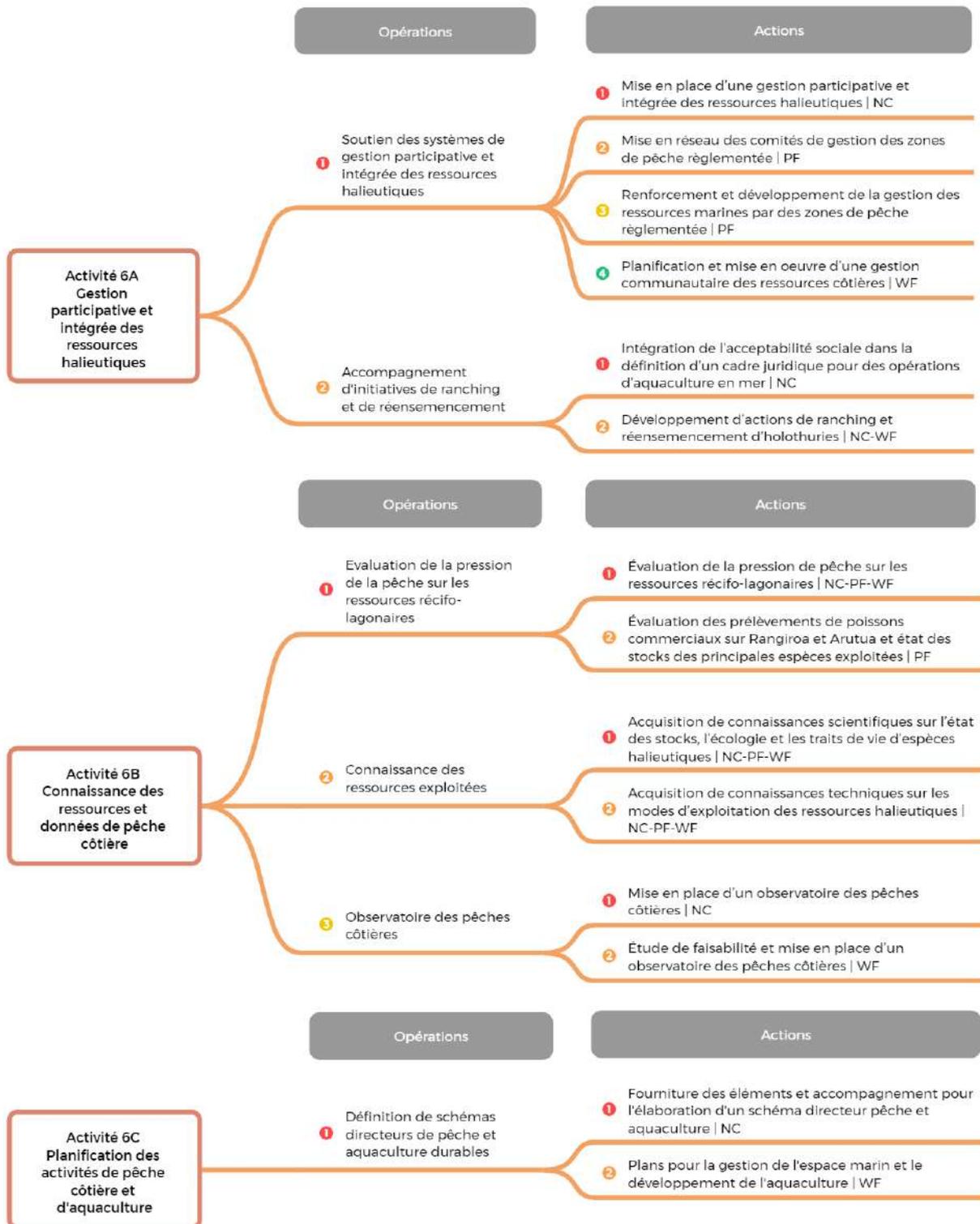


Figure 2 : Détail des activités, opérations et actions du RA6

3. Déroulé de l'atelier

3.1. Lundi 20 novembre

8h30-10h	S1- COUTUME ET OUVERTURE OFFICIELLE	Transversal
<p>L'ATERPECHE est ouvert par une coutume et un discours officiel. Il est suivi d'une présentation du contexte et des objectifs de l'atelier par la CPS, puis d'une présentation des objectifs, méthodes et programme. Enfin, une photo officielle de l'ensemble des participants et intervenants est réalisée.</p> <p><i>Discours d'ouverture :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Adolphe Digoué, Membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargé de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche</i> • <i>Pierre-Henri Helleputte, chef du bureau pour les PTOM, délégation de l'UE pour le Pacifique – NC chloé</i> <p><i>Intervenants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Peggy Roudaut, cheffe de projet PROTEGE, CPS – NC</i> • <i>Chloé Fontfreyde (OpaO), animatrice principale de l'ATERCAP – NC</i> 		
10h30-12h	S2- CONTEXTE DE LA PÊCHE CÔTIÈRE DES PTOM & TOUR D'HORIZON DES ACTIONS PROTEGE	Transversal
<p>DEROULÉ DE LA SESSION</p> <p>La première session de l'ATERPECHE, à vocation introductive et informative, se penche sur le portrait de la pêche côtière en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna. Le contexte est présenté avec des chiffres clés concernant ces territoires, mettant en évidence la dimension de la pêche côtière, qu'elle soit professionnelle ou non, la répartition des compétences, la structuration de la filière, et les acteurs. Elle aborde les enjeux et opportunités qui se dessinent dans ces écosystèmes côtiers.</p> <p>Cette session propose également un panorama des actions mises en œuvre dans le cadre de PROTEGE en matière de pêche côtière. En Nouvelle-Calédonie, on compte 8 actions, en Polynésie française 6 actions, et à Wallis-et-Futuna 7 actions. Cette session met également en lumière les enjeux des territoires auxquels ces actions répondent.</p> <p><i>Intervenants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mickaël Lercari, ingénieur pêche et environnement, SPNMPC – NC</i> • <i>Pablo Chavance, ingénieur Pôle marin, Adecal Technopole – NC</i> • <i>Bruno Mugneret, chef du Service de la pêche, DSA – WF</i> • <i>Georges Remoissenet, chargé de programmes en aquaculture et perliculture, DRM – PF</i> • <i>Camille Gall, animatrice pêche et aquaculture PROTEGE, DRM – PF</i> 		

RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE

Cette action a permis la **mise en place d'Observatoires des pêches côtières (OPC) en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna**, visant à contribuer à une gestion efficace des ressources marines. **Leur mission consiste à collecter, centraliser, produire des données relatives à la pêche côtière, puis à valoriser et communiquer ces données aux pêcheurs, aux décideurs et à la population, afin d'éclairer les décisions de gestion.**

En Nouvelle-Calédonie, l'OPC est hébergé par l'Adecal Technopole depuis 2021. Il a notamment développé un outil informatique appelé « Metainfocentre » (MIC) qui donne accès à l'ensemble des données existantes et génère des indicateurs utiles pour les gestionnaires des ressources marines. De plus, des échantillonnages systématiques de poissons ont été réalisés au marché de Moselle, et un protocole de suivi du nombre d'individus d'holothuries séchés par espèce exportée a été établi en collaboration avec les exportateurs. L'OPC a également coordonné quatre études sur les ressources exploitées : l'évaluation des stocks d'holothuries, la maturité sexuelle des poissons et des holothuries, la sélectivité des nasses de crabes de palétuviers, et la faisabilité d'un suivi participatif des captures par unité d'effort (6B.2).

De plus, l'OPC a contribué au projet « USAGE Pêche » piloté par l'ANCB de caractérisation de la pêche non professionnelle en milieu rural. Enfin, l'OPC a créé une page LinkedIn « [Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie](#) » lui permettant de communiquer des résultats.

À Wallis-et-Futuna, l'OPC est hébergé par la DSA depuis 2022. L'OPC a développé une méthode d'échantillonnage et d'analyse de données de mesures de poissons effectuées lors du débarquement des pêcheurs, développé des protocoles de collecte et d'hébergement de données avec le soutien de la division FAME de la CPS, et évalué l'état de santé des stocks de 45 poissons récifaux lagunaires. L'OPC a créé une page Facebook « [La mer notre source de vie – Wallis & Futuna](#) », outil de sensibilisation visant à informer et éduquer la population locale et les pêcheurs sur les enjeux et les bonnes pratiques de pêche côtière.

PERSONNES RESSOURCES

- Jean-François Laplante, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, Adecal Technopole – NC
- Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud, Adecal Technopole – NC
- Louis-Charles Dzigala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, Adecal Technopole – NC
- Pablo Chavance, ingénieur pôle marin, Adecal Technopole – NC
- Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF
- Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF

DEROULÉ DE LA SESSION

Elle donne l'opportunité d'approfondir entre autres les points suivants :

- L'enjeu de consolidation des méthodes de suivi et d'acquisition de données mises en œuvre par les OPC, notamment en ce qui concerne la pêche non professionnelle
- Le renforcement de la capacité des OPC à analyser les données, générer des indicateurs robustes et établir des systèmes d'alerte pour prévenir les gestionnaires et éclairer les décideurs sur les mesures à prendre pour la préservation des ressources marines
- L'enjeu majeur de pérennisation des OPC, tant en matière de financement, de ressources humaines et matérielles, d'accueil physique, ou encore de positionnement vis-à-vis des acteurs de la filière pêche
- Le déploiement du modèle OPC dans d'autres pays et territoires de la région

Cette session se déroule en deux parties : une plénière suivie de travaux en groupes.

13h30-14h15 🗣️ 1 - PLÉNIÈRE : Genèse, missions, gouvernance et ressources des OPC

Une vidéo introductive est projetée en ouverture de séance. Intitulée « [PROTEGE project: know more about fisheries observatory](#) », elle est disponible sur la chaîne YouTube de la CPS. Elle est suivie d'interventions de la CPS et des OPC de NC et WF sur la genèse, les missions, la gouvernance et les ressources de ces derniers.

Intervenants :

- *Matthieu Juncker, coordonnateur pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE, CPS – NC*
- *Louis-Charles Dziegala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, Adecal Technopole – NC*
- *Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF*

14h15-16h30 🗣️ 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Les outils des OPC, en amélioration continue !

Cette animation a pour objectifs d'identifier des pistes d'optimisation et de pérennisation des OPC. Les résultats de ces travaux pourront être utilisés en fin de semaine pour discuter des perspectives et pistes de collaborations entre les territoires.

Les participants sont répartis en quatre groupes, animés à la suite par les OPC de NC et WF. L'animation est organisée en trois temps. Les temps 1 et 2 ont lieu en groupe et sont chacun composés de deux phases : introduction et réflexion. Le temps 3 a lieu en plénière et consiste en une phase finale de mise en commun et restitution.

	Groupes 1 et 2	Groupes 3 et 4
Temps 1		
Phase d'introduction n°1 - 20'	Ice breaker Présentation des outils des OPC, leurs atouts & limites par l'OPC de NC	Ice breaker Présentation des outils des OPC, leurs atouts & limites par l'OPC de WF
Phase de réflexion n°1 - 25'	A partir de la présentation, identification par le groupe de pistes d'optimisation et de pérennisation des outils	A partir de la présentation, identification par le groupe de pistes d'optimisation et de pérennisation des outils
<i>Pause - 15'</i>	<i>Les animateurs changent de groupe</i>	
Temps 2		
Phase d'introduction n°2 - 15'	Présentation des outils des OPC, leurs atouts & limites par l'OPC de WF	Présentation des outils des OPC, leurs atouts & limites par l'OPC de NC
Phase de réflexion n°2 - 25'	A partir de la seconde présentation, approfondissement de la réflexion du groupe sur les pistes d'optimisation et de pérennisation des outils	A partir de la seconde présentation, approfondissement de la réflexion du groupe sur les pistes d'optimisation et de pérennisation des outils
Temps 3	Présentation en plénière de la synthèse de la réflexion du groupe par un rapporteur nommé au sein du groupe	
Phase de mise en commun - 35'		

Animateurs.trices :

- *Louis-Charles Dziegala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, Adecal Technopole – NC*
- *Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud, Adecal Technopole – NC*
- *Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF*
- *Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF*
- *Equipe PROTEGE*

3.2. Mardi 21 novembre

8h30-10h30	S4- HOLOTHURIES	6A.1.1 6A.2 6B.2
<p>RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE</p> <p>Deux actions liées aux holothuries ont été menées dans le cadre de l'Opération 6A.2 « Accompagnement d'initiatives de ranching et de réensemencement » : l'intégration de l'acceptabilité sociale dans la définition d'un cadre juridique pour des opérations d'aquaculture en mer en Nouvelle-Calédonie, et le développement d'actions de ranching et de réensemencement d'holothuries en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna. La capitalisation de ces actions a été intégrée à l'atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur l'aquaculture (ATERCAP) en mars 2023. De plus, une étude des stocks d'holothuries commerciales du lagon de l'atoll d'Apataki, Tuamotu, a été réalisée par Créocéan et Soproner. Les principales recommandations étaient de mettre à jour les tailles réglementaires, mettre en place des réserves permanentes, adapter le carnet de pêche et optimiser le suivi des CPUE.</p> <p>L'ATERPECHE laisse la place aux actions de gestion participative des ressources (6A.1.1) et d'acquisition de connaissances (6B.2) déployées notamment en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Plusieurs actions clés ont été entreprises en Nouvelle-Calédonie pour évaluer les populations et les stocks d'holothuries. Une analyse spatio-temporelle de 9 zones a été réalisée et les données collectées ont été intégrées au MIC. Ces travaux ont permis de réaliser des calculs de stocks, en appui à la définition de quotas de pêche pour certaines espèces. La méthode a vocation à être répliquée sur les autres espèces d'holothuries, inscrites ou non à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites). Un état de référence des populations et des stocks a été réalisé sur 18 espèces commerciales d'holothuries par un consortium mobilisant des organismes privés, des collectivités et des organismes de recherche, l'IRD et l'Ifremer notamment. Un effort considérable a été déployé avec l'échantillonnage de 2 800 transects sur 70 hectares. Une étude de la maturité sexuelle des holothuries a été réalisée, impliquant l'échantillonnage de 934 spécimens. En Polynésie française, une évaluation de stocks d'holothuries réglementées par la Cites a permis d'élaborer des recommandations pour la gestion durable de la ressource (6B.2.1).</p> <p>Concernant l'export d'holothuries en Nouvelle-Calédonie, un protocole de suivi a été défini et déployé en routine avec les 2 exportateurs du territoire (6B.2.2).</p> <p>Concernant la pêche spécifique à l'holothurie de sable (<i>H. scabra</i>) en Nouvelle-Calédonie, un processus de concertation avec les pêcheurs professionnels mené sur la Zone côtière Ouest (ZCO) en province Sud a permis de définir un modèle de cogestion. Ce modèle inclut un quota de pêche global pour la zone exploitée ainsi que des limitations du nombre d'autorisations spécifiques. Cette approche a ensuite été étendue l'échelle du territoire via le Comité technique Holothuries (CTH), afin de répondre aux besoins de la filière professionnelle, garantissant ainsi une gestion plus durable des ressources halieutiques (6A.1.1).</p> <p>PERSONNES RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC • Georges Remoissenet, chargé de programmes en aquaculture et perliculture, DRM – PF • Magali Verducci, Cellule gestion et préservation des ressources, DRM – PF • Thomas Tiburzio, responsable du département de Nouméa, DDDT, province Sud – NC • Caroline Ton, chargée de bases de données et statisticienne, SCS, DDDT, province Sud – NC • Georges Guillaume, coordinateur des réseaux techniques, SCS, DDDT, province Sud – NC • Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC 		

- Zacharie Moenteapo, chef du bureau pêche artisanale, DDEE, province Nord – NC
- Billy Wapotro, technicien des pêches, DDE, province des îles Loyauté – NC
- Jean-François Laplante, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, Adecap Technopole – NC
- Georges Shedrawi, spécialiste des invertébrés, FAME, CPS – NC
- Solène Devez, juriste pêche côtière et aquaculture, FAME, CPS – NC

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session se déroule en deux parties : une plénière suivie de travaux en groupes. Elle donne l'opportunité d'approfondir entre autres les points suivants :

- Les modes de gestion spécifiques à la filière holothurie, selon les territoires/provinces
- L'articulation entre le nécessaire respect du cadre de la Cites et la réalité des filières et des ressources en NC et PF
- Les perspectives de poursuite et de mise à jour régulière des estimations de stocks d'holothuries, tenant compte des superficies des zones potentielles de pêche et des coûts nécessaires à la réalisation d'évaluation robustes sur le terrain
- Les moyens de suivi, gestion et exportation des pays insulaires du Pacifique dotés de moyens limités

8h30-9h15 🗣️ 1 - PLENIERE : Bilan et retour d'expérience sur la démarche mise en place en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française

La plénière aborde les actions PROTEGE liées aux holothuries sous le prisme de la perception des gestionnaires de Nouvelle-Calédonie. Elle permet d'explorer la manière dont ils ont vécu les diverses initiatives mises en œuvre, et d'avoir un aperçu de leurs perspectives d'actions face aux défis rencontrés. Elle offre aussi un espace de restitution de la méthode et des résultats marquants des études de stocks menées en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française par Ginger-Soproner.

La vidéo « [Préserver et gérer durablement les holothuries en Nouvelle-Calédonie](#) », disponible sur la chaîne YouTube de la CPS, met en avant ces actions.

Intervenants :

- *Antoine Gilbert, ingénieur halieutique et chef de projet, Ginger-Soproner – NC*
- *Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC*
- *Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC*

9h-10h30 🗣️ 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Estimation des stocks, gestion & Cites

Cette animation a pour objectif d'approfondir quatre sujets connexes : la gestion des stocks et des activités de pêche d'holothuries dans le cadre de la CITES, la gouvernance pour la gestion des pêcheries d'holothuries, les stratégies et méthodes d'évaluation de stocks d'holothuries, et les espèces prioritaires pour les estimations de stocks d'holothuries.

Lors de ces travaux, on se demandera comment relever les défis évoqués lors de la plénière ? Les objectifs de ces travaux en groupes sont d'acter les succès et les obstacles rencontrés, et se projeter dans ce qui peut être amélioré, les perspectives pour poursuivre la structuration et la gestion des pêcheries d'holothuries.

Les participants sont répartis en 4 groupes traitant ces sujets en parallèle. L'animation est organisée en deux temps. Le temps 1 a lieu en groupe. Il se déroule en deux phases : introduction et réflexion. Le temps 2 a lieu en plénière et consiste en une phase finale de mise en commun et restitution.



	Groupe 1 : Gestion des stocks et des activités de pêche d'holothuries dans le cadre de la CITES	Groupe 2 : Gouvernance pour la gestion des pêcheries d'holothuries	Groupe 3 : Stratégies et méthodes d'estimation de stocks d'holothuries	Groupe 4 : Espèces d'holothuries prioritaires pour la gestion
Temps 1 <i>Phase d'introduction n°1 – 10'</i>	Retour d'expérience de la DRM sur la gestion des problématiques CITES en Polynésie française, présentation du schéma d'acteurs sur le bénitier comme exemple	Retour d'expérience de la Cap-NC sur la démarche de création du CTH en Nouvelle-Calédonie, son fonctionnement, etc.	Retour d'expérience de la DDDT sur la stratégie et méthodes d'estimation de stocks d'holothuries dans le cadre de PROTEGE	Retour d'expérience de l'OPC de NC sur la priorisation des espèces pour les estimations de stocks dans le cadre de PROTEGE
<i>Phase de réflexion n°2 – 25'</i>	Réflexion en groupe autour des enjeux suivants : Comment s'assurer que le cadre imposé par la CITES est respecté ? Comment se conformer à ce cadre CITES, notamment en lien avec l'expertise scientifique référente ?	Réflexion en groupe autour des enjeux suivants : Quelles opportunités de réplication de la démarche ayant aboutie au CTH en NC dans les autres territoires ?	Réflexion en groupe autour des enjeux suivants : Comment caractériser et suivre les stocks d'holothuries, pour éclairer les décisions de gestion de la ressource et des activités de pêche ? Quel compromis coût/bénéfice des différentes stratégies d'évaluation de stocks d'holothuries possibles ? Quelles approches méthodologiques privilégier en routine ?	Réflexion en groupe autour des enjeux suivants : Pour quelles espèces prioritaires existe-t-il une priorité de gestion ? Faut-il faire un effort d'acquisition de données biologiques et d'estimation de stocks sur ces espèces, au regard des opérations récentes réalisées ?
Temps 2 <i>Phase de mise en commun – 30'</i>	Un rapporteur par groupe présente la synthèse des réflexions en plénière.			

Animateurs.trices :

- *Georges Remoissenet, chargé de programmes en aquaculture et perliculture, DRM – PF*
- *Denis Labiau, responsable du pôle pêche, Cap-NC – NC*
- *Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC*
- *Pablo Chavance, ingénieur pôle marin, Adecap Technopole – NC*
- *Equipe PROTEGE*

11h-12h

S5- COLLECTE DE DONNÉES BIOLOGIQUES ET ÉVALUATION DE STOCKS

6B.2.1

RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE

Plusieurs actions clés ont été entreprises pour évaluer les populations et les stocks d'holothuries en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française (voir session 4 Holothuries).

En ce qui concerne les autres espèces récifo-lagonaires, en Nouvelle-Calédonie, des échantillonnages biologiques des tailles et poids ont été réalisés au marché de Moselle entre 2020 et 2022 par l'OPC, la DDDT et la division FAME de la CPS. De plus, des points de suivi des captures ont été créés à l'Île des Pins et à Ouvéa, des échantillonnages ont été effectués à Maré et à Moindou lors de foires, et à Lifou, Thio et Touho dans le cadre du projet « USAGE Pêche » piloté par l'ANCB. Une étude de la taille à maturité sexuelle des poissons a aussi été réalisée par dissection de saumonées, jaunets et becs de cane. Concernant le bec de cane, un croisement de données avec la structure de tailles des captures a mis en évidence une situation de pré-alerte. À Wallis, des mesures ont été prises au débarquement des pêcheurs, et une analyse des données a révélé que 6 espèces de poissons sur 13 étaient surexploitées.

Au-delà de produire des données et des diagnostics susceptibles de contribuer à des évaluations de stocks ou à une meilleure connaissance biologique des ressources, cette action a aussi permis d'améliorer la cartographie des captures de bec de cane et de perroquet à bosse, et d'actualiser les seuils d'aide à la gestion fondés sur les Captures par unité d'effort (CPUE) pour 14 espèces en province Sud (6B.2.1).

PERSONNES RESSOURCES :

- Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC
- Georges Remoissenet, chargé de programmes en aquaculture et perliculture, DRM – PF
- Thomas Tiburzio, responsable du département de Nouméa, DDDT, province Sud – NC
- Caroline Ton, chargée de bases de données et statisticienne, SCS, DDDT, province Sud – NC
- Georges Guillaume, coordinateur des réseaux techniques, SCS, DDDT, province Sud – NC
- Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC
- Zacharie Moenteapo, chef du bureau pêche artisanale, DDEE, province Nord – NC
- Billy Wapoto, technicien des pêches, DDE, province des îles Loyauté – NC
- Jean-François Laplante, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, Adecap Technopole – NC
- Pablo Chavance, ingénieur pôle marin, Adecap Technopole – NC
- Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud, Adecap Technopole – NC
- Louis-Charles Dziegala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, Adecap Technopole – NC
- Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF
- Savelina Taiava, Chargée de mission OPC, DSA – WF

DÉROULE DE LA SESSION :

L'acquisition de données biologiques rigoureuses est un prérequis indispensable à la mise en œuvre d'évaluations de stocks robustes. Au-delà des méthodes et opérations d'acquisition *in situ*, elle nécessite également une adhésion et une implication forte des acteurs et notamment des pêcheurs.

Cette session a pour objectif d'aborder les enjeux liés à l'acquisition de données biologiques nécessaires pour accéder à des évaluations de stocks de bonne qualité dans le contexte des petites pêches côtières du Pacifique. Elle se déroule en plénière, avec l'intervention en visioconférence d'un expert australien qui fournit un éclairage sur l'approche participative qu'il a développé pour faciliter l'acquisition de données biologiques avec et par les pêcheurs.

Cette session donne l'opportunité d'approfondir entre autres les points suivants :

- Les expertises publiques et privées à mobiliser pour la mise au point de méthodes d'évaluation de stocks et leur déploiement, réalistes en termes de moyens et robustes en termes d'aide à la gestion
- La pérennisation de l'acquisition des données biologiques nécessaires en routine et sur le long terme
- Les espèces prioritaires (hors holothuries) en matière d'évaluation de stocks dans les différents territoires/provinces

Intervenant (visio) - Expert :

- *Jeremy Prince, creator of the Barefoot ecologist toolbox – Australie*

13h30-16h30

S6- CHANGEMENT CLIMATIQUE

Transversal

RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE

L'objectif principal du projet PROTEGE était de renforcer la résilience des écosystèmes face aux impacts du changement climatique, en améliorant les capacités d'adaptation et en se concentrant sur des activités de gestion, de conservation, et d'utilisation durable de la diversité biologique. Cependant, les gestionnaires des territoires n'ayant pas spécifiquement exprimé ce besoin au démarrage du projet, le volet relatif au changement climatique n'a pas été développé dans le cadre des actions sur la pêche côtière. L'ATERPECHE offre l'opportunité de prendre du recul sur cette question grâce à des interventions d'expertes, et de définir des perspectives d'intégration des enjeux liés au changement climatique dans les programmes et projets des gestionnaires.

ACTEURS DE RÉFÉRENCE

- *Christophe Eugène Menkes, coordonnateur scientifique du projet CLIPSSA, climatologue, UMR entropie, IRD – NC*
- *Takeshi Izumo, chercheur, UMR Ecosystèmes insulaires océaniques, IRD – PF*
- *Gilles Perret, directeur de la direction interrégionale de Météo-France en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna – NC*
- *Alexandre Peltier, météorologue, responsable de la division climat, direction interrégionale de Météo-France en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna – NC*
- *Sophie Martinoni-Lapierre, directrice de la direction interrégionale de Météo-France pour la Polynésie française – PF*
- *Victoire Laurent, météorologue, responsable du service d'études et de climatologie de la direction interrégionale de Météo-France pour la Polynésie française – PF*
- *Hervé Jourdan, chercheur à l'IRD – NC*

- *Anne-Claire Goarant, responsable de projets au sein du programme Durabilité environnementale et changement climatique de la CPS – NC*
- *Jérôme Aucan, responsable du Centre des sciences océaniques, CPS*
- *Ludovic Branlant, coordinateur de développement de projets, Initiative Kiwa, CPS – NC*
- *Myriam Vendé-Leclerc, coordinatrice de l'Observatoire du Littoral (Oblic) – NC*

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session se déroule en deux parties : une plénière suivie d'animations participatives en groupes. Cette session donne l'opportunité d'approfondir entre autres les points suivants :

- L'intégration de l'impact du changement climatique sur les ressources halieutiques et leur dynamique biologiques/écologiques
- L'anticipation des répercussions du changement climatique sur la conduite des activités de pêche et gestion de l'environnement, dans les plans d'actions des gestionnaires, dans les prochains programmes

13h30-14h30 🗣️ 1 - PLENIERE : La science comme outil d'anticipation et d'adaptation face au changement climatique

Une intervention d'une experte en changement climatique et pêches côtières pré-enregistrée est diffusée lors de la plénière, puis une intervention d'une experte en changement climatique a lieu en présentiel.

Intervenantes - Expertes :

- *Johanna Johnson, PhD Climate change vulnerability & adaptation assessments – Australie (intervention préenregistrée)*
- *Virginie Duvat, professeure de Géographie Côtière à La Rochelle Université, chercheuse au Laboratoire littoral environnement sociétés (LIENSs, UMRi 7266), spécialiste des impacts du changement climatique et de l'adaptation sur les littoraux tropicaux, auteure principale du Chapitre "Petites îles" du 6^{ème} rapport du GIEC, Membre Senior de l'Institut Universitaire de France – Hexagone*

14H30-16h30 👥 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Intégration des impacts du changement climatique dans les PTOM

Cette animation a pour objectif de retranscrire les enseignements de la session plénière en impacts et actions concrètes pour les ressources marines et les activités de pêche des PTOM. Les résultats de ces travaux pourront être utilisés en fin de semaine pour discuter des perspectives et pistes de collaborations entre territoires. Les travaux sont suivis par Virginie Duvat afin de rendre un avis objectif lors de la plénière du vendredi (S13).

Les participants sont répartis en trois groupes, animés en parallèle, permettant de traiter les sujets suivants :

- Groupe 1 : effets attendus du changement climatique sur les écosystèmes littoraux et ressources marines et sur les activités de pêche côtière
- Groupe 2 : atténuation du changement climatique *i.e.* façon dont le secteur d'activité de la pêche côtière contribue à la réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES)
- Groupe 3 : adaptation au changement climatique *i.e.* façon dont les activités de pêche côtière s'adaptent à l'évolution du climat

L'animation est organisée en trois temps. Les temps 1 de présentation de l'animation/brise-glace et 2 d'approfondissement de la réflexion ont lieu en groupe. Le temps 2 est divisé en deux phases pour le groupe 1, de création et de diffusion, alors que le temps 2 est divisé en trois phases pour les groupes 2 et 3, de positionnement, réflexion et partage. Le temps 3 a lieu en plénière et consiste en une phase finale de mise en commun et restitution.

	Groupe 1 Effets attendus du changement climatique	Groupe 2 Atténuation du changement climatique	Groupe 3 Adaptation au changement climatique
Temps 1 Présentation de l'animation/brise- glace - 20'	Expression du ressenti et des émotions des participants par rapport aux interventions d'expertes	Expression du ressenti et des émotions des participants par rapport aux interventions d'expertes	Expression du ressenti et des émotions des participants par rapport aux interventions d'expertes
Temps 2 Approfondissement - 30'	<i>Phase de création n°1 - 30' :</i> Illustration des effets attendus du changement climatique sur les ressources marines et sur les activités de pêche des PTOM, incluant les paramètres climatiques, aléas induits dont événements extrêmes, indicateurs pêche-climat	<i>Phase de positionnement n°1 - 15' :</i> Positionnement par rapport à la distance restant à parcourir quant à l'atténuation du changement climatique dans le secteur de la pêche côtière dans les PTOM	<i>Phase de positionnement n°1 - 15' :</i> Positionnement par rapport à la distance restant à parcourir quant à l'adaptation au changement climatique des activités de pêche côtière
	<i>Phase de diffusion n°2 - 10' :</i> Identification des canaux, moyens, outils de diffusion de ce schéma vers les premiers concernés : les pêcheurs côtiers	<i>Phase de réflexion n°2 - 5' :</i> Identification de pistes d'action et de réduction des GES du secteur de la pêche côtière	<i>Phase de réflexion n°2 - 5' :</i> Identification de pistes d'action d'adaptation des activités de pêche côtière au changement climatique pouvant être mises en œuvre ou renforcées
		<i>Phase de partage n°3 - 20' :</i> Positionnement des pistes d'action sur un graphique efficacité/complexité	<i>Phase de partage n°3 - 20' :</i> Positionnement des pistes d'action sur un graphique efficacité/complexité
Temps 3 Phase de mise en commun - 30'	Présentation en plénière de la synthèse de la réflexion du groupe par un rapporteur nommé au sein du groupe		

Animateurs.trices : Equipe PROTEGE

3.3. Mercredi 22 novembre

8h30-10h	S7- GESTION DES PÊCHES	6A.1
<p>RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE</p> <p>En Nouvelle-Calédonie, plusieurs actions ont été déployées dans le cadre de l’opération 6A.1 « Soutien des systèmes de gestion participative et intégrée des ressources halieutiques ». En province Sud, un processus de concertation a été mené sur deux zones inscrites au Patrimoine mondial de l’Unesco, la Zone côtière Ouest (ZCO) et le Grand lagon Sud (GLS). Il a abouti à des modèles de cogestion des holothuries de sable (<i>H. scabra</i>) et des crabes de palétuviers (<i>S. serrata</i>).</p> <p>La province Nord s'est aussi engagée activement dans la mise en place de modèles de cogestion, notamment en ce qui concerne le vivaneau et le perroquet à bosse. Une étude juridique a été réalisée et une méthode durable de collecte de données biologiques a été élaborée. Cela permet d'évaluer l'ensemble de l'activité de pêche et d'instaurer des quotas tant pour les pêcheurs professionnels que non professionnels. De plus, des efforts ont été déployés pour une meilleure compréhension et gestion de la ressource profonde, avec la mise en place d'une fiche de pêche spécifique, des suivis mensuels au débarquement des pêcheurs et une surveillance continue des paramètres (taille à maturité sexuelle, etc.). Des actions ont été entreprises pour dynamiser le réseau de pêcheurs sentinelles, et un comité technique « Vivaneau pays » a été créé pour faciliter le transfert de connaissances et d'expériences de gestion vers la province Sud et la province des îles Loyauté. Enfin, un réexamen du Code de développement de la pêche a permis l'intégration de mesures d'aide pour professionnaliser les pêcheurs.</p> <p>En Polynésie française, les Zones de pêche règlementée (ZPR) ont été renforcées dans leur gestion des ressources marines notamment, et les comités de gestion des ZPR ont été mis en réseau. La DRM a accompagné la création de 27 ZPR sur 80 000 hectares. Au cours du second semestre de 2022, un atelier territorial dédié aux ZPR a rassemblé plus de 85 participants. Parmi ces participants, environ 50 étaient des représentants des ZPR situées dans les cinq archipels du territoire.</p> <p>A Wallis-et-Futuna, un plan de communication et de sensibilisation des pêcheurs et des usagers de la mer a été mis en place par la DSA avec l’appui de la division FAME de la CPS. Un projet d’aire marine protégée est envisagé dans le lagon de Wallis par l'association des pêcheurs de l'île.</p> <p>PERSONNES RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bernard Fao, gestionnaire de projets stratégiques, animateur des pêches, DDDT, province Sud – NC • Cédric Ponsonnet, directeur de la DRM – PF • Georges Remoissenet, chargé de programmes en aquaculture et perliculture, DRM – PF • Thomas Tiburzio, responsable du département de Nouméa, DDDT, province Sud – NC • Yvy Dombal, chargée des filières pêche, DDEE, province Nord – NC • Zacharie Moenteapo, chef du bureau pêche artisanale, DDEE, province Nord – NC • Billy Wapotro, technicien des pêches, DDE, province des îles Loyauté – NC • Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF • Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF 		

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session se déroule en plénière avec l'intervention d'un expert en gestion des pêches en Australie. L'intervention est organisée en deux volets. Le premier volet est dédié à la pêche professionnelle, abordée à travers quatre études de cas d'espèces d'intérêt pour les gestionnaires des PTOM : crabe de palétuviers, maquereau, vivaneau, poissons de récif. Des cas concrets et des expériences de gestion des pêches sont présentés pour ces espèces phares. Le second volet est dédié à la pêche non professionnelle et coutumière.

Cette session donne l'opportunité d'approfondir entre autres les points suivants :

- L'amélioration des processus d'évolutions réglementaires et leur articulation avec les connaissances scientifiques pour une meilleure gestion des ressources
- Les différents types de mesures de gestion pouvant être déployés et améliorés dans les PTOM : quotas, limitation de l'effort de pêche, restrictions techniques sur les engins, etc.
- Les défis pour évoluer vers une gestion plus spatialisée des ressources et des activités de pêche côtière
- Les enjeux pour la gestion de la pêche côtière non-professionnelle et la prise en compte de la pluralité des situations au sein et entre les territoires

Intervenant - Expert :

- *Will Bowman, Program Leader Wild Harvest Fisheries, Northern Territory Government – Australie*

10h30-12h30

S8- COMMUNICATION STRATÉGIQUE

6A.1.4 et 6B.3

RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE

Dans le cadre de l'action de planification et mise en œuvre d'une gestion communautaire des ressources côtières à Wallis-et-Futuna, un plan de communication et de sensibilisation des pêcheurs et des usagers de la mer a été mis en place par la DSA avec l'appui de la division FAME de la CPS. Cette démarche complète, allant de l'enquête des parties prenantes à la mise en œuvre d'un plan de communication et à son évaluation, est un cas d'école (6A.1.4).

De plus, des actions de communication et sensibilisation ont aussi été mises en place dans le cadre de l'opération 6B.3 « Mise en place d'observatoires des pêches côtières en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna » : présence sur les réseaux sociaux, diffusion de rapports annuels, participation à des foires, etc.

PERSONNES RESSOURCES

- Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF
- Hugo Nguyen, agent d'information et de sensibilisation, FAME, CPS – NC
- Angèle Armando, chargée de communication PROTEGE, CPS – NC
- Céline Muron, chargée d'information et de sensibilisation, FAME, CPS – NC
- Watisoni Lalavanua, Agent de gestion des pêches communautaires, FAME, CPS – NC

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session se déroule en deux parties : une plénière suivie d'animations participatives en groupes. Elle donne l'opportunité d'approfondir entre autres les points suivants :

- La communication stratégique comme outil au service des gestionnaires
- La méthode à déployer pour communiquer de manière stratégique : cibles, messages, etc.
- L'adaptation à une cible de communication constituée de pêcheurs professionnels et non professionnels pour mieux atteindre ses objectifs de gestion

10h30-11h10 🗣️ 1 - PLÉNIÈRE : Construction d'un plan de communication stratégique de A à Z

Lors de la session plénière, un retour d'expérience de la démarche de communication et de sensibilisation de la population et des pêcheurs menée à Wallis-et-Futuna est effectué. Ensuite, la CPS intervient avec un apport méthodologique mettant en exergue les leçons clés de la communication stratégique. Enfin, une présentation est faite sur les outils de communication disponibles à la CPS et mobilisables par les gestionnaires.

Intervenants :

- *Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF*
- *Tuitoafa Mickaele Neti, chef de village, pêcheur et agriculteur, porteur d'un projet d'aire marine coutumière – WF*
- *Hugo Nguyen, agent d'information et de sensibilisation, FAME, CPS – NC*

11h10-12h30 🗣️ 2 - ANIMATION PARTICIPATIVE : Renforcement de la communication collectivités/pêcheurs

L'objectif de l'animation est d'identifier des améliorations de la communication et de la relation collectivités/pêcheurs pour faciliter de futures acquisitions de données et la transmission d'informations.

Les participants sont répartis en trois groupes, animés en parallèle, permettant de traiter les sujets suivants :

- Groupe 1 : Des pêcheurs professionnels vers les collectivités
- Groupe 2 : Des pêcheurs non professionnels vers les collectivités
- Groupe 3 : Des collectivités vers les pêcheurs

L'animation est organisée en trois temps. Les temps 1 d'explicitation de la problématique et 2 d'identification de solutions ont lieu en groupe. Le temps 3 a lieu en plénière et consiste en une phase finale de mise en commun et restitution.

	Groupe 1 Des pêcheurs professionnels vers les collectivités	Groupe 2 Des pêcheurs non professionnels vers les collectivités	Groupe 3 Des collectivités vers les pêcheurs
Temps 1 Explication de la problématique - 20'	Explication des problématiques par type de données susceptibles d'être collectées par les collectivités auprès des pêcheurs professionnels, en utilisant des exemples concrets, des cas rencontrés	Explication des problématiques par type de données susceptibles d'être collectées par les collectivités auprès des pêcheurs non professionnels, en utilisant des exemples concrets, des cas rencontrés	Explication des problématiques par type de données que les collectivités ont besoin de communiquer aux pêcheurs professionnels et non professionnels, en utilisant des exemples concrets, des cas rencontrés
Temps 2 Identification de solutions – 25'	Identification de solutions et prise de recul via un mini jeu de rôle mettant en scène des pêcheurs professionnels	Identification de solutions et prise de recul via un mini jeu de rôle mettant en scène des pêcheurs non professionnels	Identification de solutions et prise de recul via un mini jeu de rôle mettant en scène des pêcheurs professionnels et non professionnels
Temps 3 Phase de mise en commun – 35'	Présentation en plénière de la synthèse de la réflexion du groupe par un rapporteur nommé au sein du groupe, de préférence un pêcheur dans le cadre du mini jeu de rôle		

Animateurs.trices : Equipe PROTEGE

14h-16h30

S9- STRATÉGIES DES PÊCHES CÔTIÈRES

6C.1

RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE

Le projet PROTEGE prévoyait la déclinaison de l'opération 6C.1 « Définition de schémas directeurs de pêche et aquaculture durables » en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna. Un comité de pilotage a été formé regroupant des membres de chacune des collectivités et des organisations professionnelles et des Assises de la pêche ont été organisées par la Nouvelle-Calédonie et la Cap-NC en novembre 2022. Cela a abouti à la création de quatre groupes de travail.

A Wallis-et-Futuna, le projet « Atelier du pêcheur » a été créé pour animer un réseau de pêcheurs. Dans ce cadre, les pêcheurs ont été formés afin qu'ils pratiquent une pêche en condition de sécurité, plus durable pour les ressources et qui augmente la valeur ajoutée de leurs produits par une meilleure transformation. De plus, des ressources matérielles et logistiques ont été fournies pour soutenir l'activité de pêche, et accompagner des initiatives visant à renforcer la durabilité économique, sociale, environnementale et culturelle de la pêche sur le territoire.

PERSONNES RESSOURCES

- Denis Labiau, responsable du pôle pêche, Cap-NC – NC
- Mickaël Lercari, ingénieur pêche et environnement, SPNMCP – NC
- Alexandra Grand, chargée de mission CIV pêche lagonaire, DRM – PF

- Gabriel Sao Chan Cheong, chef de cellule CGP, DRM – PF
- Bruno Mugneret, chef du service de la pêche, DSA – WF
- Herman Tufele, technicien pêche de Futuna, DSA – WF

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session se déroule en plénière. Les parties prenantes de chaque territoire présentent les travaux effectués relatifs à la mise en place de plans d’actions partagés ou de stratégies de développement de la pêche côtière durable. Ces présentations vont au-delà du cadre du projet PROTEGE.

Cette session donne l’opportunité d’approfondir entre autres les points suivants :

- Le portage et le pilotage nécessaires pour la mise en place de plans d’action et de stratégies pêche côtière
- Les niveaux d’aboutissement des schémas directeurs pêche côtière dans les trois territoires et les bénéfices d’une collaboration régionale pour favoriser leur construction
- Les orientations stratégiques de structuration des filières pour assurer une exploitation durable des ressources marines : suivis/études, concertation/communication, réglementation, etc.
- Les perspectives d’amélioration de la formation et de la valorisation des métiers de la filière pêche côtière
- Les structures d’appui à pérenniser ou à développer en support de terrain aux gestionnaires : Atelier du pêcheur, OPC, etc.

Intervenants :

- Denis Labiau, responsable du pôle pêche, Cap-NC – NC
- Alexandra Grand, chargée de mission CIV pêche lagonaire, DRM – PF
- Gabriel Sao Chan Cheong, chef de cellule CGP, DRM – PF
- Bruno Mugneret, chef du service de la pêche, DSA – WF
- Herman Tufele, technicien pêche de Futuna, DSA – WF

3.4. Jeudi 23 novembre

8h30-12h	S10- DONNÉES BIOLOGIQUES : DES MESURES DE TERRAIN JUSQU’À LEUR BANCARISATION	6B.2 6B.3
----------	---	--------------

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session est destinée au premier cercle de partenaires du projet PROTEGE. Il s’agit de travaux pratiques animés par la CPS et les OPC. Pour les personnes concernées, les inscriptions préalables sont obligatoires à une session de travaux pratiques par créneau horaire au choix. Sur les 3 travaux pratiques proposés, il est possible d’en réaliser uniquement 2 par personne. Les groupes sont constitués de 6 à 9 personnes.

Travaux pratiques - laboratoire :

Ces travaux pratiques permettent aux participants de manipuler et de réaliser des dissections d’holothuries, poissons et langoustes. Le système d’acquisition et de bancarisation de données « Ikasavea » est présenté. La saisie des données est réalisée en parallèle des manipulations par les participants.

Intervenant :

- Sébastien Gislard, auxiliaire de recherche en pêche côtière, CPS – NC

Travaux pratiques – données :

Ces travaux pratiques permettent aux participants de manipuler des jeux de données informatiques et de les analyser. Des cas concrets sont abordés via des jeux de données collectées par les gestionnaires des pêches des trois territoires.

Intervenants :

- *Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, DSA – WF*
- *Franck Magron, responsable de l'information et des bases de données, FAME, CPS – NC*

Travaux pratiques - marché de Moselle :

Ces travaux pratiques permettent aux participants de se déplacer sur le marché de Moselle à Nouméa et d'effectuer des mesures de poissons et un échantillonnage selon la méthode appliquée par l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec des pêcheurs professionnels.

Intervenants :

- *Calvin Paladini, chargé de mission pour l'OPC en province Sud, Adecap Technopole – NC*
- *Louis-Charles Dziegala, chargé de mission pour l'OPC en province Nord, Adecap Technopole – NC*
- *Pablo Chavance, ingénieur pôle marin, Adecap Technopole – NC*

13h30-14h	S11- BILAN SYSTÈMES ALIMENTAIRES	Thème 1 Agriculture & foresterie
-----------	----------------------------------	--

RESUMÉ DES ACTIONS PROTEGE

Dans le cadre du thème 1 « Agriculture et foresterie » et du résultat attendu n°3 « Les produits de l'agroécologie, de la cocoteraie et de la forêt sont valorisés », l'opération 3A.1 « Diagnostic et élaboration de cadres stratégiques de renforcement de la durabilité des systèmes alimentaires » a été mise en œuvre. L'atelier régional de capitalisation de cette opération s'est déroulé du 2 au 6 octobre 2023 en Polynésie française. Il s'est articulé autour de 5 thèmes transversaux permettant d'aborder les besoins des consommateurs, les habitudes alimentaires, la performance des filières, la résilience et enfin la réduction de l'impact environnemental.

PERSONNES RESSOURCES

- Clément Gandet, coordonnateur agriculture et foresterie du projet PROTEGE, CPS – NC
- Florence Frere, chargée d'études, FINC – NC
- Armelle Angelini, responsable du service études et projets, CMA – NC
- Pauline Meurlay, responsable du pôle développement durable, Cap-NC – NC
- Denis Labiau, responsable du pôle pêche, Cap-NC – NC
- Charles Vuillod, manager de Pacific food lab – NC
- Herenui TERIIEROOITERAI, responsable du département restauration scolaire, SPCPF – PF

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session a pour objectif de restituer le bilan de l'atelier de capitalisation sur les systèmes alimentaires qui a identifié des perspectives d'amélioration des systèmes alimentaires au niveau social, environnemental, économique et de gouvernance.

Cette session donne l'opportunité d'approfondir entre autres les points suivants :

- Les bénéfices de la mise en place de futurs plans alimentaires territoriaux
- L'intégration des produits de la pêche et des activités de pêche dans ces démarches

Intervenant :

- *Clément Gandet, coordonnateur agriculture et foresterie du projet PROTEGE, CPS – NC*

14h-16h30

S12- PRIORITÉS COMMUNES DES PTOM

Transversal

DEROULÉ DE LA SESSION

Cette session a pour objectif d'identifier des thématiques et des besoins communs entre les PTOM relatifs à la pêche côtière, afin de dessiner les contours de futurs projets régionaux et de bénéficier d'opportunités de financement. Cette session, au-delà d'aborder le « quoi », permet aussi d'aborder le « comment ». En effet, les acteurs des PTOM doivent continuer d'échanger et de coconstruire ces priorités communes après l'ATERPECHE. Les résultats pourront être utilisés par les gestionnaires pour répondre à de futurs appels à projets régionaux.

Les participants sont répartis en trois groupes déployant les mêmes travaux en parallèle.

L'animation est organisée en trois temps. Le temps 1 de présentation a lieu en plénière, le temps 2 de construction a lieu en groupes et le temps 3 de restitution a lieu en plénière. Le temps 2 est divisé en quatre phases : réflexion individuelle, partage, priorisation et enfin attribution des actions de collaboration entre PTOM en perspective de PROTEGE. Le temps 3 est divisé en deux phases : mise en commun des travaux du temps 1 puis incitation à l'action.

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Temps 1			
Présentation de l'animation 10'	Présentation de l'animation et répartition dans les groupes		
Temps 2 : Identification et priorisation d'actions			
Phase de réflexion individuelle n°1 – 10'	Réflexion individuelle pour l'identification des perspectives d'actions pouvant être menées en collaboration entre au moins 2 PTOM	Réflexion individuelle pour l'identification des perspectives d'actions pouvant être menées en collaboration entre au moins 2 PTOM	Réflexion individuelle pour l'identification des perspectives d'actions pouvant être menées en collaboration entre au moins 2 PTOM
Phase de partage n°2 – 20'	Partage et discussions avec le groupe	Partage et discussions avec le groupe	Partage et discussions avec le groupe
Phase de priorisation n°3 -20'	Priorisation avec l'outil NUF : Nouveauté, Utilité, Faisabilité	Priorisation avec l'outil NUF : Nouveauté, Utilité, Faisabilité	Priorisation avec l'outil NUF : Nouveauté, Utilité, Faisabilité
Phase d'attribution n°4 – 10'	Identification de structures et personnes ressources candidates pour coordonner la mise en œuvre et le suivi	Identification de structures et personnes ressources candidates pour coordonner la mise en œuvre et le suivi	Identification de structures et personnes ressources candidates pour coordonner la mise en œuvre et le suivi

<i>Pause – 20'</i>	
Temps 3 : Incitation à l'action Phase de mise en commun n°1 – 30'	Présentation en plénière du tableau NUF et de la synthèse de la réflexion du groupe par un rapporteur nommé au sein du groupe. Réorganisation des tableaux par ordre de priorité.
Phase d'incitation n°2 – 30'	Engagement des participants dans un prochain « petit pas » permettant la mise en œuvre d'une de ces actions. Construction d'un fil d'actions en collectif.
<i>Animateurs.trices : Equipe PROTEGE</i>	

3.5. Vendredi 24 novembre

8h30-9h30	S13- RETOUR DES EXPERTS SUR LA SEMAINE	Transversal
<p>DEROULÉ DE LA SESSION</p> <p>Deux experts assistent à l'ensemble des sessions de l'atelier et contribuent aux débats. Cette session permet de leur donner la parole afin de bénéficier d'un avis extérieur, neutre et constructif sur la situation des PTOM et les perspectives de développement d'une pêche côtière adaptée aux enjeux contemporains. Le focus est axé sur leurs domaines d'expertises : changement climatique et gestion des pêches.</p> <p><i>Intervenants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Virginie Duvat, professeure de géographie côtière à La Rochelle université, chercheuse au Laboratoire littoral environnement sociétés (LIENSs, UMRi 7266), spécialiste des impacts du changement climatique et de l'adaptation sur les littoraux tropicaux, auteure principale du chapitre "Petites îles" du 6^{ème} rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), membre Senior de l'Institut universitaire de France – Hexagone</i> • <i>Will Bowman, Program Leader Wild Harvest Fisheries, Northern Territory Government – Australie</i> 		
10h-11h	S14- L'ÉGALITÉ DES GENRES VUE DU PRISME DE LA PÊCHE CÔTIÈRE	Transversal
<p>DEROULÉ DE LA SESSION</p> <p>1- Ouverture : projection d'un témoignage vidéo de Savelina Taiava, chargée de mission OPC, DSA – WF</p> <p>2- Présentation de l'évènement « 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre 2023 »</p> <p>Cette campagne internationale annuelle commence le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, désignée en 1999 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle prend fin le 10 décembre, date qui marque l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948.</p> <p><i>Intervenants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Tara Chetty, pacific women lead, manager programs, CPS</i> • <i>Dr Stuart Minchin, directeur général e la CPS</i> • <i>Equipe PROTEGE, CPS</i> 		

3- Animation		
<i>Intervenante :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Catherine Guillaume, consultante en communication, Solutions – NC</i> 		
11h-12h	S15- LES RENDEZ-VOUS DU VENDREDI POINT PRESSE	Transversal
<p>DEROULÉ DE LA SESSION</p> <p>Cette session d'une heure permet des échanges en bilatéral ou en petits groupes selon les besoins identifiés tout au long de l'atelier. Une fiche est disponible dès le lundi pour que les participants puissent identifier les sujets qu'ils souhaitent approfondir.</p> <p>Certaines personnes sont mobilisées par la CPS pour un point presse qui a lieu en parallèle.</p>		
13h30-15H30	S16- BILAN ET CLÔTURE	Transversal
<p>DEROULÉ DE LA SESSION</p> <p>13h30-14h 🗣️ Bilan à chaud</p> <p><i>Intervenants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Matthieu Juncker, coordonnateur pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE, CPS – NC</i> • <i>Chloé Fontfreyde, animatrice principale de l'ATERPECHE, OpaO – NC</i> <p>14h-15h 👥 Questionnaire de satisfaction & témoignages des participants</p> <p>15h-15h30 Clôture officielle</p> <p><i>Intervenants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Matthieu Juncker, coordonnateur pêches côtières et aquaculture du projet PROTEGE, CPS – NC</i> 		

Synthèse des travaux en groupe de la session Changement Climatique

GROUPE « CONNAISSANCE »

Quelles sont les connaissances stratégiques à renforcer pour s'assurer d'une prise en compte adéquate de la dimension changement climatique dans le secteur de la pêche ?

Eléments produits par le groupe :

- Pour agir sur l'aléa : Dans le cadre du projet PROTEGE, des lacunes ont été constatées dans les connaissances climatologiques. Ces lacunes se manifestent particulièrement dans le besoin de données à une échelle plus fine, notamment en termes d'hydroclimatologie et d'événements climatiques concrets.
- Pour agir sur l'exposition : La résilience des organismes marins, des espèces marines, ou des habitats/écosystèmes en général est cruciale. Un écosystème déjà dégradé sera moins résilient face aux augmentations de températures et de salinité, soulignant ainsi l'importance sur la connaissance de l'état des écosystèmes.
- Pour agir sur la vulnérabilité :
 - Il est essentiel de fournir aux pêcheurs une vision claire de l'évolution potentielle de leur métier face aux changements climatiques. Par exemple, en Polynésie française, le déplacement des bonites provoque une transition de la pêche côtière à la pêche hauturière.
 - Il est impératif de développer une stratégie de communication adaptée, permettant aux pêcheurs d'ajuster leur métier.
 - Le développement d'indicateurs spécifiques, tels que la distinction entre une bonne et une mauvaise année pour une espèce donnée, pourrait fournir des données tangibles et concrètes pour orienter les décisions et les actions.

GROUPE « FINANCEMENT »

Quels sont les investissements majeurs à réaliser pour tendre vers une pêche mieux adaptée au changement climatique ?

- Investissement matériels :
 - L'investissement dans la création et l'entretien des Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) pour reporter l'effort de pêche professionnelle ou non professionnelle.
 - L'investissement dans des navires plus grands, assurant à la fois la sécurité des marins et l'adaptation aux conditions maritimes extrêmes (Wallis-et-Futuna).
 - Le renforcement et l'adaptation des infrastructures impactées par l'érosion côtière et la montée des eaux (mises à l'eau, quais...).
 - L'investissement dans des laboratoires de transformation et de valorisation des déchets pour une meilleure valorisation des espèces prélevées et réduire la vulnérabilité des pêcheurs.
- Investissements humains :
 - Le financement de formations et d'acquisition de connaissance.
- Investissements écosystémiques :

- L'investissement dans les milieux naturels, le financement de la restauration environnementale des récifs et des écosystèmes côtiers, y compris les mangroves.
- L'investissement dans les écosystèmes terrestres, par exemple le renforcement d'infrastructures terrestres, le renforcement des ripisylves permettant de réduire l'érosion et les apports terrigènes dans le lagon, etc.

Des indicateurs d'évaluation stratégiques clés que l'on pourrait suivre à l'avenir pour mesurer l'intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique dans les projets ont été proposés :

- Ratio entre les espèces récifo-lagonaires et pélagiques
- Part de produits transformés sur le marché (taux de transformation ou rentabilisation des captures)

GROUPE « ACCEPTABILITE SOCIALE »

Quelles solutions mettre en place pour favoriser l'acceptabilité sociale des politiques publiques en faveur de l'adaptation des activités de pêche au changement climatique ? On peut commencer par se demander en quoi la prise en compte de la dimension changement climatique dans la gestion de la pêche peut poser des problèmes d'acceptabilité sociale (conflits, refus des mesures d'adaptation, etc.)

Obstacle n°1 : Les pêcheurs se sentent pointés comme responsables de la dégradation des écosystèmes et le changement climatique n'est pas visuellement apparent dans leur quotidien.

Solutions suggérées :

- Plutôt que d'aborder la question par le changement climatique, qui peut sembler abstrait, l'accent devrait être mis sur la viabilité économique de leur activité.
- Il est impératif de faire comprendre aux pêcheurs qu'ils ont un rôle essentiel dans l'adaptation au changement climatique.

Obstacle n°2 : Transposition de modèles occidentaux dans des contextes traditionnels

Solutions suggérées :

- Au lieu de créer des solutions innovantes et complexes, il est recommandé de partir des savoirs et pratiques locales, en apportant des informations complémentaires si nécessaire.
- Mobiliser les structures coutumières pour promouvoir la gestion communautaire et renforcer l'acceptabilité sociale en fournissant des outils pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation et de gestion des ressources, c'est-à-dire faciliter l'autogestion.
- Pour ce faire, dans un premier temps, documenter l'autogestion existante et valoriser les pratiques locales.

GROUPE « GOUVERNANCE »

Quels sont les grands enjeux ou défis et les problématiques de gouvernance pour renforcer l'efficacité des politiques de gestion de la pêche vis-à-vis du changement climatique ?

- La définition d'objectifs cohérents et pertinents, en tenant compte de la transversalité au sein d'une organisation, du pays, de la région, etc. Remarques : Actuellement, il y a un manque de transversalité entre les services et départements. Il est essentiel de considérer l'échelle territoriale malgré la présence de provinces en Nouvelle-Calédonie. Le Plan Climat Pays NC représente une opportunité pour mettre en œuvre un projet de gouvernance efficace.
- Les défis de projection à long terme sont liés aux mandats politiques limités dans le temps. Il est impératif de penser au-delà de ces mandats.
- Une réflexion à l'échelle locale est également cruciale, en s'adaptant aux géographies particulières.

- L'implication de la société civile, y compris des citoyens non élus, doit être intégrée dans les réflexions de gouvernance.
- Il ne devrait pas y avoir d'opposition entre les savoirs scientifiques et traditionnels. Il est nécessaire de les coordonner de manière à bénéficier du meilleur des deux mondes pour le bien commun. Les communautés vivant de manière traditionnelle démontrent une résilience naturelle face au changement climatique.
- Impliquer le citoyen est essentiel pour remonter des informations terrain en vue de prendre des décisions rapides. Les observations des pêcheurs sur le terrain doivent être prises en considération dans les décisions liées au changement climatique.

Annexe 10

Liste de questions à se poser pour chaque phase de la communication stratégique

Phases	Questions à se poser
1. Audience	<p>Quelle est notre audience ? Pourquoi souhaite-t-on communiquer avec eux ? Peut-on les segmenter, grouper par caractéristiques communes ?</p> <p>Par exemple : pêcheurs professionnels / non professionnel, pêcheur en milieu coutumier ou non, etc.</p>
2. Barrières	<p>Quelles sont les barrières qui freinent l'action, le comportement positif cible ? Quels sont les bénéfices potentiels pour le public cible qui peuvent contrebalancer les barrières ?</p> <p>Par exemple : Le temps nécessaire à la collecte de donnée est un frein ; Comprendre l'utilité de la donnée pour la gestion et donc pour que les pêcheurs puissent maintenir leur activité dans le temps est un bénéfice.</p>
3. Comportement	<p>L'objectif de la communication est-il de promouvoir un comportement cible positif, ou de décourager un comportement cible négatif ?</p> <p>Par exemple : Fournir ses données de pêches est un comportement cible positif à encourager ; Ne pas pêcher dans les réserves est un comportement cible négatif à décourager.</p>
4. Messages	<p>Quels messages simples, attrayants, populaires souhaitons nous communiquer ? vs des messages compliqués, ennuyants, isolés</p>
5. Stratégie	<p>Quels soutiens pouvons-nous mobiliser ? Par exemple : personnes légitimes, respectées, écoutées, pêcheurs réputés, sportifs, etc.</p> <p>Quels changements pouvons-nous faire dans l'environnement pour faciliter le changement de comportement ? Par exemple : simplifier le type de données collectées.</p> <p>Quelle information donner pour que les gens soient au courant ?</p> <p>Comment travailler conjointement avec les autorités légales et coutumières pour que les régulations suivent ?</p>
6. Suivi et évaluation	<p>Quels indicateurs de suivi mettre en place dès le démarrage du projet ?</p>

Annexe 11

Synthèse des travaux en groupe de la session communication stratégique

GRUPE « COMMUNICATION STRATEGIQUE DES PECHEURS NON PROFESSIONNELS VERS LES COLLECTIVITES »

<i>Quels sont les problèmes rencontrés pour collecter les données ?</i>	<i>Quelles solutions peuvent être mises en œuvre ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Problème de définition : Qui est considéré comme pêcheur non professionnel ? Ils peuvent être des pêcheurs coutumiers, des pêcheurs occasionnels, des pêcheurs fortement dépendants de la ressource, etc. • Méfiance des pêcheurs : Ils sont réticents à divulguer l'emplacement de leurs sites de pêche, principalement parce qu'ils ne savent pas l'utilisation qui sera faite de leurs données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une cartographie de ces typologies et segmenter la communication. • Dans le cas de questionnaires, concevoir des questionnaires très courts • Coconstruire des objectifs de collecte de données de manière participative : Qu'allons-nous faire de la donnée ? Est-il nécessaire de la demander aux pêcheurs ? Est-ce le moyen le plus simple d'obtenir cette donnée ? Par exemple, tenter de connaître la consommation moyenne de poissons par habitant^[1] est plus simple que tenter de quantifier la pêche au débarquement des pêcheurs. • Faire un retour sur les analyses et les apprentissages liés à la donnée collectée. • Mettre en place une communication en amont de la collecte de données. • Mettre en avant le « pêcheur du mois » qui a transmis ses données, ce que ça lui a apporté, etc. • Mettre en place une communication adaptée au public : en week-end, horaires décalés, etc.

GRUPE « COMMUNICATION STRATEGIQUE DES PECHEURS PROFESSIONNELS VERS LES COLLECTIVITES »

<i>Quelles données les gestionnaires sont susceptibles d'être collectées auprès des pêcheurs ?</i>	<i>Quels sont les problèmes rencontrés pour collecter cette donnée ?</i>	<i>Quelles solutions peuvent être mises en œuvre ?</i>
Données de pêche <ul style="list-style-type: none"> • Economiques : intrants, quantités vendues 	<ul style="list-style-type: none"> • Format des fiches de pêche. • Temps de remplissage long. 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construire avec les organisations professionnelles. • Communiquer via les organisations

<ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail : effort de pêche <p>Ou informations et besoins du terrain que les pêcheurs souhaitent remonter aux collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infractions constatées • Propositions pour la gestion locale • Problématiques de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices apporté par les fiches de pêche non connus. • Délais de traitement des informations et données long. 	<p>professionnelles, lors des foires, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une hotline pour remonter des informations. Exemple : FishWatch en Australie. • Communiquer sur les bénéfices apportés par les données collectées pour justifier l'effort déployé par le pêcheur : aide au carburant quand elle existe, réalisation d'un bilan comptable et d'une fiche récapitulative de l'activité, etc. • Améliorer l'efficacité de l'administration pour traiter les informations et données. • Voir quels outils numériques les pêcheurs utilisent et s'en inspirer ;
---	---	--

GRUPE « COMMUNICATION STRATEGIQUE DES COLLECTIVITES VERS LES PECHEURS »

<i>Quelles données les gestionnaires sont susceptibles d'être diffusées auprès des pêcheurs ?</i>	<i>Quels sont les problèmes rencontrés pour diffuser cette donnée ?</i>	<i>Quelles solutions peuvent être mises en œuvre ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation : zones autorisées, quotas, fermetures, tailles, etc. • Mesures d'aides, critères d'attribution. • Objectifs des politiques. • Résultats des états de ressources. • Droits et limites des pêcheurs. • Sécurité en mer. • Localisation des DCP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au code de l'environnement pas assez visible. • Réglementation plutôt connue mais non respectée, pas d'appropriation, d'engagement. • Absence de panneaux sur les sites clés : marinas, marchés. Dégradation des supports de communication lorsqu'il y en a. 	<ul style="list-style-type: none"> • Redonner plus de place aux fédérations, préciser leurs rôles, confier le rôle de communication vers les fédérations aux chambres. • Augmenter la communication via des médias grand public : TV, reportages, radio, etc. • Augmenter la communication par SMS et Facebook.

<ul style="list-style-type: none"> • Commercialisation, conditionnement, aspects sanitaires. • Prix de vente. • Comment devenir professionnel. • Statut des pêcheurs professionnels et non professionnels. • Pour les zones éloignées, adresses de maintenance des navires, quels services existent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas assez d'infos sur Facebook. • Règles coutumières difficilement accessibles, non écrites. • Documents de vulgarisation peu accessibles ou diffusés. • La sécurité en mer dépend de la réglementation d'État/Union européenne, pas du matériel disponible sur place. • Manque de cohésion de la profession, manque de clarté sur les rôles de chaque organisation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la communication sur le terrain : balisage sur l'eau, dans les marinas. • Organiser la maintenance par les communautés locales par rapport aux dégradations. • Organiser des réunions du soir avec les pêcheurs (ex de la DRM dans les îles).
---	--	---

GROUPE « COMMUNICATION STRATEGIQUE DES COLLECTIVITES VERS LES PECHEURS – FOCUS CHANGEMENT CLIMATIQUE »

<i>Quels sont les problèmes rencontrés pour diffuser cette donnée ?</i>	<i>Quelles solutions peuvent être mises en œuvre ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes identifiées par les collectivités peuvent être mal choisies (tensions, conflits) ou ne pas toucher tout le monde (représentativité). • Pression du temps : il y a besoin de temps pour expliquer, sensibiliser au bien-fondé des actions et des enjeux du changement climatique, alors les programmes font souvent l'impasse car ils ont des durées limitées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une synthèse des connaissances des impacts du changement climatique sur les activités de pêche et de les communiquer aux pêcheurs ; considérer l'état des habitats et des écosystèmes. • S'appuyer sur les pêcheurs qui ont une certaine légitimité, qui sont reconnus par la population. Il faut identifier plusieurs pêcheurs relais capables de toucher les différentes sphères, en prenant en compte les tensions présentes et passées. • S'appuyer sur un retour d'expérience sur les impacts et les ressentis par les pêcheurs. • Provoquer un dialogue collectivités/pêcheurs sur les impacts observés et projetés, dialogue sur les solutions pouvant être apportées. • S'appuyer sur une bonne connaissance de la sociologie de la population de

	<p>pêcheurs et de leurs canaux de communication. Par exemple, pour une moyenne d'âge de plus de 50 ans, le canal Facebook n'est peut-être pas le plus adapté.</p> <ul style="list-style-type: none">• Programmer des mises à jour sur les savoirs et les communiquer régulièrement aux pêcheurs.• Faire appel à des professionnels de la communication pour vulgariser les résultats scientifiques.• Partir de l'évaluation des besoins avec les pêcheurs pour construire les programmes de recherche et de production de connaissances, pour <i>qu'in fine</i> ils aient un sens et puissent servir à l'activité des pêcheurs.• Identifier les besoins en amont pour les intégrer dans les programmes comme PROTEGE.
--	---

[\[1\]](#) Méthode utilisée en Polynésie française

Annexe 12

Tableau des « petits pas » annoncés lors de la clôture de l'ATERPECHE

NOM Prénom	Organisme	Après l'ATERPECHE, mon petit pas sera de...
FONTFREYDE Chloé	OpaO	Relancer les participants en 2024 sur la mise en œuvre de leurs petits pas
ODDI Anaïs	Province Sud	Contacteur la Province Nord et la Province des îles Loyauté pour découvrir leurs projets
LERCARI Mickaël	SPNMC	Faire au mieux pour contribuer à la coopération régionale
PEREZ Philippe	Province Sud	Favoriser les échanges entre les provinces et faire du lobbying auprès des institutions pour quantifier la pêche non professionnelle
IOPIE Luën	Cap-NC	1 post LinkedIn
DZIEGALA Louis-Charles	Adecap Technopole (OPC-NC)	Mesurer plus de poissons et de langoustes
WAPOTRO Billy	Province des îles Loyauté	Se mobiliser pour la mise en place de la stratégie pêche Nouvelle-Calédonie au sein de la province des îles Loyauté et rester l'interlocuteur pour la province des îles Loyauté
JUNCKER Mathieu	CPS	Diffuser les rapports et connaissances de PROTEGE ; Partager les expériences des PTOM et promouvoir les OPC
PALADINI Calvin	Adecap Technopole (OPC-NC)	Mieux communiquer auprès des pêcheurs non professionnels
REMOISSENET Georges	DRM	Transmettre les conclusions, les perspectives et les informations importantes à ma direction et à mes collègues ; Poursuivre les échanges dans la

		mesure du possible et du vouloir
FAO Bernard	Province Sud	Intégrer les impacts potentiels du changement climatique dans la stratégie de la pêche côtière en province sud (en cours d'écriture) avec la méthodologie présentée par Virginie DUVAT
DUVAT Virginie	La Rochelle université, UMR LIENSS	Répondre aux questions relatives aux méthodologies que j'ai présentées en appui à leur mobilisation, utilisation, application au secteur de la pêche ; Répondre aux questions relatives à la dimension changement climatique (par exemple : comment l'intégrer aux OPC)
TEIN-BAÏ Yoané	DDEE province Nord	Redynamiser et lier les associations environnement et pêcheurs sur des projets communs intra-communaux et inter-communaux ; Diffuser le système d'alerte, d'échanges, etc. et communiquer, mettre à disposition des associations [...]
JOUFOQUES Vaiana	DRM	Trouver des moyens humains et financiers pour la collecte de données de la pêche côtière récifo-lagonaire
LABIAU Denis	Cap-NC	Partager les schémas directeurs de la pêche côtière des territoires pour identifier les synergies potentielles pour envisager un organe d'échange
TAIAVA Savelina	DSA (OPC-WF)	Continuer même de façon indirecte les actions de PROTEGE (communication, partage) et ne pas s'arrêter dans quelques mois avec la fin de PROTEGE
DIAZABAKANA Ambre	Province Nord	Présenter les principaux enseignements et perspectives de PROTEGE/ATERPECHE en

		commission développement économique de Province Nord/à nos élus pour les sensibiliser
JAUGEON Baptiste	Kiwa (ex DSA)	Etre bienveillant et en appui des PTOM du Pacifique pour pérenniser les actions de PROTEGE
SAO CHAN CHEONG Gabriel	DRM	Préparer le PIP
GALL Camille	DRM	Si possible organiser dans le temps de mon contrat des réunions inter-territoires sur des sujets spécifiques (gestion communautaire, laboratoire de transformation) ; Réunion feedback DRM
DOMBAL Yvy	Province Nord	Maintenir le contact avec les autres territoires en envoyant à minima 2 fois par an une « newsletter » sur les actions menées sur mon territoire
TUITOFA Neti Mikaele	Pêcheur (WF)	Continuer à travailler sur l'Aire Marine Protégée actuelle et également mettre en œuvre 2 autres AMP au centre et au sud ; S'assurer que l'OPC puisse être pérennisé
MUGNERET Bruno	DSA	Communiquer sur la politique si adapté ; Mobiliser d'autres acteurs

Annexe 13

Focus – Amélioration des fiches de pêche en appui aux gestionnaires

Pour optimiser la collecte et l'utilisation des données de pêche, une approche systématique d'amélioration et de simplification de l'utilisation des outils de collecte, saisie, et traitement des données de pêche a été préconisée lors de l'ATERPECHE. Cette démarche inclut l'amélioration des fiches de pêche déclaratives, qui doit répondre à un compromis entre le besoin d'accroître la précision des données décrivant chaque sortie de pêche et la nécessité de simplifier les supports utilisés en vue de faciliter le processus de collecte avec les pêcheurs.

Dans cette optique, les dispositifs de collecte des données, et notamment les fiches de pêche, pourraient davantage inclure la notion de service rendu aux pêcheurs (ex. : retours d'indicateurs utiles au pêcheur dans la gestion de son activité). La digitalisation des fiches de pêche a été évoquée, particulièrement pertinente en Nouvelle-Calédonie pour alimenter efficacement le Metainfocentre. Toujours dans le domaine de la transition vers le numérique, l'achèvement d'une application smartphone spécialisée a été citée, permettant i) d'acquérir et d'analyser directement les données, élément indispensable à l'efficacité d'un OPC, ii) de spatialiser les données, d'offrir une précision accrue sur les pêches à enjeux, et iii) d'interconnecter les pêches professionnelles et non professionnelles, de collecter davantage de données à moindre coût, et de responsabiliser les pêcheurs non professionnels notamment. Enfin, l'honnêteté et la transparence vis-à-vis de la qualité et de l'usage possible des données est un élément fondamental à renforcer, en lien avec le développement de la confiance entre les acteurs de la pêche côtière.

Point de vigilance

Les fiches de pêche sont principalement utilisées en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, où il s'agit d'un dispositif réglementaire. Les OPC utilisent et analysent les données des fiches de pêche, cependant ils n'ont pas la compétence pour piloter leur évolution.